



Mouvement
pour la coopération
internationale

Un nouvel avenir pour la coopération

Cahier 4

Economie solidaire



1962
50
2012

Cahiers

Un nouvel avenir
pour la coopération

1

Le MCI, 50 ans
de coopération
et après ?

2

Peuples
autochtones

3

Formation

4

Economie
solidaire

Auteurs

Bernard Comoli, chargé du projet CEDAC au MCI et membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Angelina de Oliveira, animatrice du CEDAC

Christiane Escher, chargée des projets PAIS et CDC au MCI et membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Marlyse Thommen, chargée des projets PAIS et CDC au MCI et membre du groupe de réflexion du 50^{ème}-MCI

Selim Benaissa, chargé du projet CDC au MCI

Olivier Langoisseux, chargé de mission pour DCLI et l'ASTO, en poste au Timor de 2003 à 2008

Marie Redon, maître de conférences en géographie, Université Paris 13

Nicoletta Regazzoni, chargée du projet CDC au MCI

Aurélien Stoll, coordinateur des activités du 50^{ème}-MCI

Relecture du cahier

Sophie de Rivaz

Crédits photos

Brésil : Centre d'action communautaire (CEDAC)

Haïti : Mario et Joëlle Pasqualone

Timor : Mouvement pour la coopération internationale

Autres sources mentionnées dans le cahier

Edition

Mouvement pour la coopération internationale

Graphisme

Giganto, www.giganto.ch

Impression

Imprimerie Minute SA, Genève

Financement

Mouvement pour la coopération internationale

Fédération genevoise de coopération (FGC)

Contacts

Mouvement pour la coopération internationale

15 rue des Savoises, 1205 Genève

022 320 29 02

mci.fgc@gmail.com

www.mci.fgc.ch

Les cahiers 1,2,3,4: «Un nouvel avenir pour la coopération» sont disponibles au MCI .

A l'occasion de son 50^{ème} anniversaire le MCI a publié un film destiné aussi bien à sensibiliser le public qu'à servir de matériel didactique : « **Un nouvel avenir pour la coopération** » disponible avec des bonus sur [youtube.com/user/mci1962012](https://www.youtube.com/user/mci1962012) ou en DVD.

Date d'édition du cahier

Novembre 2013

Remerciements

CEDAC, CDC, PAIS, les membres du MCI, la FGC, les collectivités publiques qui ont soutenu le travail du MCI au cours des 50 dernières années, toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des activités du 50^{ème} anniversaire

Photo de couverture

Construction d'une route à Haïti

Photo Pasqualone

Abréviations

Sigles concernant la capitalisation Brésil

CASEC – Conseils d'administration des collectivités territoriales (Instance exécutive)

CEDAC – Centre d'action communautaire

EJA – Education de jeunes et d'adultes

FCP – Forum de coopérativisme populaire, Etat de Rio de Janeiro

FINEP – Ministère des sciences et de la technologie

FNDE-MEC – Fondation nationale pour le développement de l'éducation

JOC – Jeunesse ouvrière chrétienne

Mercosul – Marché commun du cône sud de l'Amérique latine

PMSS – Programme Mercosul social et solidaire

Sigles concernant la capitalisation Haïti

DEFAP – Service protestant de mission

DHEPS – Diplôme des hautes études de pratiques sociales

EIRENE – mot grec signifiant « paix » Suisse

EPER – Entraide protestante des Eglises de Suisse romande

ICKL – Institut culturel Karl Lévêque

Missions des Nations Unies

MINUSTAH – Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (2004-à nos jours).

PAIS – Programme d'appui à l'insertion sociale,

PAPDA – Plate-forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif

Sigles concernant la capitalisation Timor-Oriental

ASTO – Association de solidarité avec le Timor-Oriental, France

CDC – Centre de développement communautaire, Timor-Oriental

CAFOD – Catholic Fund for Oversea Development, Royaume Uni

CCFD – Comité catholique contre la faim et pour le développement

FONGTIL – Forum des ONG du Timor-Oriental

FRETILIN – Front révolutionnaire du Timor-Leste indépendant

IRFED – Institut de recherche et de formation pour l'éducation au développement

NTT – Nusa Tenggara Timur, partie occidentale de l'île Timor, faisant partie de l'Indonésie

Autres

BIT – Bureau international du travail

CLEBA – Corporation éducative, Colombie

CMU – Maison de la femme de La Unión, Uruguay

ES – Economie sociale et solidaire

FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FGC – Fédération genevoise de coopération

FMI – Fonds monétaire international

OEA – Organisation des Etats américains

OIT – Organisation internationale du travail

RSE – Réseau social et environnemental, Argentine

Timor Gap – nom utilisé pour faire référence à une zone de la mer entre le Timor-Oriental, l'Indonésie et l'Australie, où se trouve du pétrole

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

Table des matières

Abréviations	5
Avant-propos	8
Introduction	11
Capitalisation de trois projets du MCI dans le domaine de l'économie solidaire	13
Brésil – Centre d'action communautaire (CEDAC).....	14
Haïti – Programme d'appui à l'insertion sociale (PAIS)	30
Timor – Centre de développement communautaire (CDC).....	46
Résultats de l'atelier sur l'économie solidaire	66
Conclusion	74
Annexes	76
Annexe 1 - Déclaration finale du 50 ^{ème} anniversaire du MCI	76
Annexe 2 - Présentation du MCI	80
Notes	82

Avant-propos

En 2012, le Mouvement pour la coopération internationale (MCI) célèbre son 50^{ème} anniversaire. Un demi-siècle d'engagement dans la coopération avec le Sud est une étape qui interpelle. Il y a 50 ans est apparue la volonté de mettre en œuvre une coopération Nord-Sud afin de combler les retards de développement dans les pays du Sud et permettre aux populations de ces pays de bénéficier d'un niveau de vie acceptable. Souvent envisagée en ses débuts en termes de rattrapage et de modernisation, cette coopération a traversé durant ces 50 ans de multiples étapes. Aujourd'hui, et notamment grâce aux travaux permettant de définir l'empreinte écologique, les approches et les solutions sont devenues multiples et complexes. Voulu pour devenir inutile dans les meilleurs délais, la coopération reste toujours aussi indispensable. Le contribuable s'interroge lui aussi: pourquoi après tant d'années, continuer à destiner une partie du budget des collectivités publiques à la coopération? Des questions viennent à l'esprit: Pourquoi cette coopération est-elle encore nécessaire? Qu'est-ce qui a empêché qu'elle devienne inutile? Y a-t-il des responsables? Les projets des ONG sont-ils inadaptés? Y a-t-il des modes de coopération mieux adaptés, plus efficaces que d'autres? Comment y voir clair?

A considérer l'expérience du MCI, il semble que la coopération des ONG du Nord avec le Sud est souvent, mais pas toujours, pratiquée dans la volonté de devenir inutile. Mais elle est souvent confrontée à des réalités politiques qui ne sont pas en cohérence avec cet objectif.

Du thème du 40^{ème} anniversaire du MCI: «Quelle coopération, quel partenariat pour quel développement?» au thème général du 50^{ème}: «Le MCI, 50 ans de coopération et après?», devenir inutile devrait toujours être l'objectif à rechercher. Les incohérences sont nombreuses, parfois elles sont à rechercher dans les cadres économiques, politiques et culturels ou dans la nature des projets.

Hypothèse pour l'avenir

L'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Si cette hypothèse se vérifie, cela signifie que les partenaires doivent être soutenus par des aides dont le terme n'est pas systématiquement limité dans le temps. Ces partenaires doivent pouvoir également disposer des moyens leur permettant de vivre leur vie démocratique interne et de disposer des infrastructures indispensables à leur travail.

Déoulant du constat, la coopération des ONG du Nord ne doit-elle pas être plus systémique et davantage intervenir en direction des politiques publiques des Etats du Nord et des organisations internationales?

Vérification de l'hypothèse

Cette vérification doit commencer au sein du MCI par la relecture de son parcours d'un demi-siècle, des actions et projets soutenus. Ont-ils apporté les changements sociaux espérés?

Pour répondre à cette question, le MCI réalise une « capitalisation » de son histoire, de processus poursuivis, de réflexions, de quelques projets soutenus. Pourquoi certains projets n'ont-ils pas abouti à un succès? Quelles sont les facteurs de réussite d'autres projets?

Ce travail a pour objectif de mieux cerner l'expérience du MCI, de tirer quelques leçons fortes et de s'exprimer quant à l'avenir de la coopération internationale.

La capitalisation a constitué le point de départ du 50^{ème} et a été complétée et enrichie au fur et à mesure de l'année 2012 avec ce qu'ont révélés les résultats des activités réalisées. En mars et avril 2012, trois débats publics ont eu lieu : le premier sur l'actualité de la conférence de Bandung de 1955, un deuxième sur l'ONU et un troisième sur les modes de coopération de la Suisse et de Genève. Chaque débat a été organisé en deux temps. Dans un premier temps, les intervenants se sont exprimés sur les thématiques des débats. Les résultats des débats sont présentés dans le cahier numéro 1 « Le MCI, 50 ans de coopération et après? ». Dans un deuxième temps, ils ont commenté l'hypothèse présentée ci-contre.

En octobre, le MCI a fait venir à Genève ses partenaires pour réaliser avec eux des ateliers permettant également de vérifier son hypothèse. Outre l'hypothèse centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers concernaient : l'économie solidaire, les peuples indigènes et la formation. Cette semaine d'ateliers a abouti à la signature d'une déclaration (lire en annexe 1) définissant les limites du modèle actuel de coopération et proposant de nouvelles pistes à explorer.

Finalement, un film qui fait le point sur l'engagement et les questionnements du MCI a aussi été publié.

Le travail de capitalisation qui suit se situe à mi-chemin entre un rapport technique et un texte plus littéraire. Il est l'oeuvre de membres du MCI et de partenaires de terrain aux profils variés. Ce document reflète la diversité de ses auteurs.

Introduction

Au cours de l'élaboration de la célébration du 50^{ème} anniversaire du MCI, une évidence s'est imposée : nous allions inviter les partenaires pour nous pencher sur nos pratiques et réflexions communes. Relativement vite, il est devenu clair que le type de projets que nous appuyons permettait de réaliser des travaux thématiques au sein desquels nous allions, toutes et tous, pouvoir échanger à égalité quand bien même nos niveaux d'expérience étaient différents. Nous allions aussi pouvoir apprendre les uns des autres et, bien sûr, dans la mesure où le souhait s'en faisait sentir, de faciliter par la suite le réseautage entre nos différents partenaires.

Cinq projets sont concernés par le thème de l'économie solidaire et ont fait l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'un atelier. Ce sont : Le RSE en Argentine, le CEDAC au Brésil, PAIS en Haïti, le CDC au Timor-Oriental et dans une moindre mesure le CMU en Uruguay. Les capitalisations de trois de ces projets sont présentées dans ce cahier (Brésil, Haïti, Timor-Oriental). Deux le sont dans le travail thématique « Formation » (Argentine et Uruguay), pour des raisons de priorités dans les projets et d'équilibre entre les cahiers. En effet, alors que certaines organisations - telle le CLEBA de Colombie - se définissent essentiellement comme promotrices de formation, nous affirmons que tout projet véhicule en tant que tel, dans une plus ou moins grande mesure, des dimensions de formation. Ainsi nous aurions aussi pu analyser toutes les expériences présentées dans ce cahier en tant que processus éminemment formateurs.

A peu près tout distingue les pays présentés. Le Brésil, géant géographique et démographique, pays économiquement émergent, reste socialement très inégalitaire. Le Brésil et l'Argentine ont connu dès le début des années 1980 d'importantes crises financières, suivies de drastiques politiques d'ajustement structurel, jetant des masses de travailleurs salariés au chômage. Haïti, pays et peuple toujours fiers d'être la première nation noire à s'être libérée de l'esclavage et le Timor-Oriental dont l'indépendance ne date que 10 ans, apparaissent comme deux demi-îles, « confettis » sur les mappemondes, avec des populations majoritairement très pauvres, vivant ou survivant mal d'économie non-formelle. Car l'accès à l'emploi formel y est une denrée rare.

La commune situation de nécessité des populations et leur besoin vital de s'en sortir unit ces partenaires. Ils ont compris que chaque être humain isolé ne peut pas faire grand-chose et risque d'être happé par des réseaux louches, voire mafieux, pratiquant toutes sortes de trafics.

En ouvrant courageusement des chemins nouveaux, ces projets et populations font l'expérience d'une économie autre, précisément « solidaire » que l'emploi perdu ou jamais trouvé ne leur offrait pas.

Ailleurs au monde, en Europe aussi, dans un contexte de crises et de doutes, des pratiques se multiplient, novatrices ou faisant référence à des patrimoines historiques déjà existants. A Genève, la Chambre de l'économie sociale et solidaire coordonne les connaissances. L'associer et étendre l'échange et la confrontation d'expériences aurait pu être désirable, souhaitable. Pour passer des idées à la réalisation, le temps et les forces ont fini par nous manquer... Puisse ce cahier s'y substituer et compenser les manques...

Présentation de ce cahier

Capitalisations d'expériences

Avant d'en venir à l'atelier sur l'économie solidaire, ce cahier présente les capitalisations concernant le CEDAC-Brésil, PAIS-Haïti et CDC-Timor-Oriental. Ces écrits sont, soit le fruit du partenaire lui-même - comme c'est le cas de l'expérience du CEDAC relatée au cours de son propre 30^e anniversaire -, ou des « porteurs de projets » respectifs au MCI, ou encore de contributions déjà rédigées pour d'autres publications et en partie reprises, comme dans le cas du Timor-Oriental. Une grille d'orientation a été élaborée au préalable. Comme pour toute la capitalisation, ce sont des productions à plumes - ou plutôt à claviers d'ordinateurs - multiples et la diversité des genres est respectée. Les longueurs sont variables. Par exemple, en dépit de la jeunesse de son expérience comme pays et comme ONG, la présentation la plus longue reviendra au Timor-Oriental, pays généralement méconnu.

Ces capitalisations remplissent les objectifs qui suivent : Elles rappellent à grands traits, quelques grandes lignes des contextes nationaux historiques et actuels. Ils constituent le vivier culturel, marquent les mentalités, conditionnent les entendements d'aujourd'hui, peuvent expliquer des risques ou des potentialités de certaines conjonctures.

Elles présentent les cheminements menant à des relations, des partenariats et des projets et respectivement leurs avancées, reculs, imperfections.

Démarche méthodologique et résultats de l'atelier

L'atelier sur l'économie solidaire, étalé sur trois jours, comporte trois séquences.

Bien que les participants aient reçu avec anticipation un texte de présentation permettant de faire connaissance à distance des autres partenaires, une présentation orale de chacun reste indispensable pour la bonne compréhension de tous.

Le deuxième temps, le plus long est dédié aux échanges et approfondissements.

Le troisième est constitué de la synthèse finale qui sera rendue publique en même temps que celles des deux autres ateliers, respectivement peuples autochtones et formation.

Le MCI a proposé que ce soient les partenaires eux-mêmes qui animent le travail et prennent les notes pour communiquer les résultats. Dans le cas de l'économie solidaire, le leadership est revenu au CEDAC-Brésil en raison de son expérience la plus ancienne et aussi la plus conceptualisée. Ses deux représentantes avaient préparé et apporté un support pédagogique permettant de s'assurer la progression commune et de la visualiser. Des phrases clés étaient épinglées sous la forme d'étiquettes sur un arbre, au niveau des racines, du tronc ou des branches et feuilles. Elles pouvaient être mobiles et changer de place selon les compréhensions et consensus qui se formaient ou évoluaient. Malheureusement l'arbre a été démantelé avant qu'une photo ait pu en saisir l'ultime présentation. Le compte-rendu dans ce cahier retrace l'évolution des travaux, soit les apports de chacun des participants ainsi que deux synthèses intermédiaires, reflétant la construction d'une réflexion commune. La synthèse finale de l'atelier est ensuite reprise dans la déclaration finale du 50^{ème}.

Capitalisation de trois projets du MCI dans le domaine de l'économie solidaire

Brésil - Centre d'action communautaire (CEDAC) CEDAC : 30 ans à construire la citoyenneté

Contexte Bernard Comoli, chargé de projet du MCI
Projet et partenariat Maria Angelina de Oliveira,
animatrice du CEDAC
Traduction du chapitre en français « Projet et partenariat »
Raymonde Harchies et Nicole Roose, associées du CEDAC

Des élèves d'un quartier défavorisé de Río de Janeiro apprennent à lire dans le cadre du projet *Vivre la Vie* développé par le CEDAC.



Carte topographique du Brésil
 Source : Generic Mapping Tools:
<http://gmt.soest.hawaii.edu/>



Contexte

Résumé de l'histoire du Brésil

1. Le lointain passé

Selon l'hypothèse la plus courante, le peuplement du continent américain s'est effectué par une migration venant d'Asie au moment de l'abaissement du niveau de la mer, laissant un passage terrestre entre la Sibérie et l'Alaska, sur un territoire appelé la Béringie, situé à l'emplacement de l'actuel détroit de Béring.

Il y a environ 50 000 ans, le niveau des eaux a baissé de 60 mètres. Il a également baissé de 90 mètres une deuxième fois, il y a environ 20 000 ans. Une autre hypothèse évoque une occupation par voie maritime par le littoral nord-ouest de l'Amérique du Nord.

Les archéologues ont retrouvé des traces d'occupation humaine antérieures à 20 000 ans au Pérou, au Chili. Au Brésil, de récentes découvertes archéologiques font état d'une occupation humaine datant de quelque 60 000 ans dans l'Etat nordestin du Piauí.

Au moment de la conquête espagnole à la fin du XV^e et au

début du XVI^e siècle, il est estimé que le continent américain comptait alors 53 millions d'habitants.

Une partie significative du territoire brésilien était déjà occupée par des populations de chasseurs et cueilleurs, il y a 16 000 ou 12 000 ans selon les lieux¹.

2. L'arrivée des Européens

À peine deux ans après l'arrivée de Christophe Colomb aux « Indes occidentales » en 1492, le pape Alexandre VI contraint les rois d'Espagne et du Portugal à signer, en 1494, le « Traité de Tordesillas ». Ce traité fixe la limite, à l'ouest des îles du Cap-Vert, de ce qui appartiendra au Portugal et de ce qui, encore plus à l'ouest, appartiendra à la couronne d'Espagne. C'est ainsi qu'échoit au Portugal une part significative de ce qu'est le Brésil actuel.

En 1500, Pedro Álvares Cabral « découvre » le Brésil qui devient possession portugaise. Entre 1532 et 1560, les Français tentent de s'installer sur le territoire. Un siècle plus tard, entre 1624 et 1654, ce sont les Hollandais qui cherchent à prendre la place des Portugais.

L'occupation portugaise s'est faite d'abord par le littoral avec un système de « capitaineries héréditaires ». Progressivement, c'est vers l'intérieur du territoire que



Le CEDAC est actif
à Rio de Janeiro.
Photo MCI

s'étend la colonisation portugaise, allant au-delà des limites fixées par le traité de Tordesillas. C'est l'époque de l'«Union Ibérique», mais aussi des expéditions des «Bandeirantes»² depuis São Paulo. La recherche de l'or et autres minerais entre 1720 et 1770 accentue la colonisation de l'intérieur. Plusieurs guerres avec les voisins, par des traités, fixent progressivement les frontières nord, ouest et sud du pays.

3. L'empire brésilien, la république, les militaires, la dictature

En 1808, la famille royale portugaise, en fuite devant les armées napoléoniennes, s'installe à Rio de Janeiro. En 1815, Jean VI élève le Brésil au rang de royaume. De 1822 à 1889, l'Empire brésilien connaît un essor considérable. En 1889, Pierre II est renversé par l'armée. Une république fédérative est proclamée: la «République des colonels». Le pouvoir réel est entre les mains des oligarchies qui possèdent la terre et les hommes. En 1930, la crise économique entraîne la chute du régime. Getulio Vargas est élu président en 1934. En 1937, il instaure un régime dictatorial. En 1945, il est déposé par les militaires. Il est réélu président en 1950. Mais l'opposition, liée aux intérêts étrangers, l'accule au suicide en 1954. Des gouvernements réformistes se succèdent. En 1964, à la suite d'un coup d'Etat militaire, les généraux accèdent au pouvoir jusqu'en 1985. La dictature restreint les libertés, réprime, torture ses opposants et contraint de nombreux Brésiliens à l'exil.

4. Le retour de la démocratie

En 1979, le général João Figueiredo est placé à la tête du pays. Il amorce un retour à la démocratie. Le 28 août 1979, une loi d'amnistie est promulguée. De nombreux exilés ont pu retourner au Brésil. En 1985, les civils reviennent au pouvoir avec José Sarney. Le retour à la démocratie est marqué par l'élection d'une Assemblée nationale constituante. Celle-ci commence ses travaux le 1^{er} janvier 1987 sous la présidence d'Ulysses Guimarães. La nouvelle – et actuelle – Constitution est votée le 5 octobre 1988. La participation populaire à l'élaboration de ce texte fondamental a été intense en raison de la possibilité pour les citoyens de présenter des «amendements populaires». Un tel amendement peut être soumis aux constituants s'il est présenté par trois entités de la société civile légalement constituées et signé par 30 000 citoyens. Ainsi 122 amendements, munis au total de 12 265 854 signatures, ont été déposés à la Constituante. À l'époque, le Brésil comptait 69 166 810 électeurs inscrits. En 1989, Fernando Collor de Mello est élu au suffrage universel. Accusé de corruption, il est «démissionné» en 1992. Depuis lors, plusieurs présidents ont assumé la charge suprême. En 2002, un métallo devenu dirigeant syndicaliste, Luiz Inácio Lula da Silva, plus connu sous le nom de Lula est élu président de la République. C'est une première dans l'histoire du Brésil. Autre première en 2010, une femme, Dilma Rousseff, accède à la présidence. Elle commence son mandat en janvier 2011³.

Projet et partenariat

Gestation et naissance

Le CEDAC est fondé en 1979, mais sa gestation remonte à l'année 1973, lorsqu'à Salvador de Bahia, du 19 au 22 avril 1973, se tient une réunion ayant pour objectif de trouver des « forces d'articulation » entre les groupes qui résistent dans l'ensemble du Brésil. Cette réunion a lieu dans un contexte de répression extrême liée à la dictature militaire et au blocage de toute forme de communication sociale (liberté d'expression, d'organisation et de participation, censure de la presse, suspension des droits de réunion, d'association et de manifestation). Cette réunion rassemble 30 participants venant de différentes régions du pays. Tous sont militants et engagés dans des actions socio-éducatives. Parmi ces participants, cinq deviendront des associés du CEDAC. Il s'agit du Père Agostinho Pretto, à l'époque aumônier latino-américain de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et aumônier national de l'Action catholique ouvrière (ACO); Virgílio Uchôa, trésorier de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB); Luiz Viegas, conseiller de Dom Paulo Evaristo Arns, cardinal de São Paulo; Jether Ramalho, directeur du Centre œcuménique de documentation et d'information (CEDI) et de Maria Angelina de Oliveira, ouvrière dans la fabrique de meubles « Espasa » à João Pessoa, militante de l'ACO et arrêtée en 1972. Le Père Agostinho Pretto a, lui aussi, été arrêté, emprisonné et torturé en 1970. Les participant(e)s ressortent de cette rencontre avec la tâche de briser l'isolement et d'alimenter l'espérance des groupes qui résistent. Pour accomplir ce travail, ils vont commencer par recenser ces groupes, puis choisissent trois personnes qui, de par leur fonction, peuvent saisir et transmettre des informations. Il s'agit de Virgílio Uchôa, Jether Ramalho et Père Agostinho Pretto. Ce travail déclenche un processus de communication et d'articulation entre des groupes de travailleurs ruraux et urbains, donnant origine à deux organisations liées à l'Eglise Catholique: la Commission pastorale de la terre (CPT) en 1975 et la Commission pastorale ouvrière (CPO) en 1976.

Dans les années 1978-1979, émerge dans la région métropolitaine de São Paulo un cycle de grèves. Ces grèves sont initiées par des jeunes militants qui profitent de structures légales à l'intérieur des entreprises, comme les Commissions internes de prévention d'accidents (CIPAS),

pour s'organiser. Ces grèves ouvrent la porte à d'autres formes de mobilisations sociales telles que des actions de solidarité pour appuyer des travailleurs en grève ou d'autres mobilisations pour revendiquer des droits économiques, sociaux, politiques et culturels. Ainsi, progressivement, renaissent le mouvement syndical et les mouvements populaires au Brésil, structurés sur des bases nouvelles. La dictature ayant provoqué la chute de toutes les formes d'organisation de travailleurs avec l'interruption des mandats des syndicalistes qui s'opposaient à la structure syndicale rattachée à l'Etat, l'arrestation de militants et la destruction de l'action syndicale dans les entreprises.

Dans ce contexte, un noyau de quinze personnes composé de syndicalistes, d'anciens dirigeants de la JOC et d'intellectuels politiquement engagés, décide alors de faire une enquête participative dans 12 Etats du pays pour identifier les principales difficultés que doivent affronter les militants ainsi que les demandes les plus importantes. Pour répondre à ces demandes, durant toute l'année 1978, ce groupe réalise 12 séminaires de formation (un dans chaque Etat où l'enquête a été menée), puis une rencontre d'évaluation du déroulement des formations afin d'établir un bilan des résultats obtenus et d'identifier les nouveaux défis à affronter. De cette évaluation ressort la proposition de créer un centre de formation permanent pour les travailleurs, ce qui a lieu en avril 1979 avec l'assemblée de fondation du CEDAC. Celui-ci se définit comme un organe de service. Son rayon d'action est national. Sa mission s'exprime ainsi: « Renforcer les organisations populaires pour qu'elles accomplissent un rôle stratégique dans le processus de re-démocratisation du pays » [Bulletin CEDAC EM AÇÃO-Edição Especial Comemorativa dos 25 anos do CEDAC; août/sept. 2004].

Les dix premières années : 1979 – 1989

Evolution du contexte

Les dix premières années sont marquées par des changements constants dans la conjoncture, lesquels provoquent de nouveaux problèmes et défis. Les mobilisations sociales et les luttes pour la démocratisation du pays sont très intenses. Durant cette période, on peut citer les grèves des métallurgistes de la région de São Paulo; l'amnistie et le

retour des réfugiés politiques; la création de la Centrale unique des travailleurs (CUT) et sa fondation en 1983, les mobilisations sociales pour la participation populaire en faveur de la Constitution, l'élection de l'Assemblée pour la Constitution en 1986 et la promulgation de la nouvelle Constitution en 1988.

Les espaces de participation créés par la nouvelle Constitution provoquent des changements politiques significatifs et enclenchent le «Mouvement pour les élections directes maintenant» (*Diretas Ja*) avec l'élection directe au suffrage universel du président de la République en 1989.

L'action du CEDAC

Le CEDAC, en tant que centre d'éducation populaire, concentre ses efforts sur la formation des travailleurs engagés dans trois domaines d'action: mouvement syndical, mouvements populaires et mouvements ecclésiastiques de base (communautés ecclésiastiques de base, pastorale ouvrière, pastorale de la femme, entre autres). Ce travail de formation envisage la construction et le renforcement d'acteurs sociaux pour qu'ils jouent un rôle stratégique dans la défense et la promotion des droits économiques, sociaux, politiques et culturels, axés sur l'exercice de la citoyenneté et l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Dans le domaine syndical

Tout au long des années 1980, le cycle de grèves s'élargit dans diverses régions du pays et touche d'autres branches professionnelles au delà des métallurgistes: chimistes, pétroliers, instituteurs, employés de banque, parmi d'autres. Au début des années 1980, le CEDAC cherche à renforcer l'organisation syndicale à travers des programmes de formation de jeunes militants et dirigeants. Comme matériel d'appui aux activités de formation syndicale, le CEDAC a publié deux livres aux Editions Loyola, dans la collection «Brésil des travailleurs»⁴. Les années suivantes, dans la même collection, trois livres sont édités, destinés au renforcement des organisations populaires. Ces livres sont des instruments fondamentaux pour apprendre à des gens qui ont été formés dans la lutte pour la survie immédiate, à planifier, gérer et évaluer l'action.⁵

Éducation populaire pour la Constitution

Entre 1985 et 1987, le CEDAC réalise, conjointement avec sept autres organisations de la société civile, le projet

d'éducation populaire pour la Constitution. À cet effet, une campagne éducative de niveau national est organisée via la réalisation de séminaires, débats et ateliers et pour laquelle ont été produits des matériels didactiques tels que cahiers, textes, vidéos.

Après les élections des membres à l'Assemblée nationale pour la Constitution, en 1986, ce projet continue à soutenir diverses formes de participation populaire (assemblées plénières pour la participation populaire à l'élaboration de la Constitution, aux amendements populaires signés par 12 millions de Brésiliens...). Pour motiver la participation populaire, une brochure a été élaborée ayant pour slogan: «Une Constitution sans peuple ne crée rien de nouveau»⁶.

Au moyen de cet instrument, utilisé pour la première fois au Brésil, des millions de citoyens brésiliens expriment leur désir de changement et de participation dans l'élaboration de la nouvelle Constitution. L'historique de ce processus est synthétisé et publié dans le livre: «*Cidadão Constituinte, a saga das emendas populares*»⁷.

Projet «Vie et savoir populaire»

Le premier projet de formation d'éducateurs pour l'alphabétisation de jeunes et d'adultes débute en 1987, quand le CEDAC est invité par le diocèse d'Itaguaí, à réaliser un projet de formation d'éducateurs en éducation de jeunes et d'adultes (EJA), financé par la fondation Educar liée au Gouvernement fédéral.

Deux ans plus tard, en 1989, répondant à la demande d'associations d'habitants et de la pastorale des bidonvilles de Rio de Janeiro, le CEDAC commence le projet "Vie et savoir populaire" avec deux objectifs: développer la formation de responsables d'associations de quartiers populaires et de bidonvilles, ainsi que celle d'éducateurs pour l'alphabétisation de jeunes et d'adultes dans leurs communautés respectives.

Travail communautaire pour la reconstruction de maisons à «La Mangueira» (Rio de Janeiro)

Durant cette même période (1988-1989), 59 familles, habitant le bidonville Mangueira, ont leurs maisons détruites par de fortes pluies. Les familles sans toit sont relogées dans une école publique située près de la communauté, entraînant la suspension des cours.

Par le passé, le CEDAC avait déjà commencé un projet de formation auprès des responsables de l'association

En 1989, le CEDAC commence le projet "Vie et savoir populaire" avec deux objectifs : développer la formation de responsables d'associations de quartiers populaires ainsi que celle d'éducateurs pour l'alphabétisation de jeunes et d'adultes.



des habitants de ce bidonville afin de les aider à prendre conscience de leurs droits fondamentaux en tant que citoyens, et de ce fait, les soutenir dans leur lutte pour l'acquisition d'eau potable, l'installation d'égouts et d'un dispensaire de santé. A la suite du problème occasionné par les fortes pluies de 1988, le CEDAC commence à soutenir le projet "Travail communautaire pour la reconstruction". Ceux qui ont perdu leurs maisons s'organisent alors en groupes de 5 à 7 familles afin de les reconstruire. Cependant, ce projet ne se limite pas à la reconstruction. Une formation sur le thème du problème du logement est réalisée ainsi qu'un échange d'expériences avec le Mouvement de lutte pour l'habitation de São Paulo, qui est un exemple de succès dans la reconstruction de maisons, réalisée dans sa majorité par des femmes de la communauté.

Au cours des six premiers mois, la motivation des familles pour participer au projet a été difficile et, c'est seulement après l'échange d'expériences avec le Mouvement de lutte pour l'habitation de São Paulo que ce projet a réellement pris forme.

Formation et accompagnement de groupes de production communautaire

Le travail du CEDAC dans le domaine de l'économie solidaire commence au cours de la seconde moitié des années 1980, par la mise en place d'un programme de formation et d'accompagnement destiné à 21 groupes de production communautaire qui ont commencé à s'organiser à l'initiative de clubs de mères dans la région métropolitaine de Rio de

Janeiro. Ce programme est basé sur les principes d'autogestion : coresponsabilité, coopération, autonomie et solidarité. Sauf rares exceptions, les groupes participant à cette formation sont constitués de femmes organisées autour de trois types d'activités productives : artisanat, confection et fabrication de produits alimentaires. Les revenus générés par ces groupes se situent entre un demi-salaire ou un salaire minimum mensuel ; ils entrent dans la composition du budget familial comme revenu complémentaire et non comme revenu principal. Ces données révèlent le niveau de fragilité de ces groupes en ce qui concerne leur viabilité économique.

Ce programme comprend la réalisation d'activités de formation et d'accompagnement des groupes tous les quinze jours, de réunions d'évaluation et de planification du travail, d'ateliers et séminaires thématiques pour répondre à leurs besoins spécifiques (développement de la capacité à entreprendre et à gérer, calcul de coûts de production et de vente, qualité du produit, marketing ...) ainsi que l'apprentissage du travail en équipe.

De cela, résulte la création, en 1988, de l'Association des groupes de production communautaire et petits entrepreneurs (AGP). L'objectif est de développer des actions pour vaincre les difficultés qui empêchent la viabilité économique, sociale et politique des groupes associés, notamment celles relatives à la production et à la commercialisation de leurs produits et services : accès au crédit, capacité de gestion, marketing et vente, inexistence de politiques publiques d'appui à l'économie populaire solidaire.

Parmi les résultats obtenus, on peut mentionner la création d'un fonds de solidarité et l'organisation d'achats en commun pour diminuer les coûts de production.

Conclusion

Par l'analyse des rapports annuels et des évaluations de la période 1979-1989, on perçoit que les dix premières années sont remplies d'activités intenses, de beaucoup de créativité et d'investissement dans la formation d'éducateurs populaires et de cadres. Ceux-ci agissent dans les mouvements sociaux populaires, dans les pastorales sociales, dans le mouvement syndical et au plan politique national. Durant cette période, on incite à la création, dans huit régions, de centres d'éducation populaire avec lesquels le CEDAC poursuit un travail articulé en réseaux.

Au travers de ces actions, considérées comme «moyens» et non comme «fins», on vise le renforcement des organisations populaires, ainsi que le changement dans la manière de penser et d'agir des personnes engagées, avec l'objectif de devenir sujet de sa propre histoire et agent de transformation sociale.

Production communautaire de savon à base d'huile de cuisine récupérée.



Les années 1990

Contexte

La décennie 1990 est marquée par la crise du chômage, l'augmentation des inégalités et la restriction des politiques sociales dues, d'une part, à l'introduction de nouvelles technologies dans la production de biens et de services, et d'autre part, au modèle de développement néolibéral et à la globalisation de l'exclusion.

La conquête de nouveaux droits, entre autres, le droit à la participation octroyé par la Constitution de 1988 ouvre le chemin à de nouvelles demandes de la part des mouvements sociaux et enclenche des changements significatifs dans le contexte politique national. Grâce à d'intenses mobilisations sociales, on obtient quelques avancées dans la législation sociale, parmi lesquelles on peut souligner la création du Statut de l'enfant et de l'adolescent (ECA) en 1990 et de la Loi organique de l'assistance sociale (LOAS) en 1993, la première garantissant les droits fondamentaux des enfants et des adolescents et la seconde ceux de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté.

En janvier 1990, Fernando Collor assume la présidence du pays et, suivant la ligne néolibérale, commence une politique de démantèlement de l'Etat. Peu de temps après, viennent des dénonciations de corruption dans le gouvernement impliquant des ministres et le président lui-même. La société civile réagit, mobilise la population, promeut de grandes manifestations sociales exigeant «l'impeachment⁸» de Fernando Collor, finalement démis de ses fonctions en 1992.

En ce qui concerne la reconnaissance et la visibilité du travail des ONG par la société, l'année 1992 s'avère très intéressante, en raison de la réalisation de l'Eco 92⁹ à Rio de Janeiro.

Au plan international, la chute du Mur de Berlin en 1989, déclenche des changements dans le contexte politique international. Dans le domaine de la coopération internationale, les ONG de coopération au développement sont atteintes, dans leurs pays d'origine, par un fort sentiment de frustration face aux nouvelles conditions d'octroi des «aides au développement» aux pays du Tiers-Monde. Ce sentiment provient du cadre donné par la vision néolibérale des institutions financières multilatérales: les politiques d'appui de la coopération internationale doivent désormais prioriser le financement de projets orientés vers certains secteurs



Groupe de production communautaire de pain

sociaux déterminés afin de sortir ces derniers du seuil de pauvreté. Par conséquent, les ONG de coopération au développement finissent par exiger de leurs partenaires une efficacité technico-économique et des résultats effectifs, au détriment des questions politiques.

Les ONG de coopération au développement se trouvent remises en question par leurs bailleurs de fonds et font face à de plus en plus de difficultés pour obtenir des ressources. Ceci les amène à redéfinir leurs politiques d'appui et leurs stratégies d'action avec pour objectifs : la planification stratégique, la gestion administrative et financière et la fourniture de résultats.

Auto-évaluation et restructuration du CEDAC

Le CEDAC décide de revoir le chemin parcouru, tente de comprendre les changements en cours, tant dans la réalité brésilienne que dans la réalité internationale. Il lui faut identifier de nouvelles exigences, évaluer l'action réalisée jusqu'alors, pour ainsi mesurer les résultats obtenus et les confronter à la mission institutionnelle et aux objectifs proposés.

Ainsi, entre 1991-1992, est réalisée une évaluation concernant l'Assemblée générale des associés, le Conseil délibératif, l'équipe technique, les organisations partenaires (clubs des mères, associations de quartier, syndicats, coopératives, entre autres) et trois évaluateurs externes. Elle a pour but de réfléchir aux pratiques éducatives de l'institution, de questionner ses références théoriques, de revoir ses concepts et de repenser sa vision de la société. A partir des résultats, l'Assemblée générale redéfinit en 1994 sa mission institutionnelle, l'étendue de son rayon d'action, ses stratégies et met en pratique des changements d'organisation et une restructuration interne.

Depuis lors, le CEDAC ne se définit plus seulement comme un service destiné aux mouvements populaires mais se

transforme en un acteur social avec une identité propre : il agit en partenariat avec d'autres acteurs sans prétendre, en aucune manière, prendre leur place. La mission institutionnelle est redéfinie de la manière suivante.

«Former et aider les mouvements sociaux urbains pour qu'ils puissent mettre en place des actions politiques et organisatrices orientées vers la production du développement, de la démocratie et de la citoyenneté, au travers de processus participatifs d'éducation et d'organisation populaire, dans la perspective de la construction d'une société juste et solidaire.» (*Rapport d'activité 2003, CEDAC*)

Le processus de restructuration inclut la mise en place d'un nouveau système de gestion par programmes et projets, élaboré avec l'accompagnement de la Fondation Getúlio Vargas (FGV).

À partir de ce moment, le CEDAC concentre ses efforts dans l'Etat de Rio de Janeiro. Son action est structurée en quatre programmes axés autour des thèmes suivants : travail et citoyenneté, éducation et citoyenneté, femmes et citoyenneté, politiques publiques et citoyenneté.

L'aide de la Fondation Getúlio Vargas a été fondamentale pour l'élaboration du nouvel organigramme, distinguant et conjuguant «activités directes avec les bénéficiaires» et «les activités de renforcement institutionnel», le plan stratégique.

Au fur et à mesure que ces réformes sont implantées, se produisent des changements dans la culture institutionnelle. Les habitudes de travail se redéfinissent plus clairement, les tâches et les fonctions sont mieux comprises. La préoccupation de l'efficacité et de l'efficacité du travail devient une coresponsabilité tant des dirigeants que de l'équipe technique. La recherche de l'efficacité et de l'efficacité a pour le CEDAC, en effet, une signification politique, c'est-à-dire de démontrer la créativité et la capacité de

proposition de la population organisée dans l'exercice de sa citoyenneté.

Une autre stratégie par laquelle le CEDAC fait preuve de son énergie est l'accroissement de sa participation aux forums et réseaux, ainsi que la pratique de partenariat avec d'autres acteurs de la société civile et des pouvoirs publics, avec l'objectif d'augmenter sa capacité d'action, de mieux utiliser ses ressources et d'obtenir un meilleur impact dans son action. Ainsi, progressivement, il arrive à dépasser les résistances historiques (il a fallu en effet, recommencer à croire dans les pouvoirs publics qui étaient jusqu'alors aux mains de la dictature militaire) et mettre en place, à la fin des années 1990, des projets en partenariat avec des pouvoirs publics. A titre d'exemple, on peut citer le «Programme de formation des conseillers municipaux pour l'emploi», réalisé durant trois années consécutives dans huit sous-régions de l'Etat de Rio de Janeiro, comprenant 92 communes. Ce programme est développé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat du travail (SETRAB) et financé par le Fonds d'aide au travailleur (FAT) relevant du Ministère du travail et de l'emploi. Il est présenté dans un guide et une vidéo¹⁰.

Actions du CEDAC

Travail et citoyenneté

La restructuration productive des années 1990 provoque des changements significatifs dans le monde du travail et une augmentation du chômage, raison pour laquelle le droit au travail devient le principal défi à relever. Dans ce contexte, "L'action d'entreprendre" gagne en visibilité au Brésil et amène les pouvoirs publics et les organisations de la société civile à investir dans deux types de programmes : création de travail et de revenus ; promotion de cours de formation professionnelle axés sur la gestion et le développement de la capacité d'entreprendre. L'objectif est de permettre à des chômeurs de se reconvertir au sein du marché formel du travail, et de les pousser à créer des coopératives ou leur propre entreprise.

Face à cette réalité, le CEDAC intensifie la formation et l'accompagnement des organisations économiques populaires qui se multiplient dans les différentes régions du pays.

Partenariat CEDAC/AGP/SACTES

A titre d'exemple, citons le travail en partenariat avec le Service allemand de coopération technique et sociale (SACTES). Grâce à une convention de coopération, celui-ci

collabore avec le CEDAC.

- › Il met à sa disposition une coopérante allemande, Ute Engelke, qui rejoint l'équipe du programme «Travail et citoyenneté» durant quatre ans, de 1993 à 1997.
- › Il investit dans la formation de l'équipe technique du CEDAC, finançant des cours de formation en méthodologie, «Compétence économique par la formation d'entrepreneurs» (CEFE), d'élaboration de plan d'affaires, de planification stratégique.
- › Il viabilise la capitalisation de l'expérience de l'Association des groupes de production communautaire (AGP) de 1988 à 1996, ce qui a abouti à la publication du livre «Solidarité et efficacité»¹¹.

Séminaire sur les questions du syndicalisme des années 1990

Durant ses premières années d'action, le CEDAC avait fortement investi dans la formation syndicale, contribuant effectivement à la construction d'un nouveau syndicalisme. Au début des années 1990, dans un scénario totalement différent, avec la Centrale unique des travailleurs (CUT) qui atteint ses dix années d'existence, le CEDAC, dans la reformulation de ses stratégies, prend la décision d'arrêter son rôle de suppléance de formation syndicale. En effet, celle-ci est l'une des fonctions intrinsèques à la CUT. Cette décision se prend, en 1992, dans le cadre d'un séminaire sur les «Questions pour un syndicalisme des années 1990». Les discussions et conclusions de ce séminaire sont présentées et publiées dans un ouvrage¹².

FCP-RJ – Forum de coopérativisme populaire de l'Etat de Rio de Janeiro

En 1996, a lieu à Rio de Janeiro la première rencontre de coopérativisme populaire, avec comme principal résultat la création du Forum de coopérativisme populaire (FCP-RJ). Ses objectifs sont les suivants : faciliter la communication et l'articulation entre les entreprises d'économie solidaire et les entités d'appui ; être l'interlocuteur des organisations et mouvements sociaux, ainsi que des gestionnaires publics, afin de proposer des politiques publiques d'appui à l'économie solidaire.

Éducation et citoyenneté

A la suite des mobilisations sociales populaires pour le droit à l'éducation, la Constitution de 1988 propose comme défi

d'éliminer l'analphabétisme en dix ans, garantissant aux Brésiliens et Brésiliennes de n'importe quel âge, le droit à l'enseignement fondamental gratuit et de qualité. La Constitution représente donc un fait très important dans la reconnaissance du droit à l'éducation des jeunes et des adultes, l'Etat devant offrir des cours du soir et créer les conditions nécessaires pour que le travailleur puisse étudier. En 1990, «Année internationale de l'alphabétisation» proclamée par l'UNESCO, le Président Fernando Collor, récemment élu, supprime la fondation Educar.

Dans la décennie de 1990, surgit le Mouvement d'éducation de base (MEB), à l'initiative de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB). Ce mouvement met en place un programme d'alphabétisation qui touche d'amples secteurs de la société civile.

Le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso [1994-2002] est également marqué par l'absence d'engagement dans le domaine de l'EJA. Même s'il participe à la V^{ème} CONFINTEA¹³, le gouvernement continue à adopter des stratégies «[priorisant] l'école primaire des enfants comme moyen d'éviter l'avancée de l'analphabétisme dans le pays.»

- *Formation d'éducateurs de jeunes et d'adultes*

Le travail de formation d'éducateurs de jeunes et d'adultes initié à la fin des années 1980, s'étend vers d'autres communes¹⁴ en partenariat avec les mouvements populaires, les pastorales sociales de l'Eglise catholique et les Secrétariats municipaux de l'éducation¹⁵.

- *Ce que recherche le CEDAC par l'alphabétisation*

Pour le CEDAC, l'alphabétisation de jeunes et d'adultes contribue à l'exercice de la citoyenneté active. En conséquence, il est associé à la prise de conscience des droits politiques et la participation à des organisations sociales de lutte pour l'éducation, le travail, l'habitation, la santé, la sécurité...

- *Comment s'est réalisée la formation des éducateurs*

La formation des éducateurs en éducation de jeunes et adultes a comme point de départ la capitalisation de l'expérience accumulée par les éducateurs tout au long de leur histoire de vie scolaire et des souvenirs de leur propre processus d'alphabétisation. Par ce moyen, on évite la superposition d'enseignements et d'informations sans connexion avec l'expérience antérieure des



Pour le CEDAC, l'alphabétisation de jeunes et d'adultes contribue à l'exercice de la citoyenneté active.

éducateurs. Les rencontres de formation sont utilisées comme des espaces d'échanges d'expérience et d'analyse de la pratique éducative permettant aux éducateurs de voir plus clairement ce qu'ils font, ce qu'ils veulent et peuvent faire.

- *Résultats obtenus*

Même si les résultats de cette formation sont encore locaux, d'envergure limitée, il est possible de citer quelques avancées.

> En ce qui concerne les éducateurs, on observe le développement d'un esprit d'enquête, de capacité de systématiser la pratique éducative. On remarque également que ceux-ci prennent conscience de l'importance de participer au Forum d'éducation de jeunes et d'adultes de Rio de Janeiro, comme espace de propositions et de contrôle de l'exécution des politiques publiques d'éducation des jeunes et adultes.

> En ce qui concerne les élèves, il y a les exemples de celles et ceux qui, en plus d'apprendre à lire et écrire, découvrent leurs droits, deviennent des citoyennes et citoyens participatifs, conscients qu'exercer la citoyenneté suppose de s'organiser, s'informer, manifester ses besoins et agir collectivement.

Enfin, le travail développé tout au long de cette décennie a rendu possible le lancement d'une nouvelle collection de publications: «Cahiers d'éducation». La rédaction de ces derniers est le travail collectif des élèves, des éducatrices et de l'équipe technique du CEDAC.

- *Appui aux écoles communautaires de Nova Aurora – Belford Roxo*

Nova Aurora est un quartier situé dans la commune de Belford Roxo, région métropolitaine de Rio de Janeiro. Il naît à la suite d'une occupation urbaine faite à l'initiative de familles sans toit, appuyée par le Mouvement de lutte pour l'habitation et par le diocèse de Nova Iguaçu dont l'évêque est alors Dom Adriano Hipólito. La demande d'appui vient au CEDAC par l'Association des habitants (fondée en 1991) et par la Communauté ecclésiale de base.

- *“Vivre et apprendre” – Appui scolaire et développement d'activités socio-culturelles des bidonvilles de la zone nord de Rio de Janeiro (1997 – 2001)*

Le projet se réalise dans sept communautés¹⁶ avec des enfants et adolescents dont les droits fondamentaux - droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation de qualité, à la sécurité et aux loisirs - ne sont pas respectés. A cause du faible niveau d'instruction et du peu d'organisation communautaire, les parents ont des difficultés pour accompagner la vie scolaire des enfants, poser des questions et exiger une amélioration de la qualité de l'enseignement auprès des directeurs, professeurs et gestionnaires publics. Les écoles publiques n'ont pas, ou très peu, de contacts avec les communautés au sein desquelles elles sont situées et regardent avec peu de sympathie les initiatives communautaires de complément pédagogique et de renforcement scolaire. Pour répondre à ce défi, le projet «Vivant et apprenant» développe, durant quatre années, une formation avec les éducateurs communautaires. Son programme est le suivant.

- Des ateliers thématiques qui débutent par un diagnostic de «l'école comme elle est» et «l'école que nous voulons». Ensuite, d'autres ateliers sont réalisés pour répondre aux besoins spécifiques détectés, par exemple : citoyenneté, droits des enfants et adolescents, sécurité alimentaire et nutritionnelle, confection de moyens pédagogiques, etc.
- Des rencontres sont organisées avec les parents pour les inciter à accompagner la vie scolaire de leurs enfants et exercer leur citoyenneté en exigeant une éducation de qualité.
- Des réunions entre éducatrices communautaires et éducatrices des écoles publiques ont lieu pour discuter du développement scolaire des enfants et de leurs besoins.

- Des activités socio-culturelles sont réalisées: camps de vacances, visites à des centres culturels, rencontres sportives, fêtes traditionnelles qui incluent, outre les parents, les habitants de la communauté.

Programme femmes et citoyenneté

Formation et accompagnement de la pastorale de la femme réalisés en partenariat avec trois diocèses: Nova Iguaçu, Duque de Caxias et Itaguaí.

Il s'agit d'un projet d'éducation visant la participation des femmes, tant dans les mouvements populaires de lutte pour les droits de citoyenneté que dans les espaces de formulation, décision et contrôle des politiques publiques.

Malgré les avancées obtenues à partir de la seconde moitié des années 1980, des droits conquis par la loi ne sont pas devenus réalité pour les femmes des secteurs populaires, par manque d'information.

Pour faire face à cette situation, cette pastorale a mis sur pied en partenariat avec le CEDAC, une formation dans les communes de Nova Iguaçu, Duque de Caxias, São João de Meriti, Mangaratiba, Angra dos Reis et Parati. Celle-ci a comme point de départ un diagnostic participatif sur les droits de la femme et leur accès aux services publics dans les domaines de la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'assainissement de base et l'habitation. Un plan de formation est élaboré et réalisé au moyen de rencontres, séminaires, assemblées et ateliers thématiques sur la citoyenneté, les droits acquis, les nouveaux droits à conquérir, l'importance de leur participation dans les conseils paritaires des politiques publiques.

Quelques résultats obtenus par ce travail :

- A Angra dos Reis (Angra des rois), un groupe de théâtre “Angra des reines” démarre, en tant qu'instrument d'éducation populaire dirigé spécifiquement par et pour les femmes. Une première pièce, la «Messe des femmes pour le nouveau millénaire», est créée à partir du vécu des femmes du groupe. Cette pièce est par la suite présentée dans des communautés populaires, mais aussi au Forum social mondial de 2003 à Porto Alegre, ainsi qu'à l'Université fédérale de Rio de Janeiro. Par la suite, d'autres pièces de théâtre seront créées et mises en scène, toujours en lien avec la réalité des femmes et la situation du Brésil et de la planète.

- Un groupe de femmes de la pastorale d'Angra dos Reis accompagne régulièrement les débats sur les projets de loi de la Chambre des conseillers municipaux.
- Dans leurs communes respectives, les leaders de la pastorale de la femme de Duque de Caxias, Angra dos Reis et São João de Meriti participent aux conseils des droits de la femme, de l'assistance sociale, de la défense des droits des enfants et adolescents.

Les années 2000

Le contexte

Cadre politique

Le contexte politique des années 2000 est marqué par les élections présidentielles de 2002 et de 2006. Elles permettent d'expérimenter les possibilités et les limites d'un gouvernement d'orientation démocratique et populaire pour changer les rapports des forces existant dans une société comme la brésilienne, marquée par une grande concentration de richesse et de pouvoir.

Durant deux mandats consécutifs, outre l'implantation de politiques sociales permettant la réduction du niveau de pauvreté, le gouvernement Lula ouvre des espaces de dialogue avec des secteurs organisés de la société civile, par exemple, les conseils de politiques publiques, les congrès académiques, les réseaux et les forums, les mouvements sociaux et autres secteurs de la population organisée. Jusqu'à aujourd'hui, ces espaces n'ont encore qu'un caractère consultatif; la construction de la citoyenneté délibérative a encore un long chemin à parcourir.

Crise financière dans les ONG

En raison de leur grande dépendance vis-à-vis des ressources financières venant de l'étranger, les ONG ont connu et connaissent de grandes difficultés à maintenir leur fonctionnement institutionnel. Année après année, depuis l'an 2000, le volume des ressources venant de la coopération internationale diminue. Ceci est dû à de nombreux facteurs :

- l'inexistence d'un cadre légal qui régulerait les relations entre l'Etat et les organisations de la société civile, qui valoriserait et légitimerait l'accès de celles-ci aux financements publics;
- la perte de l'importance du Brésil dans l'aide internationale au développement et son déplacement vers d'autres

régions du monde.

- la valorisation du real par rapport à l'euro et au dollar, entraînant des pertes au niveau du change;
- la complexité des démarches, les exigences bureaucratiques et la sévérité des critères de sélection pour accéder aux finances publiques;
- les difficultés pour mobiliser des ressources financières locales. D'une part, certaines ONG ne disposent pas des outils de communication qui leur permettraient de diffuser de manière permanente des informations sur leurs actions et de se faire ainsi connaître du grand public.

D'autre part, les médias utilisent l'expression «projets sociaux» quand il s'agit de projets à caractère sportif et culturel, lancés par des personnalités ou des entreprises. Alors que, quand il s'agit de détournement de fonds, de corruption ou d'autres sujets semblables, les médias se réfèrent sans distinction aux ONG et projets sociaux. De cette manière la presse contribue à jeter le discrédit sur ces derniers et encourage la criminalisation et la dévalorisation politique d'organisations qui constituent des forces vitales dans le développement social et démocratique du pays.

Nouvelle évaluation

L'évaluation réalisée en 2001-2002, sous la houlette du Centre de statistiques religieuses et d'investigations sociales (CERIS) et de la Fédération des organes d'assistance sociale et éducative (FASE), permet de constater que le travail du CEDAC est dispersé dans un grand nombre de communautés et de municipalités, rendant difficile le suivi adéquat des actions et de leurs résultats.

Une transition dans la structure opérationnelle du CEDAC est donc nécessaire. Il s'agit de passer d'une logique de travail par programme (éducation et citoyenneté, travail et citoyenneté, femmes et citoyenneté, politiques publiques et citoyenneté) à une logique de travail interdisciplinaire dans quatre secteurs territoriaux: Anil - zone ouest de Rio, Duque de Caxias, Angra dos Reis et Pinheiral.

L'Assemblée générale de 2003 se penche sur ces propositions ainsi que sur les problèmes financiers; elle détermine un ensemble de mesures à mettre en œuvre au cours des 3 années suivantes.

A court terme, on décide de chercher des ressources financières auprès d'entreprises et d'instances des pouvoirs publics au niveau fédéral, régional et municipal.

Par ailleurs, l'Assemblée générale estime importante la réalisation de deux projets en 2004: le Programme Mercosud social et solidaire (PMSS), qui réunit dix-huit ONG, partenaires du CCFD (ONG française de coopération internationale), situées dans cinq pays du Cône Sud et le projet d'appui au développement local du «Conjunto Campinho», un quartier de la zone ouest de Rio, mis en place par cinq ONG partenaires de Misereor (ONG allemande de coopération internationale).

Le CEDAC commence alors une restructuration institutionnelle, établit un plan de réduction des dépenses de fonctionnement et entame des démarches pour obtenir des ressources financières locales. Dans ce sens, sept projets sont élaborés et présentés respectivement aux:

- Ministère du travail et de l'emploi (MTE),
- Ministère du développement social,
- Ministère des sciences et de la technologie (FINEP),
- Fondation nationale pour le développement de l'éducation (FNDE-MEC),
- Entreprise d'Etat Petrobras,
- Fondation de la banque Itaú,
- Brasil Foundation.

Des sept projets présentés, seuls deux sont acceptés et réalisés de 2005 à 2007:

- le recensement des entreprises d'économie solidaire, dans les Etats de Rio de Janeiro et du Espírito Santo, projet financé par la FINEP;
- les actions éducatives complémentaires à Mesquita, RJ; projet financé par le FNDE-MEC.

Dans les années suivant l'Assemblée générale de 2003, le CEDAC perd plusieurs partenaires historiques. De plus, il doit affronter une perte de 30% du budget annuel, en raison des taux de change. Cela le conduit à réduire de 20% la charge horaire de travail du personnel qui ne travaille plus que quatre jours par semaine.

En conséquence, il est décidé de donner priorité à l'action directe avec des organisations locales, ainsi que la participation à des réseaux, des forums et des plates-formes d'action collective avec comme axes thématiques:

- l'économie solidaire,
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- la participation citoyenne,
- les politiques publiques,
- le développement local.

Au cours des années 2007 et 2008, afin de diminuer la

dépendance à la coopération internationale, le CEDAC participe à plusieurs appels de fonds publics qui, jusqu'à aujourd'hui n'ont pas donné de résultats significatifs.

A cause de ces limites financières, le développement de l'institution reste un grand défi à affronter.

Action du CEDAC

Le travail par programme spécifique continue jusqu'à la fin de 2002. Par la suite, comme mentionné plus haut, l'action du CEDAC s'articule en cinq lignes d'action et se déroule en priorité dans quatre zones géographiques, selon les axes suivants:

- formation de formatrices et formateurs autonomes, capables d'acquérir de manière critique et créative des connaissances leur permettant de réinventer leur pratique éducative;
- consolidation des organisations sociales populaires, en étroite relation avec le renforcement de la citoyenneté (cela dans le but d'accéder aux droits économiques, sociaux, politiques et culturels et d'améliorer la qualité de vie de la population);
- politiques publiques (avec l'objectif, d'une part, de sensibiliser les leaders communautaires à l'importance de leur participation dans les instances de décision, d'exécution, de gestion et de contrôle des politiques publiques, et d'autre part, de sensibiliser les gestionnaires publics à l'importance de remplir leur rôle de manière démocratique);
- économie solidaire;
- développement local et communautaire (en tant qu'axe d'action transversale, il est la ligne d'horizon à atteindre à moyen et long terme).

A titre d'exemple, voici quelques projets développés dans cette nouvelle logique d'intervention.

Projet «Vive la vie»

Réalisé de 2003 à 2007, ce projet concerne des éducatrices, enfants et adolescents de deux quartiers: Anil (quartier de la zone ouest de Rio de Janeiro) et Jardim Gramacho, (quartier populaire de la commune de Duque de Caxias). À partir de 2006, Parque Maíra, quartier de Pinheiral, ville située dans le sud de l'Etat de Rio, est incorporé à ce projet.

L'action ainsi menée permet non seulement de réduire les redoublements et l'abandon scolaire mais donne également



Jardim Gramacho est un quartier pauvre, marqué par des problèmes de chômage, d'insécurité, de mauvaises conditions de santé et d'éducation.



Face à la dégradation croissante de la qualité de vie dans Jardim Gramacho, les organisations sociales ont décidé d'organiser un forum communautaire qui rassemble les organisations sociales du quartier.

lieu à des activités socio-culturelles, sportives et récréatives avec la participation des familles et d'organisations communautaires.

Situé au cœur d'un projet plus ample de développement communautaire¹⁷, « Vive la vie » a donné d'autres résultats.

- Les relations entre l'école communautaire, la crèche ou l'école maternelle s'améliorent; les familles et les organisations populaires articulent davantage leurs actions autour d'un forum communautaire, interlocuteur de la communauté avec les pouvoirs publics et d'autres organisations de la société civile.
- L'école communautaire a agrandi l'espace de loisirs des enfants et des adolescents grâce à l'acquisition d'un terrain situé à côté de ses locaux.
- L'école devient plus vivante et l'ambiance plus joyeuse grâce à la peinture des murs de la cour de récréation sur le thème « l'école de nos rêves », peinture réalisée par les membres de la communauté.

Programme Mercosud social et solidaire (PMSS)

Initié en 2004, et financé par le CCFD et par l'Union européenne, ce programme veut incorporer une dimension sociale au processus d'intégration régionale et consolider l'exercice de la citoyenneté dans les pays du Cône Sud en privilégiant les secteurs et les régions ayant le plus besoin de promouvoir la participation citoyenne.

Le PMSS comprend dix-huit ONG de cinq pays (Brésil,

Argentine, Uruguay, Paraguay et Chili), parmi lesquels trois ONG brésiliennes : CEDAC (Rio de Janeiro), l'Institut Polis (São Paulo) et CENTRAC (Campina Grande-Paraíba).

Les ONG participantes développent des actions socio-éducatives avec des populations marginalisées et exclues afin que ces dernières améliorent l'exercice de leur citoyenneté. Dans le cadre de ce programme, la citoyenneté n'est pas comprise seulement comme l'accès aux droits civils et politiques, mais aussi comme moyen pour réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie.

Il n'a pas été facile de construire une plate-forme d'action dans un pays comme le Brésil, qui a les dimensions d'un continent, d'autant plus que les trois ONG qui y participent sont situées dans des régions très éloignées les unes des autres. De nombreux efforts ont été nécessaires pour mettre en place des espaces de discussion et pour réussir à influencer la définition des politiques publiques.

La stratégie utilisée a été de s'articuler avec des réseaux et forums nationaux déjà existants qui travaillent les mêmes axes thématiques que le PMSS. Ce sont les entités suivantes :

- Forum brésilien de sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- Forum brésilien d'économie solidaire,
- Forum national de participation populaire.

Dans le cadre du premier forum, le PMSS a organisé une campagne nationale pour le droit à l'alimentation. Il a participé à des conférences nationales, régionales et municipales sur le thème de la sécurité alimentaire et



Activités socio-culturelles développées dans le cadre du projet *Vivre la Vie*.



L'action menée dans le cadre du projet *Vivre la Vie* permet de réduire les redoublements et l'abandon scolaire.

nutritionnelle où ont été définies les lignes directrices d'une politique nationale ad hoc. Cela a abouti au projet de loi 11.346, envoyé au Congrès national en octobre 2005, approuvé le 05 septembre 2006 et ratifié par le Président Lula.

Le bureau brésilien de coordination du PMSS continue de développer des contacts avec le gouvernement fédéral, participe à des rencontres du Mercosul organisées par le secrétariat de la présidence de la République. Elle a également fait partie du groupe de travail qui a organisé le «Sommet des Amériques» et réalisé le séminaire «Intégration régionale et genre» en partenariat avec le réseau «Mercocidades».

Appui au développement local à Pinheiral

En réponse à la demande de la mairie de Pinheiral, le CEDAC lance, en 2001, un projet d'appui au développement local sur ce territoire. Le point de départ est une analyse de la conjoncture municipale afin de saisir les principaux défis à affronter par le gouvernement municipal, responsable en dernière instance de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi d'un programme de développement qui réponde aux besoins de la population.

Ensuite, est mis en place un programme de formation destiné aux membres de l'administration communale - secrétaires, experts, techniciens - dans le but de les sensibiliser à la nécessité de dialoguer avec les conseils municipaux en tant qu'espaces de participation citoyenne à la gestion publique. Les conseils sont des espaces publics, de nature délibératif et consultatif, de composition plurielle et paritaire entre l'Etat et la société civile, dont la fonction est d'élaborer et de surveiller la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles. Les conseils sont des canaux efficaces de participation, qui permettent d'établir une société où la

citoyenneté n'est plus seulement un droit, mais une réalité. L'importance des conseils n'est pas seulement dans leur rôle de renforcement de la participation démocratique des citoyens mais aussi dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

En 2003, l'action du CEDAC se focalise sur les organisations de la société civile et leurs responsables. Elle culmine dans la réalisation du premier séminaire sur le développement local qui a lieu en novembre de la même année et rassemble environ cinquante personnes, conseillers municipaux et responsables d'organisations de société civile. Ces derniers construisent de manière participative, un programme de développement local pour Pinheiral.

Ce séminaire est précédé par l'établissement d'un diagnostic, lui aussi participatif, consistant à recenser :

- les différents acteurs sociaux et leurs communautés respectives,
- les groupes organisés et leurs relations avec les pouvoirs publics locaux,
- les équipements publics existant.

Ce diagnostic est réalisé grâce à des entrevues avec des personnes habitant et travaillant à Pinheiral depuis longtemps. Il permet de reconstituer l'histoire de la ville, de mieux connaître la réalité locale, les politiques publiques, ainsi que l'action des mouvements sociaux. Ce séminaire situe la réalité de Pinheiral dans le contexte de l'histoire du Brésil et met en relief les luttes des mouvements sociaux pour la consolidation de la démocratie et de la citoyenneté.



Forum social mondial de 2010 à Santa Maria, Rio Grande do Sul.

A la suite de ce travail, des responsables de l'association d'habitants du quartier de Parque Maíra sollicitent l'appui du CEDAC pour élaborer un projet de développement communautaire. Parque Maíra est une zone de la commune de Pinheiral, occupée par 350 familles de « sans abri » depuis vingt-cinq ans avec l'appui du Syndicat des métallurgistes et du diocèse de Volta Redonda¹⁸.

Il y aurait beaucoup d'autres projets à présenter, mais il s'agit ici de retracer l'histoire du CEDAC et non de faire le compte-rendu de tous les projets réalisés en trente ans...

L'apport du CEDAC en matière d'économie solidaire est développée dans le chapitre 3, résultats de l'atelier sur l'économie solidaire.

Conclusion de l'auteur du rapport :

Regard vers le futur

Au moment de célébrer ses trente ans d'existence, le CEDAC veut résolument regarder vers l'avenir et projeter son action future...

En prenant pour base, les apprentissages et les enseignements des expériences accumulées au long des ans, il veut réaffirmer son engagement à contribuer à faire avancer la démocratie participative, construire la citoyenneté active, consolider les organisations populaires considérées comme sujets politiques collectifs, comme forces vitales de la transformation sociale et politique.

C'est tout cela qui a maintenu le CEDAC VIVANT

Et c'est la raison de notre existence.

L'équipe du CEDAC durant le Forum social mondial de 2003.



Contribution financière

L'appui financier – évalué à près de 2 millions de CHF – apporté par le MCI au CEDAC entre 1983 et 2007, l'a été par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération subventionnée par des collectivités publiques, entre autres, la DDC, le Canton et la Ville de Genève et les Communes de Carouge, Plan-les-Ouates, Vernier et Versoix. Le MCI a aussi reçu des dons de la part de privés.

Haïti - Programme d'appui à l'insertion sociale (PAIS)

Par Christiane Escher et Marlyse Thommen,
chargées de projet au MCI

PAIS est une association créée en 2005 ; son objectif est de s'engager en faveur du développement durable en Haïti.



Carte de situation d'Haïti
 © Rémi Kaupp, CC-BY-SA,
 Wikimedia Commons



Contexte

Histoire

L'histoire officielle d'Haïti commence le 5 décembre 1492 avec l'exploration entreprise par Christophe Colomb pour le compte de la couronne d'Espagne. Colomb prend possession de l'île sur laquelle il débarque et lui donne le nom d'Hispaniola. Dès 1503, les premiers esclaves noirs sont amenés. En 1517, la traite des Noirs - autorisée par Charles Quint - se met en place avec le commerce triangulaire. La dernière révolte indienne est écrasée. En moins de 25 ans, les populations d'origine - les Indiens Taïnos ou Arawaks - sont décimées par la brutalité de l'esclavage et les maladies importées par les conquérants. Les Espagnols sont essentiellement intéressés à l'or. A partir de 1530, l'île en rapporte déjà de moins en moins. Dès ce moment les Français s'intéressent à la partie occidentale qui deviendra la colonie de Saint-Domingue, la future Haïti.

La colonie de Saint-Domingue devient la plus riche des Antilles. La canne à sucre et le café sont exploités sur de grandes plantations. Au milieu du XVIIIe siècle, on y compte environ 200'000 esclaves. En 1789, à la veille de la Révolution française, ils sont au nombre de 500'000 pour 32'000 Blancs et 28'000 gens de couleur libres (mulâtres et affranchis).

La Révolution française déclenche des violences en cascade. Les colons réclament l'autonomie et les libres de couleur, l'égalité avec les Européens. La révolte des esclaves

Généralités

Superficie : 27 750 km²

Population estimation : 9,5 à 10 millions

Diaspora

Estimation à plus de 2 millions ;

Elle envoie entre 1,7 et 2 milliards de \$US par an au pays

Langues : créole, français

Religions :

- le vaudou amené d'Afrique par les esclaves
- le catholicisme introduit par la colonisation
- les protestantismes, historique et récent

PIB par habitant :

700 \$US en 2009

Taux d'alphabétisation : 52 %

Espérance de vie : 61 ans

Indice de développement humain :

145^e sur 169 pays

Président :

Michel Martelly entré en fonction en mai 2011

noirs débute en août 1791 par la «cérémonie du Bois-Caïman». Sous la conduite de Toussaint Louverture, les Noirs passent de la révolte à une lutte de libération. En 1793, les commissaires de la Convention en France proclament la liberté des esclaves. En février 1794, la Convention confirme par acclamation cette déclaration et étend l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises. Napoléon, comprenant la richesse que représente la colonie de Saint-Domingue, entend y rétablir l'esclavage. Il y envoie une flotte de 30 000 hommes à bord de 86 vaisseaux, menée par son beau-frère, le Général Leclerc. La flotte arrive le 29 janvier 1802.

Colonisation et traite esclavagiste des Noirs caractérisent Saint-Domingue jusqu'au 1^{er} janvier 1804, date de l'issue victorieuse contre les troupes de Napoléon. L'indépendance, le 1^{er} janvier 1804 a signifié la fin de la colonie en même temps que l'abolition de l'esclavage et la naissance de la première république noire libre du monde.

Cependant Haïti se retrouve isolée sur la scène internationale. La France ne reconnaît l'indépendance qu'en 1825 sous le roi Charles X qui exige le paiement d'une indemnité, «rançon contre l'indépendance» de 150 millions de francs-or. Cette somme sera ramenée à 90 millions de francs en 1838 et la fin du remboursement se situe en 1888¹⁹. Cette somme qui sera appelée plus tard «dette illégitime» handicape Haïti dès sa naissance.

Le XIX^e siècle sera en Haïti celui de la difficile construction de l'unité nationale²⁰. De 1915 à 1934, a lieu une occupation «américaine» conduisant à des révoltes de paysans, connues sous le nom de révolte des «cacos». Cette occupation est suivie de régimes civils ou militaires instables. En septembre 1957, l'armée organise des élections qui vont installer François Duvalier («Papa Doc») au pouvoir jusqu'au plébiscite de février 1971 qui lui permet de désigner son fils Jean Claude («Baby Doc») comme successeur. François Duvalier s'entoure d'une imposante milice appelée «volontaires de la Sécurité nationale» et surnommée «les tontons macoutes». Elle sème la terreur dans tout le pays. Papa Doc décède le 21 avril 1971. Le régime de son fils s'enfonce dans la corruption et l'incompétence. En mars 1983, le pape Jean-Paul II, en visite en Haïti, déclare en français: «Il faut que les choses changent ici.» Dès lors l'Eglise catholique encourage une réflexion sur la démocratie.

Politique récente

L'année 1986 est considérée comme le tournant politico-économique du pays. Elle est marquée à la fois par la chute de la dictature des Duvalier mais aussi par le début de l'ère néolibérale imposée par les puissances dominantes et les institutions financières internationales.

La fin des Duvalier ne signifie pas encore la fin de la dictature. Une autre période très instable prend place avec une succession de coups d'Etat²¹.

Suite à l'exil de Jean Claude Duvalier, dès 1986, une nouvelle Constitution est mise en chantier. Elle fait l'objet de vastes débats au cours de son élaboration. Considérée comme le prélude à l'avènement d'un nouvel Etat, consacré par une nouvelle charte fondamentale, cette constitution postule les droits politiques et les grands principes qui doivent régir la nation. Elle définit de grands axes tels que la réforme agraire, la souveraineté économique et politique, la décentralisation, la scolarisation universelle, l'alphabétisation pour tous, l'accès à l'université sur la base du mérite. Elle se prononce pour le créole comme langue officielle, le droit à la vie, à la santé, au travail, au logement, à l'alimentation, etc. Elle est adoptée le dimanche 29 mars 1987 par environ 1,5 millions de votants. Des élections démocratiques sont organisées et le peuple choisit de placer Jean-Bertrand Aristide à la présidence le 16 décembre 1990 avec 67,48% des voix²². Aristide est investi le 7 février 1991 et René Préval est nommé Premier ministre. Seulement huit mois après sa prestation de serment, le 30 septembre 1991, un coup d'Etat déloge Aristide. Le commandant en chef de l'armée, le Général Raoul Cédras, prend le pouvoir²³.

Sous la présidence de Bill Clinton, avec le soutien du Conseil de sécurité des Nations Unies, les Etats-Unis interviennent, suite à une visite de l'ancien Président Jimmy Carter et du général Colin Powell. Le 19 septembre 1994, 20 000 soldats étasuniens débarquent en Haïti. Le 15 octobre 1994, le Président Aristide est rétabli dans ses fonctions. Puis René Préval, son proche, est élu à la présidence de la République le 17 décembre 1995. Ce dernier réussit à accomplir un mandat entier sans coup d'Etat ni destitution. Jean-Bertrand Aristide lui succède à nouveau en 2000 mais à la suite d'élections entachées d'irrégularités et du boycott de l'opposition. Le pays plonge à nouveau dans une situation confuse. En 2003, l'opposition s'organise sous le nom de «Groupe des 184». Sous la pression de la France et des

Autosuffisant jusque dans les années 80, Haïti importe 82% de sa consommation de riz en 2008, suite à la chute des droits de douane et à la ruine des petits paysans qui en a résulté.



Etats-Unis, Jean-Bertrand Aristide démissionne le 29 février 2004 et finit par être accueilli en Afrique du Sud. Après une période de transition et avec la présence de la MINUSTAH²⁴, la présidence est à nouveau assumée par René Préval.

A la suite du tremblement de terre du 10 janvier 2010, les élections présidentielles sont différées. Après un nouvel épisode confus et conflictuel, Michel Martelly assume la charge de la présidence à partir de mai 2011.

Economie

Un point de départ défavorable

Dès l'indépendance, l'économie haïtienne est handicapée par le coût de la « dette illégitime »²⁵. Après 1804, deux secteurs économiques, relativement isolés l'un par rapport à l'autre, se développent :

- d'une part, une culture d'autosuffisance et d'autonomie, orientée vers le marché intérieur, l'autosuffisance, les échanges non monétaires, avec une forte agriculture paysanne qui historiquement a toujours pu produire 70 à 80% de la nourriture de base du pays ;
- d'autre part, l'exportation de produits tels que le sucre, le café, le cacao et les huiles essentielles, notamment le vétiver.

Deux tentatives de modernisation, deux échecs

Au XX^e siècle, il y a eu deux tentatives majeures de modernisation et de diversification qui s'éloignent de ce simple modèle bipolaire. La première a lieu en 1915, au moment de

la première occupation étasunienne. Les Etats-Unis veulent investir massivement dans quatre pays de la région : Haïti, la République dominicaine, Puerto Rico et Cuba. De fait, la plupart de l'investissement des Etats-Unis s'effectue dans les autres pays. Haïti a joué plutôt un rôle de fournisseur de main-d'œuvre bon marché pour alimenter les industries étasuniennes de la République dominicaine et de Cuba. La conséquence en a été l'émigration massive de mains d'œuvre vers ces deux pays pour travailler dans les usines implantées grâce aux capitaux étasuniens. La deuxième tentative a lieu au début des années 1970. Elle concerne l'industrie de montage à l'exportation, caractérisée par de la sous-traitance et de bas salaires (bloquée depuis 1982). Ces deux tentatives échouent.

La libéralisation de l'économie et les ajustements structurels

En 1982, commence en Haïti la mise en application des politiques économiques néolibérales²⁶ et, à partir de 1986, la mise en place formelle des programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales²⁷. L'économie dominante reste toujours paysanne tandis que l'économie urbaine est surtout caractérisée par l'emploi dans des micro-entreprises et de travail dans l'économie informelle. En 1986-1987, dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel, les autorités haïtiennes ont abaissé les barrières douanières de sorte que le marché national a très vite été envahi par des produits étrangers hautement subventionnés, notamment en provenance des Etats-Unis. Suite à un programme signé avec le FMI en 1995, les droits de



A Haïti, il ne reste que 2% du territoire couvert par des forêts.

douane sur le riz passent de 35% à 3%. Le riz en provenance du voisin étasunien inonde le marché haïtien. La chute des droits de douane entraîne la ruine des petits paysans et transforme le pays, autosuffisant jusque dans les années 1980, en importateur de riz. En 2008, Haïti importe 82% de sa consommation de riz et utilise environ 80% de ses recettes d'exportation uniquement pour payer des importations de produits alimentaires.

Social

Environnement et conditions climatiques

Au XV^e siècle, lorsqu'elle fut découverte par Christophe Colomb, l'île était couverte à 80% de forêts. Au XVIII^e siècle, les planteurs et les négociants ont éliminé massivement les arbres et exploité les sols jusqu'à l'épuisement. Pendant l'occupation, les entreprises étasuniennes accélèrent le déboisement en défrichant pour planter sisals et hévéas. La colonisation a détruit 45% du stock forestier d'Haïti tandis que la néocolonisation a réduit ce stock de 30%. La zone forestière qui représentait encore 60% de la surface totale d'Haïti en 1923 est passée à 20% en 1956. La dictature des Duvalier va encore réduire ce stock forestier de 90%, ne laissant que 2% du territoire haïtien couvert par des forêts. Aujourd'hui les rares arbres qui restent continuent à être abattus pour faire du charbon de bois pour la cuisson des aliments.

Par ailleurs, Haïti est comme toute la Caraïbe une région cyclonique. Le cyclone Hazel reste encore présent dans les mémoires avec son millier de morts en 1954. Plus

récemment, en 2004, le cyclone Jeanne a tué plusieurs centaines de personnes et, en 2008, quatre tempêtes et ouragans successifs (Fay, Hanna, Ike et Gustave) ont causé la mort de près d'un millier de personnes et en ont laissé des milliers d'autres sans-abri. La ville des Gonaïves a été particulièrement atteinte et sinistrée²⁸.

Religions

La religion apportée par les esclaves est le vodou, catalyseur de leur révolte, et que l'on peut considérer comme constitutif du socle culturel d'Haïti. Il a été longtemps maintenu dans la clandestinité et très réprimé notamment par des campagnes anti-vodou menées par l'Eglise catholique dans les années 1940. La colonisation a introduit et établi le catholicisme, suivi du protestantisme dit « historique » et plus récemment d'un grand nombre de courants protestants. En 1860, un concordat est établi entre Haïti et l'Eglise catholique remettant à celle-ci le soin de l'éducation primaire. Finalement la religion vodou a été officialisée par la Constitution de 1987.

Education et culture

Le système éducatif haïtien est l'un des plus privatisés du monde. Il est reconnu que les parents d'élèves sont parmi ceux qui dépensent le plus au monde pour l'éducation en proportion de leurs revenus!

Dans l'éducation primaire, seules 10% environ des écoles sont publiques. Les écoles privées catholiques, protestantes et non confessionnelles représentent donc 90% de l'offre scolaire. Malgré cette prolifération, 500 000 enfants environ n'ont pas accès à l'école.

Oeuvre du peintre
haïtien Valmidor
(paysage champêtre).
Photo MCI



Un phénomène très prononcé est celui des enfants «sur-râgés». Il s'agit du décalage entre leur niveau scolaire et leur âge. Soit ils n'ont pu faire leur entrée à l'école à temps, soit ont été dans l'obligation d'abandonner la scolarité en cours d'année et de recommencer l'année suivante, soit ils ont dû redoubler fréquemment, surtout en raison de la pauvreté²⁹. Par ailleurs, la formation professionnelle est très peu développée, sous valorisée, peu appréciée. En 2010, on évalue à 57 % le taux d'adultes analphabètes dans le pays. Cependant, au plan culturel, il existe une très grande créativité et une étonnante richesse de production littéraire, musicale et de peinture... Trop méconnue, hélas.

Espérance de vie et santé

Avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010, l'espérance de vie à la naissance est évaluée à 62 ans (61 pour les hommes, 63 pour les femmes). Et avant la réapparition du choléra, les principales maladies sont le paludisme, la tuberculose et le sida.

Les «restaveks»

Au nombre des problèmes sociaux il faut signaler les «restavèk», de l'expression «rester avec». Il s'agit d'enfants en domesticité, provenant en majorité de la campagne où les familles ne peuvent subvenir à leurs besoins, et confiés en ville à des membres de leur propre famille ou à des familles plus aisées. Cette pratique se fait contre des promesses de logement, nourriture, scolarité. Bien souvent ces promesses se révèlent fausses et, ou, largement exagérées. En réalité, ces enfants sont généralement soumis à de durs labeurs (chercher de l'eau, nettoyer, etc.) sans horaires définis, à beaucoup de promiscuité et à des abus sexuels. Leur nombre est évalué entre 250'000 et 300'000.

Pauvreté et paupérisation

Compte-tenu de la situation décrite dans ce qui précède, personne ne sera étonné qu'Haïti soit classé comme un des pays les plus pauvres de la planète. Sur une population estimée, en 2006, à 8,4 millions d'habitants, 76 % vit en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 2 \$US par jour, tandis qu'environ 56 % vit dans une pauvreté extrême avec moins de 1 \$US par jour.

La moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable et

seulement 28 % a accès à un système sanitaire décent (notamment des toilettes ou des latrines). L'inégalité des revenus figure parmi les plus élevées du monde. La pauvreté est avant tout un phénomène rural : neuf pauvres sur dix vivent à l'extérieur de la capitale Port-au-Prince et 82 % de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les causes de la pauvreté sont multiples, complexes et interagissent entre elles. Les liens entre faible accès à l'éducation, à la santé, à une alimentation saine et suffisante, faible production agricole et leurs interactions dans le cycle de la pauvreté sont évidents. S'ajoutent : instabilité, répression politique, mauvaise gouvernance, corruption, dépenses peu élevées en matière de santé et d'éducation, faibles investissements et productivité, pressions des organismes internationaux et bailleurs de fonds...

A Haïti, il existe une très grande créativité et une étonnante richesse de production littéraire, musicale et de peinture...





La dette extérieure³⁰

Entre 1957 et 1986, sous la dictature des Duvalier, la dette extérieure publique d'Haïti est multipliée par 17,5. En 1986, elle atteint 750 millions de dollars alors qu'au même moment la fortune personnelle de la famille Duvalier est estimée à 900 millions de dollars.

Soumis aux plans d'ajustement structurel à partir de 1986, Haïti est fortement touchée. L'ouverture de l'économie haïtienne au commerce mondial et la forte pression des créanciers contribuent alors à l'augmentation de cette dette extérieure. Avec la poursuite des réformes néolibérales, elle augmente de façon exponentielle. Le peuple haïtien produit les richesses nécessaires aux remboursements et s'enfonce dans la misère.

Entre 1970 et 2007, le montant total du service de la dette atteint la somme colossale de 1,37 milliard de dollars. Entre 1986, année de la chute de la dictature des Duvalier, et 2007, ce montant s'élève à 1,03 milliard de dollars. Si la dette contractée sous les Duvalier est clairement « odieuse », celle pour rembourser la dette de la dictature et soumettre le pays à l'ajustement structurel l'est tout autant³¹.

La crise du cochon créole

Dans les années 1960, le cheptel porcin est estimé à 3 millions de têtes. Au cours des années 1979-80, il tombe à 1,60 million. Les raisons en sont le faible taux de reproduction de 1,5 portée par an, le manque de lait chez les truies mal nourries, le faible taux de porcelets sevrés par suite d'indisponibilité d'aliments de substitution, l'absence de crédit pour l'achat de supplément de nourriture. En effet, l'alimentation

La pauvreté est avant tout un phénomène rural : neuf pauvres sur dix vivent à l'extérieur de la capitale Port-au-Prince et 82 % de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté.

des porcs provient notamment des quelques manguiers, avocats et palmistes des exploitations agricoles. Or, ces dernières, rapetissent d'une taille de 3 à 6 hectares à un hectare, voire moins, en raison de la pression sur la terre pour les cultures sarclées. Celles-ci accélèrent encore le déboisement. En outre, avec la loi successorale, il n'y a plus de garantie de survie de l'unité économique d'exploitation familiale. L'émiettement des parcelles de terrain a un impact négatif direct sur l'alimentation des porcs.

En 1978, une maladie, la peste porcine africaine, décime le cheptel haïtien. En l'espace d'un an, la population porcine passe de 1,66 million de têtes à 606 718. Pour contenir cette épidémie, le gouvernement fait procéder à un abattage systématique tout le long des 360 km de la frontière haïtiano-dominicaine sur une largeur de 15 km : 100 000 porcs sont tués. Puis une opération dite « d'abattage et de compensation » est ordonnée dans le cadre du Programme pour l'éradication de la peste porcine africaine et pour le développement de l'élevage porcin. En un an 387 178 bêtes sont abattues³² et 213 000 vendues par anticipation³³. Ces événements successifs aboutissent à l'éradication totale du cochon créole.

Ce sujet fait encore l'objet de controverse aujourd'hui³⁴. Certes, le pays était contaminé dans sa totalité et il fallait respecter les conventions internationales, tant du commerce que de la santé. Le « succès de la destruction » a été total. Mais le repeuplement s'est avéré être un échec, pour ainsi dire tout aussi total ! Les différentes espèces ré-introduites n'ont pas convenues aux conditions haïtiennes. Mais surtout, l'abattage des cochons créoles a été une catastrophe pour la paysannerie pauvre qui s'est retrouvée « décapitalisée », la bête constituant sa tirelire et sa marge de manœuvre en cas de débours financiers (rentrée scolaire, mariage, maladie, décès, etc...).

L'embargo international de 1991 à 1994

A la suite du coup d'Etat du 30 septembre 1991 dirigé contre le Président Aristide et provoquant son exil, un régime militaire gouverne le pays d'octobre 1991 à octobre 1994. Un embargo international est décrété par les Nations Unies. Une résolution du Conseil de sécurité du 31 juillet 1994 est votée pour ramener Aristide au pays, dont le retour a lieu le 15 octobre 1994. L'embargo frappe durement la population qui souffre de faim et dont les multiples privations empirent.

Les émeutes de la faim

L'année 2008 est marquée par plusieurs jours d'émeutes de la faim liées à l'augmentation brutale des prix des produits alimentaires de base³⁵. Les manifestations vont donner lieu à une sévère répression de la Police nationale et de la MINUSTAH³⁶. Le 12 avril 2008, le Sénat vote une motion de censure contre le Premier ministre, Jacques Edouard Alexis. Parler dans le cas d'Haïti de « pays en voie de développement » est un terme bien abusif !

Bien avant le lancement de la Première décennie du développement par les Nations Unies, en 1961, Haïti a entamé déjà un recul. Cinq décennies plus tard - et ceci avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010 - nous sommes face à un pays ravagé, une population affaiblie.

Les mouvements sociaux et les ONG

Autour de la chute de Jean-Claude Duvalier, soit avant et après 1986, Haïti a connu un mouvement paysan et un mouvement ouvrier relativement consistants. Cependant

les tendances lourdes de l'économie et de la politique ont contribué à l'affaiblissement et à l'émiettement de ces mouvements. Parallèlement, on observe la montée exponentielle des Organisations non gouvernementales (ONG) qu'elles soient humanitaires, caritatives ou de développement, d'interventions d'urgence ou de travail dans le long terme.

Droits de l'Homme

La longue et difficile lutte pour l'instauration et le respect de Droits de l'Homme en Haïti et à l'extérieur, mériterait un chapitre à part³⁷.

L'international

L'histoire et l'évolution d'Haïti sur les plans politique et économique sont indissociables de l'histoire et de l'évolution de la vie internationale par ordre chronologique : de l'Espagne, de la France et des Etats-Unis, de pays du bassin de la Caraïbe, du groupe de pays dits « amis » (France, Etats-Unis, Canada, Venezuela) et de l'ONU.

Depuis l'avènement de l'ère démocratique, ouverte le 7 février 1986, l'OEA³⁸ et l'ONU interviennent en Haïti³⁹ avec des missions de soutien au processus démocratique, de promotion de l'Etat de droit et de renforcement institutionnel.

Les Organisations non gouvernementales quant à elles (ONG haïtiennes appuyées par des ONG étrangères ou ONG étrangères directement actives en Haïti) multiplient leur présence, au point de faire parler « d'invasion des ONG ».

La diaspora

La diaspora haïtienne dispersée dans le monde est estimée à plus de 2 millions de personnes⁴⁰.

En 2009, on a évalué que le montant d'argent envoyé par la diaspora aux membres de leurs familles et amis en Haïti avait atteint 1,7 milliard de \$ US par an.

Pauvreté, appauvrissement et présence internationale

Par rapport à la cinquantaine d'années qui nous intéresse, Haïti est un pays qui, en dehors de deux brèves périodes, n'a pratiquement pas arrêté de se « sous-développer ».

Face de cette situation, on peut examiner la relation d'aide et de solidarité apportée sous la forme d'appui à des projets

de développement par les ONG (confessionnelles ou non, d'Europe et d'Amérique du Nord).

Un rapport commandité par un collectif d'ONG en Haïti disait en 2008 :

«L'accroissement de l'aide externe à Haïti, surtout au cours de ces 20 dernières années, n'a pas favorisé à proprement parler le développement national, mais elle a vraiment empêché l'effondrement socio-économique de certaines filières et de beaucoup de communautés»⁴¹. Elle a encouragé le renforcement socio-organisationnel de certains acteurs. Elle a permis une meilleure compréhension des problèmes structurels. Elle a ouvert des pistes vers de possibles stratégies de développement, mais elle a aussi contribué au maintien du statu quo social et politique.

Autrement dit, tous les montants engagés depuis une cinquantaine d'années par toutes les organisations réunies - qu'elles se définissent comme humanitaires, d'urgence ou de développement, qu'elles proviennent de fonds publics ou privés - n'ont pas réussi à produire un basculement vers une dynamique de développement durable mais ont tout juste contribué à éviter pire!

Ce rapport, daté de 2008, fait remonter à vingt ans plus tôt l'accroissement de l'aide, exactement au moment de la mise en place des politiques d'ajustement structurel.

Le rapport aborde ce qui manque souvent aux ONG et à leurs regroupements en Haïti : l'explicitation de la finalité de leur démarche de travail. Cette lacune les empêche de comprendre les intérêts qu'elles ont en commun et la nécessité de se mettre avec d'autres pour augmenter l'impact de leurs actions.

La multiplicité des promesses, des initiatives et des actions n'a pas toujours garanti l'étendue des résultats, parce qu'on ne peut pas entreprendre la réhabilitation d'un pays sur une base concertée si, au départ, les porteurs d'obligations au niveau étatique ne sont pas identifiés et les problèmes institutionnels n'ont pas reçu des solutions adéquates.

Le tremblement de terre

Sur cet ensemble fragilisé, le tremblement de terre arrive.

Et c'est cette fragilité même qui a rendu le tremblement de terre si meurtrier.

Le 12 janvier 2010, à 16h53 (heure d'Haïti ou GNT-5) un puissant séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter secoue

Haïti. La vie de millions d'Haïtiens bascule. Port-au-Prince est particulièrement dévastée. La ville de Léogane est touchée à 80%. Tous les symboles publics s'effondrent : le Palais national, le Palais législatif, la plupart des ministères, la direction générale des impôts, l'université d'Etat et l'université Quisqueya, la cathédrale catholique et la cathédrale épiscopale, plus de 50 hôpitaux, plus de 1300 écoles. On dénombre plus de 220 000 morts et plus de 300 000 blessés. On estime à environ 30% la perte d'intellectuels et de personnels qualifiés. Les traumatismes et handicaps de toutes sortes sont incalculables. Sur le plan du logement, environ 150 000 résidences sont totalement détruites et 208'000 endommagées. 1,5 de million personnes, vit dans des camps de réfugiés ou dans la rue. 620'000 ont fui en province et dans les régions rurales d'où elles étaient originaires et trouvent refuge dans des familles d'accueil, rapidement débordées. Certains membres de ces familles déplacées deviennent très mobiles, à la recherche permanente d'une aide à glaner tant dans la ville délaissée qu'à la campagne. L'impact psychologique est, quant à lui, tout simplement indescriptible et non chiffrable.

De nouveaux problèmes sociaux naissent du tremblement de terre.

Après quelques mois, les critiques vis-à-vis de l'aide internationale deviennent de plus en plus fortes, que cette aide soit multilatérale, inter-gouvernementale ou non gouvernementale :

- perte de souveraineté nationale dans l'établissement des priorités et la gestion des interventions;
- innombrables efforts dispersés sans plan global des ONG conduisant à un manque de résultats;
- au niveau de la gestion des fonds, trop fortes retenues de la part des ONG pour leurs frais administratifs, les salaires des expatriés, le parc des nombreuses voitures qui engorgent la circulation;
- surbureaucratisme des relations avec les organismes étrangers et la multiplication de demandes de rapports et formulaires.



Le 12 janvier 2010, un puissant séisme secoue Haïti. On dénombre plus de 220 000 morts et plus de 300 000 blessés.

Projet et partenariat

L'histoire du MCI dans ses relations avec Haïti

Première période

Le concept de développement, puis de partenariat, l'appui non gouvernemental à des «projets de développement», la naissance d'organisations appuyant des partenaires dans les pays alors dits «du Tiers-Monde», puis «du Sud», datent du début des années soixante. Il en est de même pour le MCI et sa relation avec Haïti.

François Duvalier arrive au pouvoir en 1957. Sa sévère dictature provoque l'exil de beaucoup d'intellectuels, de personnes formées et d'étudiants vers l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, mais aussi vers les pays d'Afrique francophone en plein processus de décolonisation. L'intérêt du MCI pour Haïti va s'établir à travers l'octroi de bourses à des étudiants haïtiens en exil. Une quarantaine de personnes du

réseau du MCI soutiennent, en effet, financièrement une dizaine d'étudiants pendant quelques années. Ils sont soit à l'université, soit dans une école d'agriculture. Plusieurs sont, aujourd'hui, rentrés au pays, d'autres pas. Parmi eux quelques-uns deviendront membres à part entière du MCI. De fréquentes rencontres ont lieu entre le MCI et les personnes qui alimentent le fonds bourses, des échanges sur Haïti et les thèmes d'actualité de leur pays, mais aussi sur la situation de la Suisse ...

Puis, vient la création d'un foyer d'accueil à la rue de Monthoux, à Genève, où ces Haïtiens et, occasionnellement des syndicalistes délégués venant à des conférences sessions du BIT, peuvent loger entre 1962 et 1968.



Anice Ladouceur partenaire du
MCI pour PAIS à Haïti

Les échanges entre Haïtiens, Africains, Latino-américains et membres du MCI sont nombreux et vifs. Ils donnent souvent lieu à des tensions. Les Haïtiens sont fiers d'être le premier pays à population noire devenu indépendant et ayant simultanément aboli l'esclavage, alors que les Africains se demandent et leur demandent ce qu'ils ont fait de leur indépendance!

L'accompagnement des boursiers en Suisse dure de nombreuses années, même après leur départ de Suisse pour Haïti, le Canada ou d'autres pays, pour poursuivre des études ou s'y implanter.

2^e période

Deux autres occasions de collaborations avec Haïti ont lieu au cours des années 1990.

L'une, autour des années 1996-1998, s'opère avec la Faculté des sciences de l'éducation au Cap-Haïtien et l'établissement « Régina Assumpta »⁴². S'en suivent des échanges passionnants sur le choix de livres dont la bibliothèque de la Faculté aurait besoin aboutissant à des envois d'ouvrages pédagogiques, dictionnaires et autres⁴³.

L'autre collaboration s'établit à partir de 1997 avec le DEFAP (Service protestant de mission en France⁴⁴) qui a envoyé une équipe de coopérants volontaires français et suisses travailler auprès de la Fédération des écoles protestantes d'Haïti⁴⁵. Le secteur privé de l'éducation représente, en 1995, déjà 80 % à 85 % de l'offre scolaire primaire. La couverture prévue

pour 2015-2020 devait être de 30 % pour le secteur public⁴⁶. Comme mentionné précédemment, cet objectif ne sera pas atteint et le secteur privé risque de continuer à être déterminant pour encore longtemps.

Le projet consiste à élaborer un programme de formation continue pour une équipe d'inspecteurs/superviseurs d'écoles primaires du secteur protestant sur une durée de deux ans. 50 personnes y sont inscrites en 1996, en provenance de toutes les régions du pays et issues de 16 missions, Eglises et organisations; 35 terminent le parcours, suivies de 12 autres en 1998. Après les six sessions réalisées, les participants doivent être à même d'encadrer les écoles du secteur protestant au plan administratif et pédagogique. Le secteur catholique, quant à lui, avait une formation similaire en cours, tandis que l'Etat n'avait pas encore de curriculum prévu pour ses propres inspecteurs.

Les volontaires visent deux objectifs :

- proposer une authentique formation d'adultes reposant sur l'expérience et la créativité des participants en tentant de se démarquer du modèle scolaire en cours marqué par la répétitivité et l'infinie mise ou remise à niveau ,
- faire reconnaître si possible cette formation par l'Etat haïtien et sinon par une entité en dehors d'Haïti.

Ils tentent, modestement, de se référer aux théories de

Paolo Freire et autres méthodes d'éducation des adultes et de recherche-action participative.

Au vu des difficiles négociations avec le Ministère de l'éducation et du peu de chances d'aboutir, ils se tournent vers différents partenaires⁴⁷ pour exprimer leur souhait de rattacher cette formation à une institution en dehors d'Haïti afin de la faire reconnaître et certifier. Des contacts sont entrepris avec des instituts dans des pays francophones en Belgique, France, Suisse et au Canada. C'est finalement le Collège coopératif de Paris qui est retenu. Cette entité demande que les participants rédigent chacun une monographie d'observation que le Collège reconnaîtra par un certificat d'initiation à la recherche-action. Une équipe de professeurs du Collège se rend en Haïti pour aider à préparer les monographies et recevoir les soutenances en 1998.

Le DEFAP demande au MCI de bien vouloir participer au financement de ce processus en soutenant l'organisation des 3^{ème} et 4^{ème} sessions. D'autres seront financées respectivement par l'EPER⁴⁸, le COE⁴⁹, le DEFAP.

Sur 47 personnes, 45 obtiennent leur certificat. Parmi elles, 11 poursuivent leur formation jusqu'au Diplôme de hautes études de pratiques sociales [DHEPS]. Ces personnes viennent une première fois pour un cours intensif de deux mois à Paris au siège du Collège coopératif puis une deuxième fois pour soutenir leurs mémoires. Pendant ces séjours, le Centre Lebreton avec qui le MCI collabore depuis de nombreuses années, s'occupe de l'accompagnement global. A chaque occasion, le MCI reçoit quelques membres du groupe; il leur fait rencontrer le Conseil œcuménique des Eglises.

Par ailleurs, le MCI collabore à la publication, imprévue au départ, des histoires de vie rédigées par ces personnes en formation. Les fascicules s'appellent respectivement: «Adieu École infernale», «Nan rasin kòd lonbrit», «Tranch lavi lakay».

A l'issue de leur formation, ces superviseurs cherchent à ne pas rester isolés. Ils créent une association pour poursuivre leur formation permanente et la recherche-action. Cette association est dotée d'un nom, l'APRA [Association protestante pour la recherche-action], d'un projet de statuts et d'un premier comité mais elle n'arrivera jamais à fonctionner: le président pressenti émigre et le leadership n'est repris par personne; des difficultés physiques empêchent le fonctionnement de l'association; le climat politique est tendu avec le départ de Jean-Bertrand Aristide au début 2004.

Le MCI invite deux personnes de ce groupe à la célébration de son 40^e anniversaire en 2002. Ce seront Thamar Gauthier de Port-au-Prince et Pierre-Enocque François du sud du pays [Les Cayes]. Le MCI cherche à maintenir les liens avec les personnes ayant passé par Genève pendant le processus de formation, notamment Pierre-Enocque François qui revient en Europe dans le cadre de la préparation et la soutenance de son doctorat en sciences de l'éducation et Anice Ladouceur du nord [Cap Haïtien] qui soutient son DHEPS en 2006, seul, quatre ans après les autres.

3^e période : le projet PAIS

Antécédents

Des liens du même type que ceux noués avec le MCI se tissent entre Enocque, Anice et le Centre Lebreton à Paris. Ils sont associés à la préparation et la réalisation d'un atelier national promu en Haïti, à Gressier, par le réseau Lebreton avec une quarantaine de participants (dont deux de République dominicaine et un de Cuba) sur le thème des « relations entre la société civile et les pouvoirs publics » en 2006⁵⁰.

Anice Ladouceur est déjà porteur des modestes débuts et réalisations d'une association locale créée en 2005 dans une zone rurale à 25 km du Cap-Haïtien, à la Grande Ravine. La formation d'un groupe de 17 membres, un soutien à quelques veuves particulièrement pauvres, une tentative d'élevage communautaire de porcs constituent les premiers pas d'une association qui le 8 octobre 2005 prend le nom de PAIS (Programme d'appui à l'insertion sociale) et dépose ses statuts à la mairie de la Grande Ravine. On peut y lire que « PAIS se base sur des valeurs de solidarité, d'équité, de responsabilité et de transparence et de respect de l'environnement ».

Les premiers membres sont, soit issus d'autres associations communautaires, soit en étroite contact avec elles. Dès le départ, la formation citoyenne, les droits et devoirs des citoyens comme des élus, est un objectif.

Voici un extrait de l'un des premiers comptes-rendus (début 2006):

« Nous avons mené une formation sur la gestion locale en novembre 2005 pendant 4 heures de temps avec 32 candidats aux élections locales émanant de 7 partis différents. A la fin de la formation, les participants étaient tellement satisfaits qu'ils ont demandé: quand est ce que nous aurons la prochaine session? Depuis lors et jusqu'à présent, ils ne cessent de demander plus de formation. Ils n'ont pas caché



leur satisfaction; d'ailleurs ils déclarent qu'ils ignoraient la responsabilité d'un élu local. La formation leur donne certaines orientations.

Actuellement, de telles formations sont urgentes pour la communauté ruinée par la violence, l'injustice et la misère. C'est l'arme la plus puissante pour toute orientation. La participation citoyenne, la gouvernance locale, l'autonomie souhaitée passent par la formation. C'est une préoccupation de premier rang puisqu'aucune organisation ou parti n'offre de formation pour apprendre aux élus à faire face à leurs responsabilités, dépasser l'esprit de séparation d'un parti à l'autre, travailler ensemble sur les sujets d'intérêt commun».

A Gressier, Anice est à l'aise avec l'esprit de recherche de l'atelier et parmi les participants qui expriment combien les paysans et le milieu rural, majoritaires dans le pays, sont ignorés par les hommes politiques en général. Ils se sentent particulièrement exclus du jeu politique très centralisé à Port-au-Prince. L'objectif de l'atelier consiste à comprendre cette situation en regard de l'histoire, mais surtout à chercher des voies pour la dépasser. En effet, des expériences, trop éparpillées hélas, existent déjà de coopération entre certains élus locaux (CASEC et ASEC⁵¹) et des groupes représentatifs des populations locales. L'une des pistes de l'atelier est de repérer et systématiser ces expériences pour les échanger, en tirer les enseignements, les faire connaître et

A la Grande Ravine, PAIS réalise la construction de deux poulaillers modèles afin de produire des oeufs et permettre l'élevage de poules. Cette expérience ne sera pas couronnée de succès.

ainsi encourager la mise en œuvre de la «décentralisation» inscrite dans la Constitution de 1987.

Sur le premier dépliant que PAIS diffuse en 2011, on peut lire que «PAIS se positionne comme relais entre la société civile et les autorités». Ce type de vision et de positionnement est plutôt rare chez les associations et fait toute l'originalité de cette organisation⁵².

Cependant, après ces premières formations, les participants font part de leur souhait de ne pas seulement échanger des idées mais aussi de mettre en place des actions concrètes qui améliorent réellement leur situation. La première de ces actions consiste à reconstruire dans une école les latrines détruites par les ravages d'un cyclone. Cette école se trouve située à un carrefour stratégique : près d'une église, d'un marché et d'une station de bus. La décision est prise que ces latrines soient accessibles au public au-delà des élèves de l'école. Ce qui implique une attention d'autant plus grande à l'hygiène publique. Le CASEC est partie prenante et offre de payer l'entretien des latrines⁵³. Il s'agit là du premier acte de coopération entre ce groupe non gouvernemental et le pouvoir public local.

Deuxième réalisation: la construction de deux poulaillers-

modèles afin de produire des œufs et permettre l'élevage de poules; ce projet vise à diversifier l'alimentation, l'enrichir en protéines et relancer la production domestique abandonnée dans les familles. Cette expérience ne sera pas couronnée de succès: en raison de l'absence d'agronomes qualifiés, les volailles ne sont pas vaccinées à temps, la nourriture est insuffisante. L'expérience est suspendue. Il est prévu qu'elle soit relancée et intégrée ultérieurement dans le cadre d'un programme agricole plus large. Par ailleurs, deux femmes participent à un cycle d'apprentissage de la couture dans une autre ONG installée dans l'Artibonite. Une autre femme sort qualifiée de cette formation. Ensemble elles démarrent un atelier de couture à PAIS qui rencontre un succès grandissant.

Le partenariat

La nature du partenariat avec le MCI

En 2005-2006, PAIS est une organisation débutante. Le MCI reconnaît l'originalité de la démarche de PAIS. Celle-ci consiste à vouloir construire et approfondir des relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics locaux afin de:

- faire connaître leurs droits et devoirs aux électeurs comme aux élus,
- promouvoir la concertation et la définition de priorités à partir des besoins des habitants citoyens,
- pousser les pouvoirs publics locaux à exercer leur rôle et ainsi contribuer à faire advenir la décentralisation «par le bas».

Comme mentionné plus haut, compte-tenu de «l'invasion des ONG», ce n'est pas d'un projet de plus dont Haïti a besoin, sinon d'un profond changement dans la conception du rôle et de la place des citoyens et des pouvoirs publics. Il s'agit de commencer «de bas en haut» à travailler concrètement à ce changement et à le faire advenir, même à petite échelle. Cette raison constitue, avec l'identité de vues sur les valeurs à promouvoir, le fondement de la relation entre PAIS et le MCI.

La relation financière

Dès les débuts, PAIS tient à rassembler des fonds propres: «En 2006, ceux qui touchent un salaire en donnent un dixième comme contribution à l'association pour lui

permettre d'avoir des fonds propres et de commencer ses activités sans attendre. Nous arrivons ainsi à un montant de 70 \$US par mois». En outre, de l'argent arrive aussi à PAIS grâce à l'appui de la diaspora.

Celui du MCI se fait sur la base de ses fonds propres à raison d'environ 10'000 \$ US par an.

La demande de ressource humaine exogène

En 2008, PAIS demande un appui au MCI pour l'envoi d'un volontaire afin de soutenir le développement institutionnel. Il s'agit de consolider et structurer l'organisation, systématiser sa conception, aider à la rédaction et au dépôt des projets et rapports, améliorer la gestion financière.

Le MCI introduit cette demande auprès de EIRENE Suisse qui opère une mission préliminaire auprès de PAIS⁵⁴. La demande est acceptée mais les événements politiques empêchent l'envoi du volontaire. Finalement, c'est un couple⁵⁵, qui part mi-2009: Mario, pour le développement institutionnel, et Joëlle, jeune médecin. Une intensive préparation au départ est menée⁵⁶ avec EIRENE et le MCI. Ensemble, nous marquons cet envoi par une petite réunion finale et festive avec les candidats au départ le 12 janvier 2010 alors même que sur place le tremblement de terre va ravager le pays et tout bouleverser! Le départ est différé d'un mois.

L'exceptionnelle année 2010

Après le tremblement de terre, des centaines de rescapés du séisme viennent affluer vers les trois lieux d'implantation du projet PAIS: Grande Ravine, Grosse Roche et Mapou. Les compétences des volontaires, tant en renforcement institutionnel qu'en soins de santé, sont immédiatement mises à contribution.

Des «groupes de parole» sont imaginés et mis en place pour permettre aux rescapés l'expression de leurs traumatismes et souffrances, leur faire comprendre ce qu'est un tremblement de terre, que les victimes ne sont pas des punies de Dieu, pour faire renaître l'espoir aussi.

Ces groupes ont un tel succès que les populations locales en réclament pour elles aussi. Des cliniques mobiles avec des déplacements à pied et sac à dos voient le jour. Des tournois de foot produisent une mobilisation impressionnante et mélangent rescapés et habitants. L'atelier de couture est élargi aux nouveaux venus.

Des progrès sont accomplis en matière de systématisation du fonctionnement et des réflexions. Sur cette base, une



équipe émerge. Elle est en mesure d'élaborer des états des lieux, bilans, diagnostics participatifs, définitions de priorités, élaboration de projets, recherche de financements, création de liens, tentatives de mise en réseau avec d'autres organisations.

La conjonction du tremblement de terre, avec une grande affluence de gens de Port-au-Prince et une forte pression sur toutes les organisations, de l'arrivée de Mario et Joëlle, de la solidarité internationale avec l'apport de la Chaîne du Bonheur, produit un «déchirement» de PAIS en l'espace d'un an. PAIS passe d'un budget annuel jusque là d'environ 10 000 \$ US à environ 100 000 \$ US en 2011.

Quelques considérations

1. Une telle situation ne se représentera pas. PAIS est mis au défi de transformer ce moment exceptionnel en faveur d'un développement dans la longue durée, avec sans doute des appuis financiers exogènes qui seront moins volumineux qu'en 2010.
2. La preuve est faite que sans le concours des envoyés sur place et de celui d'EIRENE en Suisse, il aurait été hors de question que PAIS puisse accéder à la Chaîne du Bonheur.

En Haïti, d'une façon générale, reste le sentiment d'un déficit d'échanges d'expériences des partenaires et des projets entre eux.

3. En revanche, le travail administratif de gestion de projet est devenu très volumineux, voire tatillon; le rapport entre l'action sur le terrain et les exigences liées à des financements extérieurs est disproportionné.
4. Un des objectifs de la présence d'un volontaire avait été de trouver des financements sur place et former PAIS dans ce but dans un temps raisonnable. Mais cet objectif ne semble pas se concrétiser.
5. A partir de la demande de PAIS, le MCI fait une bonne expérience de collaboration avec EIRENE.
6. En Haïti, d'une façon générale, reste le sentiment d'un déficit d'échanges d'expériences des partenaires et des projets entre eux. Ces échanges favoriseraient la réflexion, la concertation, les réussites multipliables, les échecs à éviter... Il reste encore trop peu d'accumulation d'expériences, trop peu de travail sur la mémoire historique et son utilité pour aujourd'hui.



Atelier de couture organisé par PAIS pour préparer les uniformes scolaires pour la rentrée des classes.

Photo PAIS

Appui du MCI

Soutien au renforcement institutionnel à raison d'environ 10 000 CHF sur fonds propres. Collaboration intensive avec EIRENE Suisse qui a assuré à partir de 2010 l'envoi de volontaires, ressources humaines.

Le tremblement de terre a fait fuir de grandes quantités de personnes et de familles (estimées à 620 000 personnes) hors de Port-au-Prince, vers leurs régions d'origine. Le département du Nord en a vu arriver environ 110 000 et PAIS a fait face, comme toutes les organisations à l'accueil de ces rescapés.

L'année du séisme (2010) a drainé une extraordinaire solidarité financière et PAIS a pu obtenir des fonds de l'ordre de 80 000 CHF (dont env. 50 000 de la Chaîne du Bonheur).

Cet afflux a permis une rapide multiplication et diversification des activités [de santé – groupes de parole pour les rescapés, de mise en place de latrines spécialement pour prévenir et combattre le choléra, de couture, de projections agricoles, voire d'activités sportives].

En 2012, cette source est tarie et PAIS est revenu à de maigres ressources. Comment maintenir et développer les nouvelles dynamiques vécues en l'absence de moyens correspondants ?

Bibliographie utilisée

Construire ou reconstruire Haïti ?

Article rédigé par Sophie PERCELLET, 12 septembre 2010, 39 p. [www. CADTM](http://www.CADTM.com) Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde

Libéralisation agricole en Haïti

Dossier réalisé par Claire Mc GUIGAN, pour Christian Aid, Angleterre, Mars 2006, 60 p.

Comprendre le déficit de participation des ONG haïtiennes au CLIO (Cadre de liaison inter-ONG-Haïti)

Etude réalisée par Ernst MATHURIN, Port-au-Prince, décembre 2008, 40 p.

Haïti : réponses et alternatives au programme d'ajustement structurel,

Interventions dans un séminaire du CIIR avec Camille CHALMERS et Jonathan PITTS, Londres,

Texte écrit le 18 mars 1997, 14 pages, [www. Papda.org](http://www.Papda.org) Sites www. de la PAPDA, de l'ICKL, de la Plate Forme Haïti de Suisse

et nombreuses autres consultations sur Internet.

Pierre-Enocque FRANCOIS, *Avoir 16 ans à l'école primaire, les surâgés dans le système éducatif haïtien*, L'Harmattan, 2004, 217 p.

Timor - Centre de développement communautaire (CDC)

Contexte Marie Redon, maître de conférences en géographie, Université Paris 13

Projet Olivier Langoisseux, chargé de mission pour DCLI et l'ASTO, en poste au Timor de 2003 à 2008

Partenariat Selim Benaissa, Christiane Escher, Nicoletta Regazzoni et Marlyse Thommen, chargés de projet au MCI

Les populations du Timor-Oriental sont majoritairement très pauvres, vivant ou survivant mal d'économie non-formelle. Le CDC fait l'expérience d'une économie solidaire.



Contexte

Aux origines de Timor-Leste

Extraits

L'indépendance de la République démocratique de Timor-Leste⁵⁷ a été proclamée le 20 mai 2002. En termes de démographie (environ un million d'habitants), de superficie (15 000 km²) et de richesses (le PNB par habitant ne dépasse pas 500 \$/an), Timor-Leste est un poids plume de l'aire asiatique.

Au fondement de la partition de l'île, des appétits européens concurrents

Les Portugais furent les premiers Européens à débarquer sur l'île au début du XVI^e siècle. Bénéficiant de l'affaiblissement du Portugal, les marchands néerlandais se mirent également en quête de richesses dans la région pour alimenter la Compagnie des Indes orientales, au début du siècle suivant. Si la présence des Hollandais fut reconnue par un accord de principe dès 1661, le processus d'appropriation de l'espace colonisé fut bien plus lent. L'île de Timor était en effet peuplée de plusieurs dizaines de chefferies avec lesquelles les jeux d'alliances se poursuivirent jusqu'à la délimitation d'un tracé frontalier définitif, reconnu devant la Cour internationale de justice de la Haye en 1914.

La présence européenne s'est accompagnée d'une christianisation différenciée de l'archipel de la Sonde, les territoires portugais étant convertis au catholicisme (Timor oriental, île de Flores), les colonies néerlandaises passant en partie sous influence protestante (une partie du Timor occidental, île d'Alor). C'est là une particularité forte de Timor et des Petites îles de la Sonde dans un environnement à dominante musulmane.

Si les métropoles respectives ont peu contribué au développement de ces lointains territoires, on peut établir une distinction entre la partie portugaise, confetti isolé d'un empire colonial pauvre, oublié des préoccupations politiques et économiques de Lisbonne, et la partie hollandaise, parcelle



Carte situation du
Timor-Leste (Timor-Oriental)

des Indes néerlandaises, principales et riches colonies d'un pays prospère. Du côté portugais, l'organisation coloniale coexista avec le système préexistant plutôt qu'elle ne le remplaça; du côté néerlandais, sans être totalement transformée, la société autochtone fut davantage modifiée par le modèle colonial.

La situation de face à face entre puissances coloniales se modifia lorsque la République fédérale indonésienne proclama son indépendance le 27 décembre 1949. Sur l'île, la partie orientale changea de gouvernement et la vieille nation colonialiste portugaise fit désormais face au jeune Etat tiersmondiste indonésien. Un conflit larvé a même eu lieu dans l'enclave d'Oecussi en 1966 [classé secret défense par l'armée portugaise, révélateur de la vulnérabilité de l'équilibre insulaire]. Les données changèrent avec le renversement de Sukarno et l'arrivée de l'Indonésie dans le bloc de l'Ouest, la commune hostilité du Portugal et de l'Indonésie envers le marxisme facilitant les relations bilatérales entre les deux gouverneurs de l'île.

Tandis qu'au Portugal, Salazar avait été renversé lors de la Révolution des Œillets, le 7 décembre 1975, l'armée indonésienne s'empara de l'ancienne colonie qui venait de proclamer l'indépendance de la République démocratique de Timor-Oriental (28 novembre), semble-t-il par crainte d'une subversion d'extrême-gauche. Dili fut violemment prise par voie aérienne et maritime. S'en suivit une guerre de 25 années entre l'occupant indonésien et la guérilla de résistance timoraise. Le conflit fut très meurtrier, faisant plus de 200 000 morts⁵⁸ et marquant la population par la violence des exactions commises. Dans le même temps, cette occupation contribua à forger une identité timoraise.

1975-2002 : l'occupation indonésienne contribue à forger l'identité nationale timoraise

La partie orientale de l'île devint en 1976 la province de Timor Timur. Les années d'occupation furent marquées par une nette volonté « d'indonésianiser » le territoire est-timorais : interdiction de l'usage du portugais, système éducatif modelé à l'image javanaise, érection de monuments à la gloire de l'Etat unitaire, etc. Matériellement, après la période de dévastation des premières années de l'occupation, une politique de mise en valeur a été menée. Toutefois, les secteurs concernés (construction, administration publique, commerces, hôtels et restaurants) étaient minoritaires tandis que les secteurs agricole et manufacturier, employant plus de 90 % de la population, ne connurent pas de tels développements. Certains des efforts consentis pour développer la province dans les années 1980 eurent toutefois des conséquences positives : amélioration des infrastructures (routes, réseau électrique), du système éducatif largement négligé par l'administration portugaise (taux de scolarisation accru, création d'une université à Dili), etc.

Le mouvement de résistance, au terme de 25 ans de lutte armée, parvint à libérer le territoire national. A trop vouloir soumettre la province indonésienne au centralisme javanais, les occupants ont induit une réaction de rejet qui a largement contribué à forger une identité timoraise, bien plus que ne l'avait fait en son temps la résistance aux Portugais.

Le rejet de l'intégration à l'Indonésie fut alors unitaire et majoritaire, et cristallisé autour du charismatique Xanana Gusmão et de son mouvement de résistance, le FRETILIN. De même, si la religion catholique était implantée depuis des siècles dans les îles de la Sonde, l'adhésion de la population y était limitée. Contraints par le gouvernement indonésien de choisir une religion, les Timorais ont massivement opté pour le catholicisme ; ils ont marqué ainsi leur opposition à l'islam javanais et leur refus de la politique d'assimilation, tout en se rapprochant d'une institution religieuse demeurée bien représentée et organisée sur le territoire. L'occupation a indéniablement joué en faveur de la naissance d'une petite nation au sein d'une Asie du Sud-Est

dominée par une puissance indonésienne finalement obligée d'avouer son échec.

Les événements se précipitèrent à la fin des années 1990, marquées par la déliquescence du bloc soviétique et l'impact de la crise économique de 1997. Fortement déstabilisé par cette crise, après trente ans d'un pouvoir autoritaire et corrompu, le Président Suharto fut déposé par son vice-président, Jusuf Habibie, qui promit une évolution plus démocratique du régime. Dans ce contexte mouvementé, le nouveau président indonésien proposa, en janvier 1999, d'accorder l'indépendance au Timor-Oriental si l'autonomie élargie soumise par référendum était refusée.

Dans un climat de fortes tensions, plus de 78 % des électeurs votèrent en faveur de l'indépendance le 30 août 1999. Tandis que le gouvernement indonésien acceptait l'arbitrage international, on assista sur place au recrutement de milices pro-indonésiennes dans le but d'intimider les populations locales. Il s'en suivit une vague de troubles sans précédent, très meurtrière. Après un mois de chaos, les dirigeants indonésiens, fortement poussés par les Etats-Unis et l'Australie, durent accepter l'envoi d'une force internationale d'interposition⁵⁹ sous commandement australien. Quelques mois après, l'indépendance du jeune Etat était proclamée.

Depuis 2002 : quelle place pour cet Etat indépendant en Asie du Sud-Est ?

Tout d'abord, quelle place par rapport à l'autre partie de l'île ? La partie occidentale de l'île de Timor appartient à un ensemble régional plus vaste : la province des Nusa Tenggara Timur (NTT). Cette province est bien loin de Java, cœur de l'archipel indonésien [...] et elle est moins développée que la moyenne du pays⁶⁰ [...].

A la différence du reste de l'archipel, la majorité de cette population est de religion chrétienne (plus de 90 % dont une majorité catholique et une importante population protestante), avec une minorité musulmane (8 %). Il s'agit d'une périphérie du territoire indonésien.

L'examen détaillé du commerce extérieur de cette région montre, en dépit d'une très grande variabilité des données, que le Timor-Leste est de très loin le principal partenaire commercial de la province des NTT et la tendance générale



Dans un climat de fortes tensions, plus de 78 % des électeurs votèrent en faveur de l'indépendance du Timor-Leste le 30 août 1999.

semble être à un développement des échanges tant quantitativement que qualitativement. Mais si les NTT apparaissent dépendantes des importations du jeune Etat voisin, la réciproque n'est pas vraie.

Même si l'Indonésie est incontestablement un partenaire de poids du jeune Etat, c'est envers son grand voisin anglo-saxon que la dépendance commerciale est la plus nette. Ceci est vrai pour les importations comme pour les exportations. L'Australie est le principal pays acheteur du Timor-Leste et, à la différence des autres partenaires commerciaux, les importations de café ne sont pas majoritaires dans ces échanges. L'autre grand aspect de la dépendance économique de Timor-Leste envers l'Australie concerne les réserves en hydrocarbures. En 1972, un traité a déterminé la frontière maritime entre l'Indonésie et l'Australie. L'Australie a alors utilisé le principe du plateau continental [la frontière maritime suit la ligne des points les plus profonds de l'océan situé entre les deux pays]; or, dans la mer du Timor, se trouve précisément une vaste dépression sous-marine. L'Australie, alors en position de force, s'arrangea donc pour négocier avec l'Indonésie une frontière lui donnant le contrôle de 85% des eaux de cette mer. Toutefois, le Portugal n'acceptant pas le principe de la bande continentale, il contesta cette frontière délimitée par l'Australie dans les eaux bordant sa lointaine colonie, estimant que l'équidistance devait être le principe de partage. Ce principe fut entériné en 1982 lors de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer (conférence de Montego Bay), convention qui n'entra en vigueur qu'en 1994. L'espace disputé entre les deux tracés frontaliers est l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui le « Timor Gap ».

La question des hydrocarbures est aujourd'hui cruciale pour le pays : les réserves pétrolières et gazières de la fosse de

Timor ont été renégociées afin de permettre à l'Etat timorais de constituer des réserves financières pour sa politique de développement. Depuis l'indépendance, de délicats pourparlers sont en cours entre une Australie peu désireuse de céder et un petit Etat pour qui cette ressource est plus que nécessaire. En janvier 2006, un compromis a été trouvé avec Canberra qui accordait 90 % des royalties au Timor-Leste sur l'un des espaces maritimes contestés, mais qui ne recèle que 20% des ressources en hydrocarbures de la zone.

Le bras de fer est toujours en cours pour les autres réserves, mais le combat est bien inégal entre le David timorais et le Goliath australien. En attendant, le gouvernement entend s'inspirer du modèle norvégien : l'argent du pétrole est déposé sur un compte bloqué à New York et le gouvernement n'a le droit d'en dépenser qu'une petite partie chaque année, le reste étant placé dans des fonds d'investissement et économisé sur le long terme.

« Les revenus pétroliers, et donc une nouvelle définition des frontières maritimes, constituent pour le Timor une question de vie ou de mort. L'enjeu est, soit rester indéfiniment marqué par la pauvreté et la mendicité, soit devenir autosuffisant », plaide le Président Xanana Gusmão. Mais l'Australie ne semble pas disposée à céder. Or, la stabilité est loin d'être évidente dans ce processus de naissance de la jeune nation.

Une identité timoraise en crise ?

La question de la langue est révélatrice de l'extrême morcellement de la communauté nationale. Le tetum et le portugais sont les langues officielles du Timor mais le tetum et les autres langues nationales doivent être, d'après la Constitution, valorisées et développées par l'Etat⁶¹.



La question des hydrocarbures est cruciale pour le pays : les réserves pétrolières et gazières ont été renégociées avec les pays voisins afin de permettre à l'Etat timorais de constituer des réserves financières pour sa politique de développement.

Si le tetum est sans doute la langue majoritaire (plus de 90 % de la population déclarait le parler en 2001⁶²), ce n'est pas une langue traditionnellement écrite et d'autres langues coexistent dans le pays : l'indonésien, compris par une large part de la population ayant vécu l'occupation (63 % des Timorais) et de nombreuses langues vernaculaires...

Quant à la langue officielle portugaise, elle serait tout au plus parlée par 15 % de la population, le restant ne l'ayant jamais ni pratiquée, ni apprise à l'école⁶³ ; en revanche, il est certain qu'elle est un meilleur vecteur de communication international que le tetum, la lusophonie étant largement étendue. Les principaux journaux timorais, qu'ils soient quotidiens ou hebdomadaires, mêlent d'ailleurs ces langues en juxtaposant des articles rédigés en portugais, en

indonésien, en tetum, voire en anglais pour satisfaire le lectorat des expatriés des ONG.

Les lignes de fractures sont en outre diverses et d'inégale profondeur. La plus nette d'entre elles est sans doute liée aux stigmates de la guerre qui a mené à l'indépendance du Timor.

Une Commission pour l'accueil, la vérité et la réconciliation [CAVR] a été créée en 2001, dans le but de clarifier les événements survenus entre 1974 et 1999 et de poser ainsi les bases d'une réconciliation nationale par l'organisation régulière de réunions où l'on vient témoigner des violences subies, parfois en présence des bourreaux. Cela a-t-il vraiment réglé les conflits ? Il est certes un peu tôt pour se prononcer et l'avenir seul dira si les pardons ont sincèrement été accordés.

On peut toutefois évoquer le retour au pays de quelques 300 miliciens (non coupables de crime de sang). En outre, des milliers de Timorais (autour de 20 000) vivent toujours au Timor occidental, avec un inconfortable statut d'ex-réfugiés. Si les résultats de la démarche de réconciliation générale sont encore en suspens, la volonté de créer un consensus national était bien là.

Autre conséquence du conflit, une ligne de fracture sépare ceux qui ont passé les 25 années d'occupation en exil de ceux qui sont restés sur place pour résister. Le gouvernement actuel est largement issu de cette élite lusophone, cultivée, que la rumeur publique soupçonne d'avoir

bénéficié des atouts d'une vie à l'étranger en se constituant parfois des fortunes personnelles importantes. Ceux qui sont restés sur place, sous le joug indonésien, ont du mal à trouver leur place dans un étroit marché du travail où la langue portugaise est privilégiée par rapport à l'indonésien. Les anciens combattants se sentent parfois les grands perdants de cette indépendance et revendiquent de plus en plus fortement leur place dans une société qu'ils ont largement contribué à libérer : la tentative d'assassinat perpétrée contre le Président José Ramos Horta en février 2008 en semble symptomatique.

Une autre difficulté potentielle pour le jeune Etat naissant réside dans cette partie de la jeune génération qui a le sentiment d'être une « génération sacrifiée ». En effet, les jeunes gens nés dans les années 1975-1980 n'ont connu que l'occupation indonésienne, ont été éduqués dans un système indonésien et ne se reconnaissent parfois pas dans ce gouvernement qui choisit le portugais pour langue officielle, langue dont la maîtrise est nécessaire à l'accès à certaines des plus hautes fonctions administratives. Ils avaient également, pour partie, tendance à rejeter la présence de l'important contingent portugais au sein de la force onusienne, y voyant une nouvelle forme de colonisation.

Ajoutons à cela le fort taux de chômage et il n'est pas étonnant d'observer un mécontentement avec des manifestations parfois violentes, comme le furent les incidents qui eurent lieu au printemps 2006 : quelle place pour cette jeunesse désœuvrée dans l'Etat naissant ?

La situation du jeune Etat est donc loin d'être confortable entre un contexte socio-économique intérieur fragilisé par un niveau de développement très faible et une position charnière entre deux grands voisins qui n'ont peut-être pas intérêt à voir le pays s'émanciper.

Projet et partenariat

Histoire d'un projet de développement au Timor

Une ruée vers l'or

Après le référendum de 1999, la communauté internationale et divers organismes d'urgence et de développement se sont rués sur le Timor, et cela correspondait essentiellement à la distribution massive de fonds internationaux. Les Timorais ont ainsi assisté, après 25 années d'occupation indonésienne et 500 ans de colonie portugaise, au débarquement des Malay (les « étrangers »).

Le départ des Indonésiens n'a laissé que des cendres pour les Timorais. Le pays entier et sa population devaient se reconstruire. Gouvernement transitoire composé par les Nations Unies, armée et police, écoles et hôpitaux, réconciliations au sein des familles et des voisinages : tout était à faire.

En offrant des salaires en dollars, la grosse machine financière onusienne a très facilement récupéré une grande partie de la population désœuvrée. En même temps, beaucoup de familles, en louant leur maison aux Malay, voyaient affluer des centaines de dollars. Toutes les monnaies, asiatiques et autres, étaient en circulation dans le pays avant que ne soient officialisés, peu de temps après l'indépendance, le dollar étasunien et les centavos ou centimes timorais vendus par les Portugais. L'indépendance de ce tout petit pays a allumé les plus grands espoirs et provoqué chez tous une grande frénésie. De nombreuses et diverses petites organisations locales ont commencé à surgir ici et là. Tout le monde s'agitait dans le plus grand chaos.

De l'urgence au développement : un long processus d'éveil

L'histoire timoraise peut facilement nous aider à comprendre pourquoi tant de Timorais ont des difficultés à se projeter dans le futur. Une grande majorité de la classe active a vécu trois grands bouleversements politiques et socio-culturels :

- la courte période d'indépendance après plus de 400 ans de colonisation portugaise,
- l'invasion indonésienne,
- l'indépendance en 2002.

Chacun de ces changements est survenu de manière soudaine et brutale, souvent accompagné par la destruction des biens et la perte de proches.

La tradition veut que la famille timoraise soit nombreuse : chacune compte en moyenne sept enfants. L'obligation de nourrir ces bouches ne laisse pas le temps pour imaginer le lendemain. Dans ce contexte d'urgence, la tendance va vers l'aide de première nécessité, les populations se retrouvent de fait assistées et dans la dépendance.

Entre les organisations internationales s'installe une compétition : c'est à qui donnera le plus. Cela n'encourage pas les gens à s'impliquer réellement dans l'action. On étouffe ainsi la capacité d'initiative locale.

Dans les années 90, la rencontre entre l'évêque Basilio de Nascimento avec l'ASTO [Association de solidarité avec le Timor-Oriental en France] et le Centre Lebreton à Paris⁶⁴ a donné naissance à l'idée d'un centre de développement, un pôle de formation régi par des acteurs locaux à Baucau, deuxième ville du Timor. Cette idée longuement mûrie ensemble a finalement pris corps : l'IRFED (Institut de recherche et de formation pour l'éducation au développement) à l'époque en processus de fusion avec le Centre Lebreton a prêté son nom à une expérience locale naissante « IRFED Timor » et avec l'envoi d'une équipe d'expatriés. C'est ainsi que commença le projet « IRFED Timor » au lendemain du référendum.

Les premières années ont été relativement difficiles ; bien que l'IRFED Timor se soit placé dans une approche d'appui au développement, il a dû se cantonner comme bien d'autres à répondre principalement aux besoins des gens et à tendre vers des actions d'urgence. Cette période est également celle où les Timorais et les Malay ont dû apprendre à se connaître, à se comprendre, à se faire confiance.

De plus, aux yeux des Timorais, la distinction était difficile à opérer entre les Nations Unies et les ONG : « Tous ont des voitures blanches et sont heureux de donner pour nous aider. » Un grand décalage séparait les motivations et les préoccupations des uns et des autres. Le faible taux d'éducation au sein de la population active et la faiblesse des ressources humaines ont compliqué la tâche. Bien que le gouvernement soit en pleine formation, la volonté de travailler se réduisait, pour la plupart des Timorais, au fait de recevoir un salaire : un héritage du gouvernement indonésien qui préférait payer des salaires, même sans résultat fonctionnel, pour éviter que la population « ne fasse trop de vagues ».

L'appropriation, une marche difficile vers la prise de responsabilité

La proclamation de l'indépendance, en mai 2002, a

brutalement mis le gouvernement et la population en face de leurs responsabilités, même si les capacités à assumer celles-ci restaient passablement limitées, après plus de 400 ans de colonisation portugaise et 25 ans d'occupation indonésienne...

Le passage, en 2003, d'un « IRFED Timor » international à un « CDC Centre de développement communautaire » national a posé beaucoup de questions pour les deux parties. La première équipe de salariés du CDC ne réussit pas à montrer une réelle conviction à assumer ses responsabilités et jouer son rôle d'impulsion de dynamiques locales de développement. Il faut, à ce propos, comprendre qu'en quelques années, les Malay ont demandé aux Timorais de réaliser tout ce qui leur avait été nié auparavant, tout ce pour quoi ils ont été marginalisés durant des centaines d'années.

Un des défis majeurs, lors de la naissance officielle du CDC comme ONG timoraise : impliquer des personnes conscientes des enjeux auxquels était confronté leur pays et déterminées à faire avancer le processus de développement local. Ces personnes, issues de l'élite intellectuelle, religieuse ou institutionnelle, sont devenues les membres fondateurs du CDC, en constituant son conseil d'administration et son bureau. Par sa diversité et son origine, le CDC a été facilement reconnu et accepté par la population et les communautés locales. Mais il n'en a pas été de même de la part du premier gouvernement timorais. Il ne s'agissait pas là d'une caractéristique intrinsèque du CDC, mais d'un problème auquel étaient confrontées toutes les organisations timoraises émergentes dans la constitution de la nouvelle société civile.

La République démocratique du Timor-Leste a fait ses premiers pas sous l'imposante poigne du FRETILIN : un puissant parti de type « unique », à l'approche centraliste, n'hésitant pas à écarter l'opposition pour consolider son pouvoir. Nombreux alors sont ceux qui n'ont pas vu leurs aspirations se refléter au niveau de la classe dirigeante, composée principalement d'une diaspora timoraise revenue au pays. L'absence totale de mise en place de politiques et services publics, le rejet du développement social, le refus d'une croissance économique locale et l'absence de reconstruction des infrastructures ont « plongé le Timor dans du formol », le conservant dans un état précaire et fragile.

Le CDC a dû redéfinir sa position et renforcer sa stratégie d'action pour faciliter les initiatives locales et être moteur de dynamiques sociales sans pour autant se substituer aux populations. En effet, décentralisé et enclavé dans les

districts, le Centre ne recevait qu'un faible soutien du gouvernement, et son travail et son impact n'avaient que très peu d'échos dans la capitale.

L'identité du CDC et sa vision se sont forgées petit à petit au travers de sa participation à différentes rencontres internationales (forums sociaux mondiaux, séminaires internationaux d'économie solidaire...)

Cette perception se construit aussi par le travail quotidien de mise en place de réseaux de producteurs et de consommateurs, au service de modèles de développement communautaire.

C'est ce processus d'enracinement du CDC, cette appropriation par l'équipe timoraise et par ceux qui ont bénéficié de ses actions, qui ont largement contribué à dégager un esprit d'appartenance nationale et de contribution au développement du pays.

Un exemple de développement intégré

La troisième « Exposition populaire sur l'agriculture intégrée et durable », organisée à Dili pendant la semaine de la Fête de l'indépendance en 2005, a marqué un grand tournant pour le CDC.

Celui-ci a reproduit un microvillage avec les activités d'une communauté humaine, animées par 30 personnes « bénéficiaires » de différents endroits :

- machines agricoles simples (moulins pluri-fonctions pour le maïs et le riz, râpeuse de coco, machine à farines diverses),
- silos à grains pour la conservation des semences et des récoltes,
- travail des forgerons fabriquant divers outils allant du simple couteau à la décortiqueuse de maïs manuelle ;
- cuisinière utilisant la cosse du riz comme combustible pour la préparation de gâteaux de coco et de plats de démonstration,
- filage traditionnel du coton avec la vente de tajs, c'est-à-dire des pièces de tissus traditionnels,
- fabrication de papier recyclé et vente de feuilles et enveloppes,
- travail de la céramique avec démonstration de filtres à eau et vente de céramiques,
- présence des « facilitateurs en alphabétisation ».

Le tout entouré des panneaux d'une exposition culturelle sur les maisons traditionnelles, les tajs, les mythes et les légendes...

Le stand du CDC a connu une fréquentation record : Ministère du travail, Ministère du commerce et de l'industrie, organisations de l'ONU présentes localement (FAO, UNESCO, BIT), sans oublier les médias et la population... L'expérience a été très valorisante pour le CDC et pour les groupes de production. Ils ont pu se rendre compte concrètement de l'intérêt et de l'impact de leur travail et de leurs activités.

L'exemple de développement intégré proposé par le CDC a été presque instantanément adopté par le Ministère du travail qui lui a offert un partenariat afin de multiplier ces micro-expériences. Il a été ainsi possible de réaliser des formations étendues sur plusieurs districts.

Une grande étape venait d'être franchie avec la reconnaissance du travail du CDC par le gouvernement, mais les défis n'en restaient pas moindres. Très vite, le CDC s'est rendu compte que si le nombre de formations données augmentait, il lui était impossible de suivre jusqu'au bout tous les nouveaux groupes formés. Le manque d'infrastructures, d'électricité, de support technique et financier ainsi que l'enclavement, étaient autant de limites ne permettant pas l'application pratique des nouvelles capacités acquises lors des formations. De plus, l'éclatement politique de 2006, en créant une scission entre les parties est et ouest du Timor-Oriental, a rendu momentanément très difficiles voire dangereux les déplacements des formateurs et des personnes en formation.

Le quasi effondrement du gouvernement et les mouvements de populations ont enflammé le pays, déjà en situation précaire. Nombreux sont ceux qui ont fui la capitale pour se réfugier dans les districts, ce qui a accru le problème des sans-emplois dans les campagnes. Le gouvernement transitoire mené par Ramos Horta, Premier ministre intérimaire, a bien compris les enjeux sociaux du pays. Il se focalise sur des solutions rapides et appropriées pour relancer l'économie du Timor et se tourne vers la société civile pour l'aider dans sa mission.

Spiritu Makas, la volonté d'avancer

Cette nouvelle ouverture représente une opportunité sans précédent pour le CDC, dont la ligne d'action correspond à la volonté du gouvernement. Cependant, le CDC n'est à ce moment pas (encore) à proprement parler une école de formation : il n'enseigne pas de métier ; il s'appuie sur les savoir-faire locaux déjà existants et développe pratiquement des capacités pour créer des emplois et générer des



Les groupes de forgerons ont fourni au gouvernement plusieurs milliers d'outils pour l'entretien des communes et des rues ainsi que pour la rénovation du réseau routier.

revenus. Il «facilite» la multiplication des aptitudes et des expériences, il appuie techniquement et financièrement l'émergence de petites entreprises communautaires jusqu'à ce qu'elles acquièrent leur indépendance. Il crée des liens entre les producteurs et les consommateurs afin de développer des réseaux de solidarité et de compétences qui accroissent la circulation de l'argent au sein des communautés.

Les forgerons de Baucau

L'exemple des forgerons de Baucau est, à ce titre, particulièrement éclairant. Pour commencer, le CDC s'est appuyé sur un groupe de trois forgerons composé d'un maître et de deux assistants. Comme souvent dans ce corps de métier, leur travail consistait essentiellement à produire des couteaux et des machettes et procurait un revenu faible et aléatoire, le CDC fournissant la main d'œuvre et la formation, la FAO la matière première: le zinc. Avec le CDC et la FAO, ces trois personnes ont commencé à former des groupes de forgerons sur les treize districts. L'objectif était d'enseigner la fabrication de silos à grain en zinc pour stocker les récoltes et éviter les avaries naturelles. Ce fut ensuite la fabrication de décortiqueuses manuelles de maïs. Le temps passant, la confiance s'est établie et le CDC a proposé aux groupes de forgerons de développer l'outillage (pelles, bûches, pioches, râteliers, etc.). Avec le support du Ministère du travail et de l'OIT, le CDC a organisé une formation pour six autres groupes de forgerons de Baucau. Ces groupes initiaux ont ensuite formé huit autres, spécialisés dans la production d'outillages, dans quatre districts voisins... Les personnes formées deviennent elles mêmes formatrices en partageant leur expérience.

Travail pour la paix et pour la nation

Le CDC a ainsi joué un rôle clé lors des programmes nationaux «Serbisu Nasaun» (travail pour la nation) et «Servisu ba dame» (travail pour la paix).

En effet, les groupes de forgerons ont produit et fourni au gouvernement plusieurs milliers d'outils pour l'entretien des communes et des rues ainsi que pour la rénovation du réseau routier. Les groupes de producteurs de charbon de bois ont eux aussi dû se multiplier et s'organiser pour suivre la demande des forgerons. Un grand nombre de jeunes apprentis ont également participé à la production. Ainsi depuis plus d'une année, une centaine de personnes ont bénéficié de revenus de l'ordre de 60 à 80 dollars par mois, alors que plus de 50% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de 0.50 US\$ par personne et par jour.

Les groupes de forgerons de Baucau ont aujourd'hui constitué une association, BSCP (Black Smith Community Production). Ils ont enregistré leur entreprise auprès du Ministère de l'industrie et du commerce, avec l'espoir d'être suivis par les autres groupes des districts. Ils ont également réussi à obtenir un soutien de la part de l'Unité de réduction de pauvreté du bureau présidentiel: matériel pour la production d'outillage, nouvel atelier de production, détaxe sur le matériel de production importé, inscription sur la liste des fournisseurs officiels pour les programmes nationaux.

Ce dernier point est étroitement lié à la campagne publique «Made in Timor» du CDC, qui prône et demande que soient accordées protection et priorité à tout ce qui pourrait être produit localement au Timor, par rapport aux produits importés. Dans la même ligne de pensée, le CDC travaille avec des groupes de femmes pour la production et la transformation alimentaire. Chacun de ces groupes possède une diversité de produits proposés par catalogue.

En 2007, l'atelier « Vision et Mission »⁶⁵ et l'élaboration de la stratégie et du programme sur cinq ans marquent une des étapes finales du processus d'autonomisation du CDC et, par là même, la fin, après sept années, d'un accompagnement international journalier sur le terrain.

En 2008, le CDC fait partie des 19 ONG locales reconnues comme centre de formation professionnelle au niveau national.

Partenariat

L'histoire récente du Timor-Oriental est empreinte d'un passé long et douloureux en même temps qu'elle s'ouvre à des perspectives nouvelles encore inconnues.

L'histoire du Centre de développement communautaire est très courte. C'est l'histoire d'une semence nouvelle plantée dans une terre très ancienne.

Pendant près de 500 ans, il n'était pas question au Timor-Leste d'autonomie, d'indépendance, de liberté, de développement. Maintenant, au contraire, est venu le temps pour chacun de prendre sa vie en main en solidarité avec la construction de son pays, dans le respect de sa culture... Et ceci dans un monde globalisé.

Né dans la foulée de l'indépendance, le CDC est désireux d'apporter sa contribution à la construction d'un Timor nouveau sur une terre ancienne, en situation instable, quelquefois en proie à des convulsions.

L'indépendance du Timor-Oriental a été massivement soutenue par les Nations Unies, qui ont entraîné dans leur sillage un cortège d'organisations internationales non gouvernementales, presque toutes dirigées par des « expatriés ». C'est dans ce contexte qu'est née l'idée du Centre de développement communautaire, mêlant dynamique endogène (issue de la volonté de Timorais) et exogène (appuyée par des liens de solidarité internationale).

Au commencement : une vision partagée

Le « rêve initial » d'un centre de développement communautaire a eu lieu alors même que le pays était plongé dans la guerre, le deuil, l'incertitude. Dom Basilio do Nascimento, évêque de Baucau, avait exprimé le désir d'avoir dans son diocèse une entité, un espace non confessionnel, qui apporterait des réponses aux besoins des populations tout en les formant. Ce rêve a été entendu, partagé et accompagné par l'ASTO et le Centre Lebret-IRFED.

Dès les origines, il est question de répondre la réponse aux besoins immédiats des populations sous la forme de projets. Il s'agit aussi de promouvoir des formations pour aller au-delà des réponses à court terme et rendre les gens capables de comprendre leur communauté, leur pays, leur futur, de prendre des responsabilités, de comprendre le développement dans toutes ses dimensions (humaines, économiques, sociales, politiques, culturelles, spirituelles...)

Ce rêve a pris corps, petit à petit, porté par une équipe locale de Timorais et quelques expatriés, dans une succession de tâtonnements, d'essais, d'avancées et d'échecs aussi.

En une dizaine d'années d'existence, dont quatre sous la forme d'une structure officiellement formalisée, la réussite la plus accomplie (ou du moins la plus visible) du CDC est d'avoir suscité la création de groupes de production, puis d'avoir accompagné et formé ces femmes et ces hommes de façon à ce qu'ils améliorent ensemble leur sort et arrivent à générer un peu de revenu grâce à leur effort collectif.

En 2007 : le constat de la vision et de la mission

Le CDC est devenu une ONG locale à part entière. Après plusieurs années de présence de volontaires internationaux qui ont appuyé sa création, son développement puis sa prise d'autonomie, le CDC est aujourd'hui entièrement entre les mains d'un groupe de Timorais de la région de Baucau.

Ses membres, ainsi que les groupes de production qu'il a aidés à se constituer, s'affirment comme acteurs de développement dans les communautés locales. Ils ont aussi conscience de contribuer, à leur modeste niveau, à la construction du pays, en unissant leurs forces avec tous ceux qui travaillent dans ce sens, notamment au sein du Forum des ONG (FONGTIL) au plan national.

- Le CDC fait connaître son action et celle des groupes de production auprès des pouvoirs publics, qu'ils soient locaux et traditionnels ou nationaux, administrations ou ministères, organisations multilatérales, agences de l'ONU.
- Il explore des pistes de partenariat, appelle les autorités et les pouvoirs publics à envisager le développement à partir des besoins prioritaires des populations et à traduire cette approche en actes tangibles.
- Il articule les micro-réalisations des ONG aux prévisions et planifications de l'Etat quand elles existent. Ce renforcement du lien entre organisations de la société civile et autorité publique valorise les efforts et les raisons d'être de chaque partie.



Le CDC fait connaître son action et celle des groupes de production auprès des pouvoirs publics.



Le projet CDC comporte deux volets :
- groupes de production ;
- développement institutionnel.

De telles percées sont, dans bien d'autres pays et d'autres contextes, rares après une aussi courte période d'existence. De plus, le CDC bénéficie au niveau international de contacts qui peuvent l'aider à compléter des ressources ou des compétences qu'il ne saurait trouver dans le pays. Au niveau régional asiatique, le CDC fait partie d'un réseau d'ONG qui permet d'échanger des savoirs, des savoir-faire, des expériences, mais aussi d'envisager des voyages d'étude et des stages de formation, etc. Malgré cela, l'échange d'information n'est pas toujours fluide et la participation du CDC dans des réseaux efficaces et bien constitués est encore embryonnaire. Deux défis majeurs se présentent au CDC en 2007.

Premier défi : l'avenir de la relation entre le CDC et les groupes de production

Les groupes de production (groupe des forgerons et groupe de femmes engagées dans la transformation agroalimentaire) ont maintenant un niveau de formation tel qu'ils peuvent avancer vers leur autonomie par rapport au CDC. Le groupe des forgerons s'est déjà enregistré auprès du Ministère de l'industrie et du commerce comme petite entreprise et a ouvert un compte en banque. Cela signifie que les forgerons associés peuvent, sans l'appui du CDC, produire, acheter, vendre, gérer les revenus, planifier leurs actions immédiates et imaginer leur avenir. Le CDC envisage la tenue d'ateliers spécifiques pour préparer cette transition. Il est donc nécessaire de réfléchir à la nature des relations qui s'établiront entre le CDC et les groupes de production, une fois ces derniers autonomes. Le CDC est identifié comme une ONG avec une forte composante « formation » qui facilite la création de nouveaux groupements de producteurs. Ainsi l'objet du CDC n'est pas de devenir une organisation à but lucratif. D'un autre côté, les groupes, quant à eux, produisent de façon à générer des revenus et augmenter

leurs activités. Cela implique de savoir utiliser des outils de planification, de gestion de budgets, etc. Le CDC agit ici en les formant en vue d'une autonomie de fonctionnement.

Le CDC sera toujours en position d'aider de nouveaux groupes de production à se lancer. Pourtant, son rôle ne s'achève pas une fois que les groupes deviennent autonomes. Il peut et doit jouer un rôle très important pour maintenir la volonté de participation au développement global du pays et l'esprit *makas*⁶⁶ qui a été exprimé pendant l'atelier. L'éducation est un processus permanent qui ne s'arrête pas lorsque les groupes de production sont prêts à prendre leur autonomie par rapport au CDC.

Préparation du champ pour la culture intensive du riz selon une méthode japonaise



En une dizaine d'années d'existence, la réussite la plus accomplie du CDC est d'avoir suscité la création de groupes de production.



Deuxième défi : la création d'une unité de recherche, de communication et de diffusion

Le moment est venu d'écrire, de faire connaître les expériences déjà en cours auprès de publics plus larges (futurs groupes, acheteurs potentiels, pouvoirs publics, autres ONG, etc.)

Ce travail commence par le recueil des «histoires de vie» des groupes déjà existants et par la connaissance des filières en amont et en aval de la production. Il s'agit d'apprendre et de comprendre pour pouvoir ensuite agir, au travers d'enquêtes modestes mais précises.

Par exemple, on sait faire des objets forgés ou des conserves alimentaires. Mais en amont, il faut savoir où et quand mûrissent en quantité suffisante les fruits et légumes à transformer, comment garantir, organiser et rationaliser les transports nécessaires; en aval, où écouler les productions dans les délais requis, comment éviter les pertes ou avaries, comment gérer les revenus générés. La liste des questions est longue...

L'écriture, l'enquête, la publication devrait se réaliser par la création au sein du CDC d'une unité de recherche, de documentation, de communication et de diffusion. Cette unité pourrait être avantageusement guidée par les principes de la recherche-action: ce sont les besoins mêmes, tels que révélés par l'action, qui guident la recherche; les acteurs-chercheurs réinvestissent ensuite les fruits de la

recherche dans l'action, pour l'optimiser et lui donner des dimensions plus larges et plus profondes.

A l'avenir: enrichir la vision et la mission

Nous l'avons déjà affirmé: la multiplication des groupes de production et l'acquisition de compétences techniques n'épuisent pas les dimensions de la formation comme la transmission des valeurs ou l'éducation à la citoyenneté.

L'atelier Vision et Mission (c.f. note de bas de page 62) a été l'occasion de déplorer le grave déficit de ressources humaines formées à tous les niveaux du pays. Une entité comme le CDC devrait pouvoir - à sa place et avec ses possibilités - apporter une contribution dans ce sens.

S'il le fait en s'appuyant sur la vie et les expériences des populations avec lesquelles il est engagé, s'il réfléchit au lien entre ce que lui apprennent ces expériences et le développement global du pays, il reviendra très naturellement réinterroger et redéployer le «rêve initial» qui a donné lieu à sa naissance. Il alimentera et enrichira la vision et la mission qui sont les siennes aujourd'hui.

A sa façon et avec ses moyens, le CDC participera à «agir localement et penser globalement» et contribuera à façonner l'histoire de son pays. Des fruits nouveaux apparaissent déjà et croîtront de cette semence nouvelle, enracinée dans cette terre, riche de son histoire et de sa culture anciennes.

Le partenariat avec le MCI

L'IRFED-Timor est soutenu dès ses débuts par deux ONG d'appui au développement européennes⁶⁷. Mais cette organisation locale n'étant pas encore autonome, la responsabilité pour les fonds envoyés ainsi que les redditions de compte sont assumées par le Centre Lebret avec l'ASTO qui a introduit les demandes de financement auprès des organisations citées. Les statuts aussi sont inspirés par l'IRFED qui prêtera son nom pour faciliter une identification et une définition juridique. A partir de 2005-2006, un processus d'autonomisation à mettre en place sur dix-huit mois est défini entre le Centre Lebret et l'ASTO avec le CDC⁶⁸. Pendant cette même période, le Centre Lebret et l'ASTO se sont mis à la recherche d'une organisation qui pourrait prendre au Nord le relais de ce partenariat et fournir un appui financier complémentaire.

C'est ainsi que des contacts sont pris avec le MCI à Genève qui accepte d'entrer en matière et sollicite la FGC pour une première période de financement (2007-2009), puis pour une extension de 2009 à 2011.

Olivier Langoisseux, dernier expatrié auprès du CDC de 2003 à 2008, était civiliste au MCI et facilitera énormément la connaissance mutuelle entre le CDC et le MCI, ainsi que l'acheminement de la période de transition vers l'autonomie complète du CDC.

Contenu du dialogue de partenariat

Le partenariat a été très soutenu entre le CDC et le MCI; en voici quelques échantillons.

Aider le CDC à se situer dans l'environnement géographique, régional et international

Les organisations non gouvernementales naissantes au Timor-Oriental, comme celles de l'Indonésie voisine, ont su faire la différence entre le régime indonésien - qui avait opprimé et combattu son petit voisin - et l'amitié et la solidarité à promouvoir entre des peuples que les aléas de l'histoire ont placés de deux côtés d'une frontière héritée du passé. Mais au-delà, une des préoccupations transmises par le Centre Lebret et l'ASTO était de prendre en compte le relatif isolement géographique du Timor-Oriental, d'aider concrètement le CDC dans son insertion régionale en favorisant et facilitant des échanges Sud-Sud. Ensemble, nous avons donc par exemple été attentifs à ce qu'au

moins un évaluateur - sur deux prévus - de l'atelier « Vision et Mission » de 2007 provienne du Sud⁶⁹, que des échanges s'établissent avec l'Inde, avec Kalimantan, voire avec les Philippines et le Japon. Il s'agit d'acquérir des compétences précises en amélioration de l'agriculture, en transformation et conservation des fruits et légumes, en gestion financière et administrative ou d'apprendre à connaître et comprendre le rôle d'ONG dans des contextes respectifs différents. Nous avons aussi facilité la participation du CDC à des forums sociaux mondiaux ou régionaux (Porto Alegre, Mumbai). Le MCI a rendu visite au CDC presque chaque année et l'a invité à Genève pour mieux faire percevoir les réalités au Nord et le faire connaître à d'autres acteurs en Suisse.

La place du CDC dans le processus de municipalisation

Bien que de petite dimension, le Timor-Oriental est encore un pays fortement centralisé.

Toutes les structures de déconcentration du pouvoir central et de décentralisation ne sont pas encore en place. En 2004, un processus de municipalisation devait se mettre en place et Baucau avait été pressenti comme lieu d'expérience pilote.

Des débats ont eu lieu, tant au sein du CDC qu'avec les organisations d'appui.

- Il s'agit de savoir s'il faut s'intéresser à ce processus et s'investir pour que les populations locales, les communautés humaines mobilisées par les activités du projet CDC en comprennent les enjeux. L'intérêt serait qu'elles puissent peser sur les choix à faire par les futurs pouvoirs publics locaux et que ces choix soient basés sur la connaissance réelle des besoins des populations et communautés humaines que le CDC connaît bien. Le CDC doit-il assumer une nouvelle tâche de formation citoyenne au-delà de la création de sources d'emplois et de revenus? Et si oui, comment organiser cette tâche tout en préservant sa souveraineté et son indépendance vis-à-vis de tout parti ou groupe partisan?
- L'alternative est de se demander s'il ne vaut pas mieux se concentrer sur les activités déjà planifiées (expansion du nombre de groupes de production, extension de la gamme des produits, perfectionnement de la conduite et de la gestion institutionnelle)? Or, la multiplication de groupes de production, la diversification des produits et l'augmentation de leur qualité, même si elles sont importantes, n'assurent pas en soi «le développement des

personnes et des groupes humains». Ceux-ci doivent pouvoir comprendre leur pays, comprendre leur rôle et leur place comme citoyens.

Le débat au sein du CDC n'est pas tranché. Les autorités gouvernementales ont entre temps et, pour l'instant, suspendu la mise en route du processus de municipalisation.

L'indépendance du partenaire et des organisations d'appui à plusieurs voix

Au moins trois mentions méritent ici d'être faites.

La première est que le CDC est une organisation jeune dans un pays jeune, en voie d'organisation et avec la présence d'un grand nombre d'entités des Nations Unies. La FAO et le BIT s'intéressent de très près à l'expérience du CDC. La FAO, par exemple, a un programme de mise à disposition de silos à grains, de taille familiale ou communautaire, pour préserver les récoltes jusqu'à présent très exposées aux insectes ou à d'autres facteurs de pertes. Pour approcher les communautés humaines dans les villages, elle s'appuie volontiers sur des acteurs non gouvernementaux, tel que le CDC, qui ont une bonne connaissance de la géographie humaine dans leurs zones d'activités. Le CDC peut indiquer, suggérer des lieux d'implantation, sensibiliser et mobiliser les populations, accompagner la FAO dans la mise en place de silos à grain, par exemple. Le BIT, quant à lui, développe avec le Ministère du travail un programme de création d'emplois et génération de revenus dans un pays où l'essentiel des emplois salariés est fourni par l'appareil d'Etat, les organisations multilatérales ou les ONG. Le BIT observe donc très attentivement des entités non gouvernementales telles que le CDC qui - acteurs économiques d'un genre nouveau - font partie de ceux qui, avec leurs groupes de production, créent le plus d'emplois, surtout en milieu rural et parmi les populations pauvres.

Le CDC est donc une organisation confrontée dès sa naissance à la concertation avec les pouvoirs publics nationaux et les acteurs multilatéraux présents dans le pays. Cette position, inhabituelle pour beaucoup d'ONG dans d'autres pays, est très encourageante, mais le CDC doit aussi veiller à rester le maître des priorités qu'il s'est définies et à garder son indépendance.

La deuxième mention concerne la concertation avec les ONG étrangères d'appui financier. Depuis 2008, le CDC est soutenu en proportions diverses par trois entités⁷⁰. Celles-ci

ont à leur tour des cultures et priorités propres, voire des politiques financières qui ne sont pas identiques entre elles et qu'un partenaire du Sud doit apprendre à connaître et à différencier.

Dans les pratiques de coopération au développement, et en dépit de l'utilisation généralisée du terme «partenariat», force est de constater que des mesures de plus en plus contraignantes, voire une certaine sur-bureaucratisation, ont tendance à s'installer. Ceci est encore plus délicat lorsque les soutiens financiers ne parviennent pas de fonds propres des ONG donatrices, mais que celles-ci sont elles-mêmes tributaires des exigences posées par des bailleurs opérant avec des fonds publics⁷¹.

Il arrive que des ONG du Nord souhaitent appuyer telle ou telle partie du budget d'un partenaire du Sud, parce que plus facile «à vendre», aux résultats plus visibles, plus attractifs. Le risque est que cela se fasse au détriment de l'appui institutionnel (frais de siège, d'administration, de fonctionnement, d'échanges Sud-Sud). Si chaque ONG du Nord développait les mêmes comportements, il ne resterait donc personne pour financer les dépenses les moins attractives et néanmoins indispensables à la réalisation de la totalité des actions envisagées.

Dans les négociations concernant le financement du CDC, le MCI a dû insister⁷² pour que l'ensemble des bailleurs appuie l'ensemble du projet présenté par le partenaire du Sud, projet qui a sa cohérence globale. Il s'agit d'être solidaire d'un partenaire et de prendre une part de son budget prévisionnel et non de financer les actions les plus visibles ou les plus faciles à vendre au public ou à des bailleurs du Nord. Il ne serait pas correct de laisser le reste aux autres, quitte à ce que le partenaire n'arrive pas à faire financer le soutien institutionnel, plus ingrat, plus invisible.

La troisième mention est relative à la concertation des ONG d'appui financier entre elles.

- Il est important qu'elles connaissent leurs cultures, philosophies, pratiques, sources de financement, etc., ainsi que la nature exacte de leurs partenariats respectifs avec le CDC.
- Il est nécessaire qu'elles communiquent les unes aux autres leurs dates de voyages pour des missions sur place, ainsi que les dates d'invitations du Sud vers le Nord. Ainsi les autres peuvent profiter d'un tel déplacement pour rencontrer le CDC.

Au départ du projet, quatorze groupes de production avaient été lancés. Onze groupes fonctionnent maintenant.

- Il est indispensable qu'elles partagent leurs questionnements ou préoccupations en cours.
- Elles doivent préparer des termes de référence communs pour faciliter une évaluation commune (comme ce fut le cas de l'atelier « Vision et Mission » de 2007 et de l'évaluation globale et de planification de 2011).
- Elles doivent se mettre d'accord pour les courriers communs qu'elles adressent au CDC.

Sortie de projet précoce

Si le MCI a défendu à plusieurs reprises au sein de la FGC le fait de ne pas fixer des dates trop précoces et trop rigides de « sortie » d'un projet, au Timor-Oriental, la sortie du projet a pu s'effectuer non seulement très tôt mais de façon heureuse.

Voici des extraits du rapport final présenté par le MCI à la FGC

1. Déroulement des activités

Le projet CDC comporte deux volets :

- groupes de production,
- développement institutionnel.

A. Concernant les groupes de production

Processus d'autonomie

Les nouveaux statuts sont rédigés et acceptés. Un règlement intérieur a été produit et accepté.

Le fonctionnement de la recherche et la production du bulletin existe mais est encore irrégulière.

En positif : 16 manuels ont été produits (sur 26 désormais existant) ; ils concernent surtout le traitement et la conservation de fruits et légumes. En négatif : les enquêtes pour parfaire les filières en amont (identifier des producteurs de fruits et légumes capables d'approvisionner régulièrement) et en aval (identifier des points de vente et marchés), laissent encore à désirer.

Après une forte implication exogène pour sa naissance avec une équipe d'expatriés, puis un seul expatrié, puis un retrait progressif et des phases de transition planifiées, le CDC a atteint sa pleine autonomie. ASTO et Lebret-IRFED se sont retirés, y compris statutairement.

La construction d'un nouveau local pour le CDC n'a pas encore eu lieu : des tractations sont en cours avec le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour la



reconnaissance du CDC comme centre de formation professionnelle. Si cette démarche aboutissait positivement, une construction adéquate se réaliserait sur les lieux même du futur centre de formation professionnelle sur un terrain proposé par l'Etat.

Le CDC est une référence et est contacté par des institutions nationales, régionales et internationales.

Développement communautaire

Les premiers groupes (forgerons et productrices de confiture) sont consolidés et ont atteint un haut degré d'autonomie par rapport au CDC.

Quatorze groupes avaient été lancés au total et ont connu des fortunes diverses. Quelques groupes ont accusé des problèmes de motivation. Alors que le CDC dit : « la motivation d'abord et l'argent suivra », certains groupes ont dit : « nous voulons un revenu d'abord et la motivation suivra ».

Onze groupes fonctionnent maintenant. Il s'agit d'un groupe de forgerons consolidé et un groupe de forgerons débutants, un groupe de production de confitures consolidé, un groupe de production de chips (bananes, taro, etc...) en bonne voie, et sept groupes considérés encore débutants pour la production de sauce tomate, chili, sardines, jus de fruits, fruits et légumes pour alimenter la transformation, banque de semences.

Leur niveau d'autonomie par rapport au CDC est divers : le



CDC considère que le premier groupe de forgerons a atteint 80 % d'autonomie par rapport à l'appui du CDC, celui pour la production de confitures 60 % et celui pour la production de chips 50 % ; les autres groupes sont encore dépendants à 90 % de l'accompagnement du CDC. Les critères d'autonomie sont : maîtriser tout le processus de production (amont, aval, savoir-faire), savoir tenir les comptes et, en dernier, gérer un propre compte en banque.

Des ressources locales de fruits et légumes sont identifiées, mais l'approvisionnement de certains groupes de production n'est pas encore assez régulier pour leur permettre de travailler sans périodes creuses ou ruptures.

Des réflexions sont en cours au sein d'un groupe de concertation appelé « forum produits locaux ». Il est composé d'ONG et de représentants de quelques ministères et a pour objectif de demander au gouvernement de préférer les productions locales aux importations et de faciliter l'écoulement des produits. Le CDC est leader dans ce groupe. Parmi les résultats obtenus, soulignons la commande par le gouvernement de confitures pour la consommation dans les écoles et l'achat d'une grande partie de la production des forgerons, notamment pour faire ou refaire des routes.

Au cours de la période 2009 à 2011, un hangar de travail et de stockage a pu être construit, avec des fonds directs de la présidence de la république, ainsi que deux cuisines pour des groupes de transformation alimentaire (production de

Le CDC considère que le groupe de production de chips de banane a atteint 50 % d'autonomie par rapport à l'appui du CDC.

confitures), subventionnées par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, le BIT, la FAO, améliorant sensiblement les conditions de travail, d'hygiène et de production.

Relations extérieures

Le CDC est toujours très actif dans toutes les manifestations (foires notamment) pour faire connaître et diffuser les expériences autant que les produits. Il est un membre actif du FONGTIL. Il a obtenu des fonds de la part du gouvernement du Timor et est repéré par le BIT et la FAO comme une expérience pilote.

B. Concernant le développement institutionnel

Leadership et empowerment de l'organisation partenaire

Les membres de l'équipe du CDC ont eu de nombreuses occasions de participer à toutes sortes de formation, soit sur invitation d'organisations similaires ou d'autres partenaires (Indonésie, Inde, Japon, etc.), soit lors de sessions promues sur place par les bailleurs telles que

perfectionnement du système comptable, apprentissage du plaidoyer, etc....

Après celle de 2007, une nouvelle évaluation suivie d'une planification stratégique vient d'avoir eu lieu en juillet 2011, facilitée par deux partenaires indiens connus du CCFD et du centre Lebret-IRFED ainsi que par le MCI, pour l'un d'entre eux.

Leadership et empowerment des membres des groupes de production

A partir des 11 groupes de production, le CDC déclare atteindre 200 bénéficiaires directs (dont 127 femmes et 73 hommes) et 1400 bénéficiaires indirects dont les caractéristiques sont : population de milieu rural sans emploi et aux ressources extrêmement faibles, familles nombreuses en moyenne de 7 à 8 membres, personnes analphabètes ou peu éduquées, sans formation professionnelle.

Plusieurs résultats « d'empowerment » peuvent être signalés. Une évaluation spéciale et très positive de la transformation sociale des femmes membres des groupes de production a été faite.

Les forgerons sont en capacité de lancer par leurs propres forces un autre groupe de forgerons.

Les nouveaux statuts du CDC prévoient que les responsables des groupes sont désormais membres de droit de l'Assemblée générale du CDC avec droit de vote.

Lorsque le CDC est sollicité par de nouveaux groupes ou personnes, il fait avec ces derniers, avant d'entrer en matière, un travail concernant leur motivation et ne les accepte qu'après s'être assuré que cette motivation est collective et solidaire.

2. Dynamique interne de l'organisation partenaire

A. Concernant les groupes de production

Le CDC considère que son but est atteint au niveau des bénéficiaires, d'une part, lorsque ceux-ci savent placer leurs produits sur le marché et, d'autre part, lorsque le groupe a atteint toutes les qualités et compétences pour être en capacité de développer de nouveaux produits dans le futur. Les groupes sont financièrement autonomes lorsqu'ils sont en mesure de réinvestir leur propre capital, ce qui suppose d'avoir surmonté les phases d'apprentissage de la gestion et de la comptabilité, de savoir calculer des coûts de production et de revenus et l'affectation de ces derniers, ce qui est loin d'être évident. Les groupes sont inclus dans une dynamique nationale et jouissent de l'appui du gouvernement.

B. Concernant le développement institutionnel

En 2011, les donateurs institutionnels nationaux et internationaux couvrent les dépenses du CDC.

Le CDC décide de ne pas chercher à augmenter le nombre de groupes de production, du moins en 2011, et concentre tous ses efforts sur la possibilité de devenir un centre de formation professionnelle reconnu et appuyé par le gouvernement.

3. Vers l'autonomie

Depuis 2009, le CDC est complètement autonome. Il a le statut d'une organisation de droit timorais. Il joue au sein du FONGTIL un rôle fédérateur actif. La toute dernière étape a été celle de la reformulation des statuts du CDC⁷³ et l'élaboration d'un règlement interne.

Le MCI peut se permettre de dire qu'il a très activement contribué à faire réussir la transition vers l'autonomie dans ses différentes facettes⁷⁴. Il se réjouit de la voir à présent réelle et accomplie.

4. Le point de vue du MCI

Orientation du CDC

Le CDC s'affirme clairement comme « **favorisant des activités génératrices de revenus en milieu rural et péri-urbain** ». Il promeut donc la création et multiplication de petites entreprises capables de développer des productions locales et met en œuvre toutes les formations de production et de gestion nécessaires à leur viabilité.

Ce faisant, il répond à des nécessités pour les populations en manque cruel d'emplois et de sources de revenus.

Par ailleurs, l'opportunité pour le CDC de devenir un centre de formation a été encouragée par le gouvernement. Localement, les tractations sont longues. A ce jour, nous n'en connaissons pas encore l'issue. Les choix à faire sont complexes.

- Il s'agit d'apprécier les « pour » et les « contre ». Le projet est tentant et enthousiasmant. Mais, en même temps, il pose de nouveaux défis, notamment quant au changement d'échelle du projet et des tâches à assumer.
- En outre, dans le paquet des négociations, il y a une « silk factory », soit un atelier de production de soie ainsi qu'une plantation de mûriers, arbres nécessaires à la fourniture de la matière première. Cette « silk factory » a été lancée par une autre ONG et l'expérience a échoué. Les bâtiments, l'équipement et les travailleurs sont là, en *stand by*.



Le ministère propose au CDC de reprendre cette installation, au sein de laquelle il pourrait installer son siège. Le consortium des ONG d'appui actuel a recommandé au CDC de ne prendre le tout que si le ministère accepte en cas d'un nouvel échec que le CDC n'en soit pas tenu responsable et qu'il puisse garder le terrain avec les équipements. Dans le cas contraire, il perdrait tout dans la négociation.

Orientation et conclusions du MCI

1. Malgré son retrait, le MCI garde quelques préoccupations quant à l'avenir du CDC. Elles sont de plusieurs ordres.

- La première concerne la projection, dans le futur, du modèle de la petite entreprise. En l'absence presque totale de modèle de référence, le CDC navigue à vue. Dans ce contexte, il nous semble qu'il n'y a rien de tel que la confrontation d'expériences entre acteurs du Sud, lesquels peuvent se communiquer leurs analyses, réussites et échecs. C'est pourquoi le MCI a tenu à organiser, pendant son 50^e anniversaire, un atelier réunissant ses partenaires impliqués dans des projets d'économie sociale et modéré par celui qui a l'expérience la plus longue en la matière, soit un représentant du CEDAC au Brésil.
- Il y a ensuite la difficulté d'anticipation, que nous avons déjà signalée, encore présente malgré de multiples occasions de formation. Cette lacune est aussi soulignée par

Il est important que le CDC maintienne une distance avec ses activités de production pour toujours penser son action dans le cadre du développement du pays. Le MCI est convaincu que l'addition de groupes de production n'induit pas nécessairement le « développement ».

le rapport des évaluateurs de juillet 2011: les membres du CDC ont pu profiter de nombreuses formations mais il y a un risque de déperdition entre le moment de l'apprentissage et celui de son application concrète lorsque les laps de temps sont trop longs entre les deux.

- Un fonctionnement plus fluide entre le staff des salariés et le conseil d'administration est nécessaire, ce qui implique la bonne compréhension du rôle et des responsabilités de chacun.
- Il est indispensable de savoir négocier positivement avec les pouvoirs publics tout en gardant son ultime autonomie de choix, de décisions et de financement. Or, rares paraissent être les ONG du Sud qui, après un temps d'existence aussi bref, sont subventionnées par les pouvoirs publics au plan national et par des organisations

multilatérales comme la FAO et le BIT. Et donc rares sont les occasions pour le CDC de pouvoir confronter cette expérience avec d'autres partenaires du Sud et difficile la prévision des écueils possibles. Ces subventionnements ne devraient pas aboutir à un conditionnement qui ferait du CDC un simple « agent d'exécution » sans aucune marge de manoeuvre.

- Il est enfin important que le CDC maintienne une certaine distance avec ces nombreuses activités immédiates de production pour toujours penser et repenser son action dans le cadre du développement du pays en général. Le MCI est convaincu que l'addition ou la multiplication des groupes de production, tout exemplaires qu'ils soient, n'induit pas nécessairement le « développement ».

En 2010, les pouvoirs publics ont prévu une mise en œuvre de « municipalisation » de leurs tâches et ont choisi Baucau comme lieu d'expérience pilote. Des débats ont eu lieu au sein du CDC, ainsi que parmi les organisations d'appui financier (CCFD, CAFOD, MCI), pour savoir s'il devait s'investir et sous quelle forme : préparation des membres des communautés avec lesquelles il travaille ? aide à la compréhension des enjeux ? offre d'une formation à la citoyenneté ? Ces débats sont laborieux, au sein du CDC comme parmi les bailleurs du projet, et loin de faire l'unanimité sur le fond et sur la forme. Entre-temps, le projet a été suspendu par le gouvernement et reporté à une date ultérieure. Lorsque cette question sera remise à l'ordre du jour, le CDC aura-t-il mûri sa réflexion ?

2. Conclusions du MCI quant à la relation financière avec le CDC
Le projet CDC a été soutenu financièrement sur deux périodes : 2007-2009 et 2009-2011.

Dans le rapport intermédiaire de l'extension, nous avons signalé : *« pour la période considérée par ce rapport intermédiaire, nous pouvons constater que le CDC a fait au total moins de dépenses que celles budgétées. La mission réalisée sur place en novembre par le MCI confirme cette tendance. Nous en rendrons compte dans notre prochain rapport et c'est pourquoi, au lieu de dater la fin de la présente extension au 31.12.2010, nous la datons au 30. 6.2011 ».*

Le MCI a travaillé en consortium avec les autres organisations appuyant le CDC, à savoir le CCFD en France (depuis le début), CAFOD en Angleterre (depuis 2008) et MISEREOR en Allemagne (depuis le début jusqu'à 2009 avec un nouveau projet à l'étude).

Toutes ces organisations ont fait des missions à raison d'au moins une par an. CAFOD a même eu une représentante permanente au Timor de 2008 à 2010 en contact très régulier avec le CDC. Nous avons bénéficié mutuellement des rapports de voyage, avons eu de nombreux contacts électroniques et concertations et avons quelquefois élaboré des lettres communes à l'attention du CDC.

Cependant le CCFD, CAFOD et MISEREOR sont des organisations dont l'envergure est sans commune mesure avec le MCI. Ces entités disposent d'importantes équipes de salariés permanents. Le MCI, quant à lui, a fait le choix de fonctionner exclusivement avec des bénévoles et l'appui intermittent de civilistes depuis 1996 environ. Malgré une équipe de quatre personnes « porteuses du projet » au sein de notre organisation, nous estimons être arrivés à une certaine limite de nos possibilités, en raison de nos propres mobilités et contraintes professionnelles mais avoir néanmoins assuré un suivi sérieux.

Le CDC a accepté notre demande de retrait et a demandé à pouvoir venir et participer activement aux activités du 50^e anniversaire du MCI.

3. Conclusions générales

Indépendamment de l'appui financier, le MCI a assuré des missions régulières sur place⁷⁵, ou encouragé d'autres ressources humaines à se rendre au Timor pour un appui ou un apport de compétences précises⁷⁶. Il a réalisé une expo-photo disponible en Suisse et en Europe⁷⁷, organisé des séances publiques pour faire connaître la cause du Timor, établi des contacts avec des personnes ou organisations (représentant du Timor-Oriental auprès des Nations Unies, BIT, etc...), maintenu le contact avec le centre Lebret-IRFED et l'ASTO⁷⁸ pour la continuité de l'histoire.

Le MCI fait un bilan original et stimulant d'une relation intensive avec un partenaire jeune dans un pays jeune, c'est-à-dire sans expérience préalable de travail comme ONG. Souvenons-nous que la mémoire collective du partenaire et du pays est marquée par plus de 400 ans de colonisation, traumatisée par l'occupation indonésienne et son issue conflictuelle conduisant à l'indépendance en 2002.

Les pas accomplis par le CDC sont encourageants et prometteurs. Les évaluateurs externes, commandités par le CCFD, CAFOD et le MCI en juillet 2011, ont souligné combien ils ont apprécié la grande motivation du *staff* du CDC et sa volonté de faire partie des acteurs qui font avancer le pays,



A l'avenir, le MCI souhaite rester solidaire avec CDC.

avant tout parmi les populations très déshéritées.

Pendant six années, le MCI s'est efforcé de pénétrer et mieux comprendre un contexte méconnu. L'emploi d'une deuxième langue (anglais) entre tous les partenaires a entraîné des difficultés supplémentaires qui sont venues s'ajouter au manque de références communes.

Le MCI a beaucoup investi dans le travail de concertation avec les autres ONG d'appui du consortium créé à cet effet. Dans cette capitalisation, le MCI présente les tâtonnements, les réussites et les échecs sans maquillage, en signalant ses hésitations et ses limites, comme celles du CDC.

Le chemin ne s'arrête pas là. C'est le MCI qui, arrivé aux limites de ses possibilités, suspend après concertation et préparation, sa participation financière, sachant que d'autres vont prendre la relève. Le MCI veut rester solidaire du CDC sur le chemin d'un « partenariat sans argent » avec un maximum de liberté d'expression quant aux questionnements partagés et un maximum de respect de ce partenariat.

Contribution financière

Le MCI a appuyé le CDC pendant quatre ans: de 2007 à 2009 et de 2009 à 2011.

Le coût total du projet est d'environ 750 000 CHF sur la période des quatre ans.

La FGC a contribué pour 163 119 CHF pour la période de 2007 à 2009 et pour 117 533 CHF pour 2009 à 2011.

Résultats des ateliers sur l'économie solidaire

Les partenaires du MCI sont impliqués dans la préparation du 50^{ème} anniversaire. Le MCI les fait venir à Genève pour réaliser avec eux des ateliers permettant de vérifier l'hypothèse suivante: l'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Outre l'hypothèse centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers ont concerné: l'économie solidaire, les peuples autochtones et la formation. Il s'agit dans ce document de présenter les résultats de l'atelier sur l'économie solidaire.

Introduction à l'atelier

L'économie appelée tour à tour: « non formelle », « solidaire », « sociale », « alternative », « autogérée », a pris de plus en plus d'importance dans les années 1980.

Pourquoi à ce moment-là? L'application des politiques néolibérales sous l'impulsion de Ronald Reagan et Margaret Thatcher, leur extension au niveau international et les politiques d'ajustement structurel lancées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale auraient-elles un rapport avec l'apparition d'une nouvelle forme d'économie? Parmi les projets appuyés par le MCI, quatre au moins, le CEDAC au Brésil, le RSE en Argentine, PAIS en Haïti et le CDC au Timor-Oriental sont directement concernés. Les uns se dédient complètement, d'autres partiellement, à la création d'emplois et la génération de revenus, à la récupération autogestionnaire d'entreprises, selon les contextes et les modèles économiques disponibles. Le CEDAC a accumulé l'expérience la plus longue et la plus complète en matière d'économie solidaire.

Souvent comprise comme une alternative à l'emploi salarié traditionnel, l'économie solidaire s'est étendue dans de nombreux pays au Nord comme au Sud. Une Chambre de l'économie sociale et solidaire existe à Genève. Le MCI en est membre.



Adriana Cardoso et Angelina de Oliveira du CEDAC animent l'atelier d'économie solidaire réalisé dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du MCI.

Pour le CEDAC, deux enseignements peuvent être retirés de son expérience.

- Premièrement, pour les travailleurs sans emploi, vivant en situation de pauvreté, il est fondamental de pouvoir construire des alternatives d'emploi et de revenu. Cependant, à elle seule, la génération de travail et de revenu ne provoque pas la conscience de droits, ni n'encourage l'exercice d'une citoyenneté active comme le compte rendu de l'atelier en témoignera.
- Deuxièmement, sans l'appui de politiques publiques, les initiatives d'économie solidaire ont peu de chance de dépasser le niveau de la lutte pour la survie.

L'atelier organisé à l'occasion du 50^{ème} anniversaire cherche à répondre à différentes interrogations.

- situer les points de départ dans l'histoire de l'organisation et dans le contexte du pays, réponse aux besoins, avec ou sans concepts préalables?
- difficultés, écueils à identifier, à surmonter?
- expérience isolée ou en réseau?
- les concernés sont-ils acteurs de changement?
- les relations avec les pouvoirs publics? influence sur les politiques publiques?
- conditions à remplir pour que l'expérience ait du sens? résiste à l'échec? se développe?

Résultats de l'atelier

Présentation des participants :

**Adriana Cardoso, coordinatrice du groupe,
et Angelina de Oliveira,**
CEDAC, Rio de Janeiro, Brésil

Zulema Aguirre
RSE, Argentine

Joao do Pinto et Simao Luis da Costa
CDC, Timor-Oriental

Ketelie Estimable
PAIS, Haïti

Lujan Toledo
CMU, Uruguay

Les participants communiquent leurs expériences dans leurs contextes :

Angelina: L'économie solidaire (ES) est un concept nouveau qui date du début des années 2000. Il s'agit d'un concept en construction qui place la personne humaine au centre et adopte l'autogestion comme forme d'organisation des travailleurs et travailleuses. Il est constitutif d'une autre économie et d'un autre modèle de développement. Il s'oppose à la logique du capitalisme et il permet aussi de repenser la relation entre hommes et femmes.

Retour sur les débuts: l'intervention du CEDAC dans le domaine de l'économie solidaire a démarré dans la deuxième moitié des années 1980, par la réalisation d'un programme de formation et d'accompagnement de groupes de production communautaire qui ont commencé à s'organiser dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro.

La méthodologie de formation est toujours basée sur les expériences de vie des participants. Chaque fois qu'il y a un apprentissage à faire (formation à la gestion, planification de la production, calcul de coûts fixes, de coûts variables, etc.), celui-ci est fait sous une forme ludique, avec des jeux de rôle

et il est ensuite confronté avec l'expérience vécue par les participants dans leur vie quotidienne.

Dès le début, le CEDAC a travaillé dans une optique d'autogestion et de mise en relation des groupes les uns avec les autres. En 1985, il y a cinq groupes. En 1987, ces groupes ont organisé des achats en commun pour diminuer les coûts de production. En 1988, ils sont déjà une vingtaine de groupes et ont créé l'Association des groupes de production communautaire (AGP).

Durant les années 1990, les initiatives d'économie solidaire ont continué à s'étendre et à se diversifier dans l'ensemble du pays. En 1996, naît à Rio de Janeiro le Forum de coopératisme populaire (FCP-Rio de Janeiro). En 2000, à lieu à Mendes-Rio de Janeiro la 1^{ère} Rencontre nationale d'économie solidaire. En 2001, au cours du 1^{er} Forum social mondial, à Porto Alegre a été créé un groupe de travail brésilien constitué par 12 organisations de promotion et d'appui à l'économie solidaire (ONG, mouvements sociaux et syndicats) dont l'objectif est de bâtir une organisation nationale autour de l'économie solidaire. En décembre 2002, est réalisée à São Paulo la 1^{ère} Assemblée plénière nationale d'acteurs de l'économie solidaire avec 200 participants. Dans le cadre de cette Assemblée, outre discuter de la création du Forum brésilien d'économie solidaire, une lettre est élaborée et adressée au président brésilien récemment élu, Lula da Silva. Elle propose la création, au sein du gouvernement, d'une structure politique pour répondre aux demandes de l'économie solidaire. A l'apogée de ce processus, la 3^{ème} Assemblée plénière nationale, réalisée à Brasília en juin de 2003, institue le Forum brésilien d'économie solidaire (FBES). Le FBES, en tant qu'instance nationale, articule l'ensemble des acteurs sociaux engagés dans la construction du mouvement [entreprises d'économie solidaire, organisations de formation et d'appui, réseaux de gestionnaires publics] et assume le rôle d'interlocuteur du mouvement auprès du tout juste fondé Secrétariat national d'économie solidaire (SENAES), relié au Ministère du travail et de l'emploi. Ce Secrétariat a comme objectif de promouvoir le renforcement et la diffusion de l'économie solidaire à travers des politiques intégrées, visant la mise en place du Programme «travail et revenus», l'inclusion sociale et la promotion d'un développement juste et solidaire.

La création du SENAES permet l'inclusion de l'économie solidaire au sein du Plan pluriannuel du gouvernement

fédéral [2004-2007, 2008-2011, 2012-2015] par le biais du Programme «économie solidaire et développement» avec l'attribution de fonds publics du budget général de l'union pour la réalisation de celui-ci. Cette inclusion représente un premier pas, dans le sens où l'économie solidaire cesse d'être un mouvement marginal de l'économie traditionnelle et commence à avoir la reconnaissance et le soutien publics pour construire une autre économie basée sur l'autogestion. La 1^{ère} Conférence nationale de l'économie solidaire [CONAES⁷⁹] réalisée en 2006, a indiqué des stratégies et des politiques publiques prioritaires pour le développement de l'économie solidaire et a proposé un projet de loi qui prévoit la création d'un système national d'économie solidaire qui assure le caractère participatif et le contrôle social des actions gouvernementales.

En ce qui concerne l'intégration des politiques d'économie solidaire avec celles d'autres secteurs, mentionnons l'inclusion de l'économie solidaire dans le Système et politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a permis que 30 % des achats de produits alimentaires effectués par le Programme d'acquisition d'aliments (PAA) et par le Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) soient réalisés auprès des petits producteurs de l'agriculture familiale qui font partie du mouvement d'économie solidaire. L'approbation de la loi 11445/2007, permet l'octroi de mandats par l'Etat à des coopératives et des collecteurs de matières recyclables. Certaines municipalités ont aussi créé une législation spécifique pour que les entreprises d'économie sociale aient accès aux offres d'achat public.

Durant cette période, on assiste aussi à l'expansion des politiques publiques d'économie solidaire dans divers Etats [provinces] et municipalités du pays, notamment à Rio de Janeiro, où le projet de loi 3373/2006 présenté par le Forum de coopérativisme populaire à l'Assemblée législative de Rio de Janeiro (ALERJ), a été approuvé à l'unanimité par le parlement, en présence de 200 représentants de la société civile [entreprises d'économie solidaires, ONG et mouvements sociaux]. Cette loi a permis la fondation du Conseil d'Etat d'économie solidaire (CEES), une instance paritaire composée de 20 membres (10 représentants des pouvoirs publics et 10 représentants de la société civile) ayant comme tâches de :

- fonctionner comme instance consultative de proposition et de délibération des politiques publiques pour assurer le renforcement de l'économie solidaire dans l'Etat de Rio de Janeiro;

- créer et gérer un fonds d'appui aux initiatives du mouvement d'économie solidaire;
- créer et attribuer un label d'économie solidaire pour distinguer le caractère solidaire et écologique des "insumos" (matière première, équipements, heures de travail, etc.) utilisés dans le processus de production et commercialisation des produits;

- établir des relations de partenariat avec des instances gouvernementales pour permettre l'utilisation de nouveaux créneaux par des entreprises d'économie solidaire.

En 2011, le Gouvernement fédéral propose de retirer le SENAES du MTE et de l'intégrer au Secrétariat spécial de la micro et petite entreprise, récemment créé, avec un statut de ministère. Confrontés à cette proposition, les forums d'économie solidaire des diverses régions du pays se mobilisent et se réunissent lors d'assemblées où la question est largement discutée. Ils organisent une caravane et se rendent à Brasilia pour participer à l'audience publique fédérale où ils affirment qu'ils sont en faveur de la création du Secrétariat spécial des micro et petites entreprises, que celles-ci sont des alliées pour beaucoup d'actions communes mais que le mouvement d'économie solidaire n'est pas d'accord d'occuper le même espace institutionnel. Les forums considèrent que l'économie solidaire va au-delà de la création de travail et de revenus: elle s'engage pour la promotion d'un développement durable et solidaire, avec des valeurs opposées à celles proclamées par le système capitaliste. De plus, l'économie solidaire adopte l'autogestion comme forme d'organisation des travailleurs et travailleuses. Résultat: Le Gouvernement fédéral a retiré sa proposition.

Zulema: Notre organisation est fondée à la fin des années 1990, au début des années 2000 avec des travailleurs au chômage dans un contexte de pertes d'emplois féroce et de nombreuses protestations de rue. Ceci engendre à son tour une entrée en crise des hommes au niveau des rapports homme-femme. Les gens vendent des objets de famille pour manger; des réseaux de troc surgissent, ainsi que des soupes populaires (ollas populares), des monnaies locales, etc. Dans l'action, les participants se découvrent comme des sujets avec des droits non respectés. Ils ont pu pour ainsi dire se «récupérer» comme des êtres humains.

Nous avons envisagé de lancer des activités qui génèrent de l'emploi, mais nous n'étions pas sûrs de quel type. Nous nous

sommes appuyés sur des expériences antérieures qui existaient déjà ; sur les réflexions de Paulo Freire, dont la pensée et les expériences aident à mener une réflexion sur l'action entreprise. Nous avons commencé par une boulangerie initialement destinée à produire du pain uniquement pour les participants du groupe. Puis, nous nous sommes rendu compte que nous pouvions produire du surplus et le vendre localement, y compris à une cantine populaire à caractère social. Nous voulions faire du commerce juste, pratiquer des formes de travail plus dignes que celles du marché capitaliste, répudier la direction et l'autorité verticale du haut vers le bas. Nous avons constaté combien nous sommes dans des réflexes difficiles à rompre ; les gens ont l'habitude de reproduire le modèle existant. Nous avons aussi mis en place une laiterie, une production de bonbons ("dulces") et de conserves. Nous avons repris un atelier-textile avec ses machines, atelier dans lequel travaillaient une vingtaine de femmes. Le gouvernement accordait alors des subsides pour « éteindre le feu » de la possible explosion sociale.

Pour nous l'économie solidaire permet de partager et de donner, re-donner leur dignité aux personnes.

João et Simão : le Centre de développement communautaire (CDC) est né en même temps que l'indépendance de notre pays, un pays nouveau, pauvre, dans un contexte de destructions dues à la guerre et d'une situation d'urgence humanitaire. Notre question était : comment les gens peuvent-ils redevenir « normaux » ? Par ailleurs, immédiatement après l'indépendance, les seuls emplois disponibles étaient dans le gouvernement et les ONG étrangères.

Nous agissons en milieu rural et péri-rural. Les populations ont un très faible niveau de formation. Beaucoup de jeunes n'ont pas été à l'école. Par contre, nous avons des ressources naturelles, des fruits et légumes dont nous ne faisons pas usage. Comment allions-nous pouvoir valoriser les produits locaux disponibles, les transformer, en faire des sources de revenus et d'emplois permanents ?

Pour nous permettre d'exister, une ONG étrangère, l'IRFED en France, nous a servi de prête-nom jusqu'à ce que nous puissions fonder le CDC en 2003. Notre activité essentielle consiste à susciter la constitution des groupes locaux de production – si possible à partir de savoir-faire déjà existants – créer de petites unités de productions permettant d'avoir du travail et des revenus, si possible permanents. Le

CDC donne à ces groupes des compétences de base ou les complète, en les entraînant y compris à aller au marché pour vendre et promouvoir les produits et apprendre à gérer de l'argent [comptabilité, calcul des coûts, rémunération des participants, etc.].

Deux groupes de forgerons produisant des outils sont les plus avancés, suivis de sept groupes de femmes engagées dans la transformation de fruits et légumes (confitures, sauce tomate, chips de bananes, conservation de sardines...). S'y ajoutent des groupes de producteurs de fruits et légumes capables d'aller au-delà des activités saisonnières en approvisionnant les groupes de transformation alimentaire toute l'année, ainsi que de constituer une banque de semences.

Lorsque le CDC aide à constituer un groupe ou est sollicité pour un soutien, il les appuie dans les 4 étapes suivantes.

- Les motivations : nous vérifions les motivations des participants, leurs compétences et savoir-faire disponibles.
- La dynamique de groupe : la formation du groupe ne peut être finalisée qu'après un processus à travers lequel les participants apprécient s'il est plus difficile ou plus facile de travailler seul ou à plusieurs et décide sur cette base de se constituer ou non en groupe.
- Les besoins : inventaire des besoins pour assurer une production précise. A partir de là, le CDC accompagne concrètement le groupe jusqu'à ce qu'il puisse s'en sortir ; il garde ensuite une phase de monitoring et de suivi.
- La promotion théorique et pratique du groupe et des produits : marketing, formation à la gestion, lobbying.
- Le CDC est aussi engagé dans des démarches de lobbying auprès du gouvernement, pour faire protéger et promouvoir l'écoulement des produits locaux face aux importations moins chères, en particulier chinoises.

Pour nous l'économie solidaire c'est donner, re-donner leur dignité aux gens, valoriser les gens dans leur identité.

Ketelie : PAIS, né d'une expérience de formation à la citoyenneté, existe officiellement depuis 2006 mais a pu s'appuyer sur des expériences datant déjà de 2001, notamment dans le microcrédit. Notre engagement se situe dans l'économie locale : en agriculture, couture, microcrédit, construction de latrines, par exemple. Avec le séisme de janvier 2010 et l'afflux de population vers les provinces, nous avons mis sur pied des groupes de parole et des activités sportives pour que les gens puissent se remettre de leurs traumatismes,

repandre confiance en eux-mêmes et redémarrer dans la vie.

En 2009, l'activité de coupe et couture réunissait 18 femmes. En 2010, après le séisme nous avons ouvert l'atelier à des femmes traumatisées qui ont trouvé du réconfort, repris confiance en elles, et pu produire des habits. Nous ne rejetons personne.

En été 2012, nous avons organisé, grâce à des financements trouvés dans de brefs délais, trois ateliers de couture destinés à des jeunes. Nous avons même eu des écoliers de 11 à 18 ans qui ont travaillé à la confection de leurs uniformes pour la rentrée scolaire, avec un défilé de présentation des travaux à la fin de l'atelier.

Les bénéficiaires de microcrédits sont passés de 30 à 87 personnes. Ces microcrédits permettent surtout d'envoyer des enfants à l'école. Un résultat important de notre action est l'émancipation des femmes et de leurs compétences. Nous assurons aussi leur formation à la gestion.

Pour participer dans cet atelier, ma question est: comment consolider le microcrédit solidaire ?

Lujan: *le CMU existe depuis 25 ans et travaille sur l'équité de genre, les droits sexuels, juridiques, les violences domestiques avec une attention spécifique aux adolescentes jeunes mères.*

L'économie solidaire nous intéresse pour que les participantes puissent améliorer leurs revenus. Dans le pays, nous avons pas mal d'expériences de coopératives sociales.

1^{ère} synthèse de l'atelier: sous la forme de mots clés

Contexte:

- crises économiques et institutionnelles généralisées, faim, exclusion, vulnérabilité.

Défis:

- produire tout en rompant avec l'individualisme;
- avoir accès au marché tout en protégeant les producteurs;
- conquérir ou reconquérir l'auto-estime;
- faciliter l'émancipation des femmes;
- réussir la mise en réseau;
- conquérir les institutions publiques.

Objectifs:

- permettre aux personnes et groupes vulnérables de vivre dans l'autonomie, parvenir à la sécurité alimentaire;
- produire dans le respect de l'environnement et la durabilité pour les générations futures;
- promouvoir des systèmes sociaux respectueux et l'harmonie de la démocratie;
- vivre une vie équilibrée, promouvoir le bien-vivre.

Conquêtes et résultats déjà obtenus:

- avoir généré du travail;
- vivre debout, avoir relevé l'estime de soi;
- se réveiller, écouter, agir, coopérer;
- prendre conscience de droits et devoirs;
- produire et vivre des formations permanentes, complètes, politiques;
- avoir créé des réseaux et travailler en réseaux;
- influencer les politiques publiques;
- travailler à la globalisation de la dignité et de la solidarité.

2° synthèse : échanges et considérations

Les contextes nationaux historiques sont fort différents. Dans le cas du Brésil, après la dictature, de grands mouvements sociaux ont surgi. Il y a eu de vastes campagnes de signatures en vue de la rédaction de la nouvelle Constitution, ouvrant des chemins vers la co-construction de politiques publiques. Des conseils de politiques publiques, de caractère consultatif et non délibératif, ont eu lieu, y compris concernant les budgets.

Nous nous sommes aussi rendu compte qu'en dernier ressort, il n'y a pas une gestion de l'Etat mais une main-mise des entreprises multinationales sur l'Etat. Les relations avec les pouvoirs publics les plus proches que nous ayons pu établir sont celles avec les mairies.

Forces :

- il n'y a pas les petites actions et les grandes actions ;
- l'essentiel est que les « petites actions » s'inscrivent dans une vision plus large et soient reliées aux autres grâce à des réseaux (de production, de consommation, d'échanges de savoirs...);
- « l'économie solidaire, c'est toute une vie » ;
- beaucoup de savoirs sont déjà présents : il s'agit de les revaloriser ;
- à mentionner : l'éducation populaire, la formation en compétences, la formation de formateurs, la coopération et la mise en réseau.

Faiblesses :

- la méconnaissance de l'économie solidaire ;
- la basse motivation des personnes concernées ;
- la trop faible auto-estime, l'auto-dévalorisation ;
- la difficulté de rendre les actions visibles ;
- la trop grande rotation des personnes dans un groupe ;
- les faibles compétences ;
- l'insuffisance du travail volontaire ou bénévole ;
- certaines difficultés d'accès aux matières premières ou les productions saisonnières ;
- difficultés de transports et de logistique ;
- le manque d'infrastructures permettant d'assurer des produits de qualité ;
- l'attente des donateurs.

Opportunités :

- la coopération avec les autres « parties prenantes » (stakeholders) de l'ES ;
- le développement de relations avec les pouvoirs publics ;
- les relations avec l'Etat : exiger et ne pas mendier ;
- les achats publics de produits locaux.

Menaces / crises à surmonter :

- les plans d'assistance issus des gouvernements souvent assortis de clientélisme politique, qui parfois désorganisent et démobilisent des actions déjà en cours et qui sont sans contrôle possible ;
- des intérêts d'entreprises multinationales qui tuent les initiatives d'ES ;
- les politiques fiscales généralement inadaptées pour la nouvelle économie à construire.



RSE (Réseau social et environnemental), partenaire du MCI, soutient des groupes de production communautaires en Argentine. Un membre du réseau a participé à l'atelier sur l'économie solidaire organisé par le MCI.

Photo RSE

Synthèse finale :

L'ES n'a pas été découverte par nous-mêmes, mais est un concept qui refait surface dans le contexte actuel de crise du système dominant. Pour faire face à cette situation, nous mettons en pratique cette économie que nous appelons solidaire. Nous considérons l'ES comme un projet politique en construction, en opposition au système capitaliste. Ce projet propose un autre développement, une autre économie avec pour principe fondamental l'autogestion. Elle place la personne humaine au centre de l'activité économique, respecte et promeut l'égalité des genres, rompt avec les pratiques d'oppression et de domination dont le système capitaliste a besoin pour sa production et sa reproduction. Nous développons des pratiques économiques qui font retrouver la dignité de l'être humain et du travail.

Nos observations :

Nos pays traversent des crises économiques et institutionnelles. La prédominance des intérêts des entreprises multinationales sur nos Etats se traduit par exemple par l'adoption du libre-échange dans les relations commerciales. Cette soumission des intérêts publics aux intérêts privés menace l'existence et le développement des initiatives d'économie populaire et solidaire. Les politiques fiscales favorables aux intérêts des entreprises multinationales ne sont pas adaptées aux besoins des travaux collectifs et autogérés. L'Etat utilise son rôle de régulateur de l'économie pour opprimer ces initiatives par exemple en invoquant l'existence de

normes sanitaires qui ne seraient pas respectées. Il pourrait appuyer ces initiatives au lieu d'en empêcher la production. Face au chômage et au manque de travail en général, l'Etat met en marche des politiques sociales qui engendrent des conditions de travail précaires, du clientélisme politique. Le modèle dominant est une négation au droit à la souveraineté alimentaire et jusqu'à la souveraineté sur les semences produites par les paysans eux-mêmes, jusqu'à la souveraineté sur le corps – l'absence de travail pouvant avoir des répercussions sur le corps. Ce modèle produit son impact sur nos cultures, exacerbe l'individualisme au sein des familles, des communautés, de la société. Ce temps de crise donne également l'occasion de réfléchir aux limites du modèle de développement hégémonique et représente une opportunité pour les mouvements sociaux de se mettre en marche vers des pratiques économiques justes et solidaires.

Ce que nous sommes :

des groupes de production urbains et ruraux, de microcrédits, de financement solidaire, de trocs, des organisations d'éducation populaire, des assemblées populaires.

Ce que nous voulons :

- l'équilibre de l'être humain considéré dans toutes ses dimensions ;
- l'émancipation de la femme ;
- l'équilibre et la durabilité de l'environnement qui préserve les droits des générations futures ;
- la durabilité économique qui garantisse les conditions

favorables à des pratiques économiques justes et solidaires;

- la durabilité politique qui garantisse l'exercice de la démocratie, du vivre ensemble en harmonie dans les espaces du travail, de la communauté, du peuple, de l'Etat;
- la conquête d'espaces réels de participation populaire dans les institutions publiques pour la co-construction de politiques publiques;
- la souveraineté sur son propre corps, la souveraineté des peuples, la souveraineté alimentaire, surtout en reconnaissant les populations vulnérables capables d'être acteurs de changement;
- l'accès de tous aux infrastructures et aux services publics de base pour garantir le bien vivre;
- la dignité pour tous et pour tout le monde entier;
- le dépassement de l'individualisme par la pratique de la solidarité par tous et partout.

Ce que nous faisons :

- la mise en marche de programmes de formation permanents et complets basés sur les principes de l'éducation populaire. Ceci implique intrinsèquement la formation humaine, dans toutes les dimensions de l'être humain et de l'humanité au delà de la seule dimension du travail, de la production et de la rémunération;
- la formation aux relations de genre;
- la formation à la citoyenneté, à la connaissance des droits;
- la formation directe des producteurs et productrices de l'ES, pour la production d'aliments;
- la transformation artisanale des aliments, ou l'agro-industrie basée sur les principes de l'ES;
- la promotion des groupes et des produits, la gestion, l'administration, le marketing, les négociations;
- la formation de la société civile et des pouvoirs publics;
- la formation aux métiers, les «baccalauréats populaires», y compris la formation de formateurs dans le domaine de l'agriculture biologique, agro-écologique;
- la production urbaine, artisanale, ou industrielle, basée sur les principes de l'ES;
- la réorganisation de chaînes productives selon les principes de l'ES;
- la prestation de services organisés à partir de l'autogestion;
- les initiatives et mécanismes de financement solidaire:

banques communales, microcrédit, systèmes de troc;

- les échanges commerciaux justes: qu'ils soient Sud-Sud ou Sud-Nord;
- l'organisation en réseaux de toutes ces initiatives.

Nos recommandations :

- que le MCI trouve des stratégies pour rendre visibles nos expériences dans toutes leurs complexités;
- qu'il renforce les réseaux – du niveau local au niveau international – pouvant contribuer à des changements dans une optique de développement de l'être humain comme sujet et non comme objet;
- qu'il nous aide à promouvoir le développement de pratiques cohérentes avec lesquelles on se propose de vivre l'ES, qui vont au-delà des seuls domaines de la production et de la commercialisation;
- qu'il facilite des échanges qui permettent le partage des expériences et des savoirs;
- qu'il appuie les femmes dans le développement de leurs capacités pour assumer leur rôle de sujets politiques, sociaux, culturels et économiques;
- qu'il génère les conditions qui permettent qu'hommes et femmes soient protagonistes de leur développement et dépassent les obstacles qui empêchent leur participation,
- que dans l'élaboration de projet, on puisse envisager la présence de techniciens salariés pour en garantir la bonne exécution.

Conclusion

Que peut une poignée d'expériences d'importance inégale mises en commun ?

Les unes sont déjà enracinées et confirmées, ont forgé et assimilé des concepts, les autres débutantes et hésitantes.

D'emblée, néanmoins, il est clair pour les partenaires participant à l'atelier que pour les personnes sans emploi, vivant en situation de pauvreté, il est fondamental de pouvoir construire des alternatives d'emploi et de revenu. Cependant, en tant que telle, la génération de travail et de revenu ne provoque pas à elle seule la conscience de droits et l'exercice d'une citoyenneté active. Par ailleurs, sans l'appui de politiques publiques, les initiatives d'économie solidaire ont peu de chance de dépasser le niveau de la lutte pour la survie.

L'origine de l'action de tous les groupes, quel qu'ils soient et où qu'ils se situent, réside dans la même nécessité basique : exercer une activité qui permette de vivre décemment.

Ce n'est pas par hasard si tant de réalisations ont commencé par la production de pain ! Et ce n'est pas par hasard si la construction ou la re-construction de l'auto-estime y prend tant de place.

L'ES est un lieu où la pratique d'un travail, l'exercice de l'acte économique de base, la possibilité d'exister en société, sont intrinsèquement liées à la promotion de toutes les dimensions de la personne humaine.

Dans l'ES, il existe certes un marché de biens et de services, mais la personne humaine n'y est pas une marchandise, ni une variable d'ajustement, ni une quantité négligeable ou jetable. Elle est au contraire le centre de gravité de l'action : il s'agit d'une économie au service de tous. L'ES contribue à mettre les personnes debout dans toutes leurs dimensions possibles. C'est bien cette priorité qui en fait une économie « autre ».

Les personnes et les groupes s'approprient les processus de productions ou de services, se forment en vue de les maîtriser, apprennent à planifier en amont et en aval, à comprendre leur environnement, à co-définir l'orientation des productions et des résultats, à exercer leur citoyenneté et à peser politiquement sur des choix de société. L'ES fait la preuve qu'en jouant un rôle économique, il est possible de promouvoir la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la coopération, de respecter l'environnement. Ce

n'est pas parce qu'elle pratique ces valeurs que l'économie solidaire ne pourrait pas être efficace.

L'ES revendique la légalité. Elle met les pouvoirs publics au défi de lui répondre. Dans ce domaine et au nombre des expériences connues du MCI, c'est indiscutablement au Brésil et parmi les expériences connues, celle du CEDAC, qui a poussé le plus loin les exigences vis-à-vis des pouvoirs publics et l'exploration des possibles. Dès 2007, 21578 entreprises d'ES sont répertoriées au Brésil. Un système national d'information de l'ES les enregistre et leur permet de se connaître et d'établir des relations et échanges de connaissances, de rendre disponibles des outils de recherche au sujet des produits et des services de l'ES, de stimuler l'organisation de chaînes productives, de multiplier le nombre de commerçants et de consommateurs adeptes d'un commerce juste et solidaire, de promouvoir des pratiques alternatives et des débouchés alternatifs.

Un secrétariat d'Etat au sein du Ministère du travail est leur répondant.

L'ES interpelle les ONG du Nord et du Sud dans leurs rapports avec les bailleurs de fonds.

La solidarité du Nord appuie,

- toutes sortes d'initiatives concrètes de groupes de production et
- des organisations jouant le rôle de formateurs, de fédérateurs, de représentation et de pression auprès des pouvoirs publics, voire même quelquefois de formation de ces pouvoirs publics comme dans le cas du Brésil.

Une fois que les initiatives d'ES sont capables de voler de leurs propres ailes, la deuxième catégorie de rôle mentionné ci-dessus n'est pas épuisée, loin de là. Et elle requiert des coûts.

Comme affirmé à plusieurs reprises dans cette capitalisation, ce ne sont pas l'addition, ni même la multiplication d'initiatives de base à elles seules qui contribuent au développement. Sans incidence et poids exercés en direction des autres acteurs en charge des solutions des problèmes à grande échelle, notamment les pouvoirs publics, elles risquent de rester isolées et éparpillées.

Ces rôles de formation et d'incidences doivent pouvoir être assumés par des ONG de développement disposant de

ressources humaines, d'infrastructures et d'une certaine continuité dans leur travail dont la durée doit être soumise à évaluation.

Au cours de cette capitalisation, deux difficultés récurrentes ont été identifiées concernant les rapports entre ONG et bailleurs de fonds.

- Première difficulté: celle de trouver des fonds pour financer ce qui paraît le moins visible, le moins gratifiant par exemple, le salaire des formateurs.
- Deuxième difficulté: le fait de définir dès le départ la durée de soutien maximale au partenaire. Est-il équitable de fixer cette durée avant d'avoir fait ensemble le chemin permettant d'atteindre les buts fixés avec le partenaire?

Les acteurs de l'ES, aujourd'hui immergée dans l'économie dominante, ne connaissent que trop bien les méfaits de cette dernière: exacerbation de la concurrence, non sens de certaines productions et du gaspillage etc. Agissant avec des populations qui bien souvent souffrent de privations, l'ES représente une alternative pour revenir à une économie plus sobre, produisant moins d'inutile et de gaspillages.

L'ES est aussi confrontée à l'incrédulité et l'adversité. Est-ce une raison pour ne pas continuer ?

Annexes

Annexe 1 – Déclaration finale du 50^{ème} anniversaire du MCI

Une nouvelle coopération pour un autre développement

En guise d'introduction

En 2012, le Mouvement pour la Coopération internationale - MCI fête son cinquantième anniversaire. C'est [pour lui] l'occasion de dresser le bilan de ce demi-siècle d'activités avec ses partenaires du Sud. Et aussi de coopération avec des ONG du Nord, en particulier les associations genevoises. Le MCI est l'une des ONG qui ont créé la Fédération Genevoise de Coopération - FGC.

Au moment de sa fondation, comme d'autres associations agissant dans ce domaine, le MCI n'imaginait pas que cette coopération, conçue pour devenir inutile dans les meilleurs délais, allait encore être nécessaire cinq décennies plus tard. Pourquoi cet échec apparent? Ce questionnement, nombreux sont ceux qui le partagent. Par exemple le contribuable, qui voit une part croissante du budget des collectivités publiques être consacrée à la coopération au développement.

Le MCI a commencé par analyser son action qu'il a fallu « capitaliser ». Il a fait l'inventaire de ses forces et ses faiblesses. Il a recherché les « projets » qui ont été les plus efficaces. Très vite il a questionné ses partenaires.

En mars - avril, il a organisé trois débats publics portant sur le cadre dans lequel s'inscrit l'action des ONG comme le MCI: les apports et les limites du système des Nations Unies; le rôle de la Suisse et de Genève dans la coopération internationale, et, enfin, l'actualité de Bandung, cette conférence de 1955 qui a favorisé la marche vers l'indépendance de nombreux territoires sous domination coloniale et l'émergence de mouvements de libération nationale. Lors de chaque débat, le MCI a questionné les intervenants sur la manière d'améliorer l'efficacité de la coopération.

Enfin, ce mois d'octobre, il a réuni ses partenaires pour débattre avec eux du mode de coopération à développer à l'avenir pour en améliorer l'efficacité.

Le résultat de cette réflexion est l'objet de la déclaration ci-après.

Genève, le 19 octobre 2012

Une nouvelle coopération pour un autre développement

Nous, les participants à la rencontre organisée à Genève les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre par le Mouvement pour la coopération internationale – MCI qui célèbre son 50^e anniversaire, avons décidé de rendre public le résultat de nos travaux. Il s'agit pour nous de contribuer à l'amélioration de la coopération internationale pratiquée par les organisations de la société civile. Nous voulons une coopération soutenant un développement centré sur l'humain, promouvant et protégeant la vie.

Nos constats

La domination privée

Au cours de ce dernier demi-siècle, à la domination exercée précédemment par plusieurs États européens, s'est ajoutée la domination privée exercée par de grands groupes économiques multinationaux. Même lorsque des acteurs ont surgi sur les scènes politiques nationales en opposition à cette réalité, une fois au pouvoir, ils ont succombé à la logique du capital.

Ces groupes économiques multinationaux utilisent à leur profit des pratiques fiscales, souvent douteuses, pour échapper à l'impôt dans les pays où ils exercent leurs activités. Ces pratiques réduisent les ressources nécessaires à de nombreux pays pour assurer une vie digne à leurs habitants. Le secret bancaire et autres mécanismes fiscaux, comme les possibilités offertes d'évasion fiscale, pratiquées en Suisse et dans d'autres parties du monde, ont pour conséquence de réduire les ressources nécessaires à de nombreux pays pour améliorer le niveau de vie de leurs populations. Ces pratiques facilitent le développement de la corruption qui, elle aussi, porte atteinte au développement de nombreux pays.

Les marchés internationaux, notamment ceux des matières premières et produits de base, échappent au contrôle des pouvoirs publics nationaux. Trop souvent les pays producteurs ne reçoivent pas la juste rémunération de leur production. De nombreux paysans et travailleurs de par le monde vivent dans la misère.

À de nombreuses reprises, le Fonds monétaire international et des banques privées- pour résoudre les problèmes d'endettement- ont imposé des politiques d'ajustement structurel, souvent des privatisations, entraînant des crises économiques qui rendent les pays dépendants et ont des conséquences dramatiques pour leurs populations.

Ces pratiques affaiblissent la démocratie dans de nombreux États. Elles réduisent les capacités de la population à être le sujet de son propre destin. Dans certains cas, les États vont jusqu'à criminaliser la protestation sociale.

Le modèle dominant de développement

Le modèle dominant de développement économique entraîne une détérioration de la qualité de vie sur la planète. Les changements climatiques en sont l'un des signes inquiétants. Le développement dit « durable » cache souvent un développement insoutenable dans le temps.

Ce modèle de développement :

- met en cause l'existence même de nombreux peuples autochtones, particulièrement quand leurs territoires recèlent des matières premières ou des sources d'énergie présentant un intérêt économique. Pour ce modèle dominant, les peuples autochtones et les populations traditionnelles représentent la dernière barrière à abattre.
- tend à accentuer le manque de reconnaissance de la femme comme sujet politique, social, culturel, économique.

La société civile

Au Sud comme au Nord, au fil des années, on a pu constater l'émergence d'organisations et d'initiatives de la société civile susceptibles de répondre aux besoins vitaux de la population et de défendre ses intérêts et, par là, de concourir au bien commun. Ces organisations de la société civile constituent une pièce maîtresse de la démocratie. Elles sont, dans leur propre pays, les premières porteuses de la promotion et de la défense des droits économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux de la population et des droits collectifs des peuples autochtones.

La coopération au développement des ONG du Nord

Dans le Sud, elle a permis à de nombreuses personnes, groupes et ONG de mettre en œuvre des projets,

d'entreprendre des actions permettant à des populations plus ou moins nombreuses d'améliorer leurs conditions de vie.

Cependant, quand cette coopération est fragmentée, quand il y a une multiplication non cohérente des projets, ce n'est pas parce qu'il y a de nombreuses ONG étrangères dans un pays, que cela entraîne un changement social pérenne susceptible de rendre inutile le financement de projets par la coopération internationale.

Ce que nous voulons

La reconnaissance des ONG du Sud

La pleine reconnaissance de l'existence des organisations de la société civile du Sud et de leur rôle essentiel pour apporter le changement social susceptible de répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels de chaque peuple.

Cela a pour conséquence de devoir développer un partenariat d'égalité entre ONG du Sud et du Nord. Cela a des conséquences jusque dans la présentation des projets par exemple.

Le changement social pour le bien commun entre difficilement dans un chronogramme.

Il est souvent le résultat d'un long travail soumis à de nombreux aléas. Les associations qui, dans leur programme d'action, visent ce changement social doivent avoir les moyens en personnel et en matériel pour assurer la continuité de leur action. Elles doivent être soutenues dans la durée.

Les peuples autochtones

Dans leur grande majorité, les peuples autochtones ont une relation pleine de respect, d'harmonie et d'équilibre avec la terre-mère. Le renforcement des identités ethniques et culturelles est très important. Les territoires indigènes sont de véritables sanctuaires de vie dans leur diversité spirituelle et biologique. Mais les peuples autochtones sont touchés de plein fouet par le modèle dominant de développement. Ce modèle porte atteinte à leurs territoires ancestraux : les montagnes, les glaciers, les forêts, les fleuves et rivières. Pourtant l'existence de ces peuples constitue un signal fort pour l'humanité toute entière.

On leur reproche d'empêcher le développement, on criminalise leur protestation, on militarise leur territoire, on réduit

leurs droits. Et pourtant, ils continuent à lutter pour leur vie et la défense de leurs droits. Bien que reconnus par des lois et des instruments juridiques nationaux ou internationaux, leurs droits ne sont que partiellement appliqués. Soutenir leurs revendications est d'importance capitale.

L'économie solidaire

L'économie solidaire est un projet politique différent du modèle dominant de développement économique. Elle place l'être humain au centre de l'économie, pas seulement en ce qui concerne les biens et services utiles et de qualité qu'elle offre, mais aussi par la manière de produire, de consommer, de commercialiser et de pratiquer la finance, notamment en autogestion et quand elle promeut un développement soutenable, respectueux de l'environnement. Dans cette dynamique, la mesure du développement ne peut se faire seulement au travers d'indicateurs économiques, mais doit prendre en compte d'autres dimensions d'ordre sociopolitique, éthique et culturel.

La formation

Les mécanismes qui engendrent la précarité et l'exclusion sont complexes. Vouloir la pleine participation de la société civile pour un développement centré sur l'humain suppose une formation : continue, de qualité et adaptée à chaque population. Le but et la base de tout processus de formation doivent être le développement de l'estime de soi des participants à partir du respect et de la valorisation de leurs expériences, connaissances, langues et cultures. Ce modèle de formation est celui qui doit être reconnu et soutenu par les pouvoirs publics et la coopération internationale.

La coopération des ONG du Nord

Les ONG du Nord, si elles veulent être pleinement solidaires des ONG du Sud, doivent :

- combattre, dans leurs propres pays, les mécanismes par lesquels les ressources financières qui permettraient de subvenir aux besoins de la population du Sud trouvent un refuge complaisant sur des comptes bancaires qui ne profitent qu'aux fraudeurs ;
- surveiller et, le cas échéant, dénoncer les pratiques des entreprises qui portent atteinte au « Bien Vivre » des peuples.

Appel aux ONG et collectivités publiques du Nord

Nous appelons les ONG du Nord et les collectivités publiques à soutenir les projets et programmes des ONG du Sud qui :

- se mettent en réseau avec d'autres acteurs pour proposer, promouvoir et accompagner des politiques publiques;
- favorisent la mise en œuvre de droits reconnus, susceptibles de bénéficier à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires initiaux.

La coopération doit appuyer en priorité ce type d'actions de changement social. Une fois abouties, ces dynamiques rendront alors les financements sans objet, alors l'accent sera mis sur d'autres formes de solidarité.

Cette pratique de la coopération doit se faire dans la longue durée.

Les associations du Sud qui ont de tels objectifs doivent être soutenues non seulement pour des aspects concrets de leurs programmes, mais aussi pour leur vie démocratique, leurs besoins en personnel et en matériel.

C'est le changement de pratique que nous souhaitons.

Les participants: Erica Guarda et Hermenegildo Liempe, CAI, Argentine | Mariano De Nardis et Zulema Nélide Aguirre, RED, Argentine | Jorge Tacuri Aragon et Emerson Sandi, Solsticio Peru/Feconat, Pérou | Antonio Sánchez et Cáisamo Guzmán, CLEBA/OIA, Colombie | Maria Angelina de Oliveira et Adriana Bezerra Cardoso, CEDAC, Brésil | Silvio Cavuscens et Sônia Guajajara, Secoya/COIAB, Brésil | Ketelie Estimable et Anice Ladouceur, PAIS, Haïti | Simao Luis de Costa et Joao Do Carmo Pinto, CDC, Timor Leste | Rita María del Luján Toledo Tejera et María Teresa Mira Torres, CMU, Uruguay | Christiane Escher, MCI, Suisse

Annexe 2 – Présentation du MCI

Contexte

Entre les années cinquante et la première moitié des années 60 du siècle dernier, c'est l'irruption du « Tiers-Monde » sur la scène internationale :

La Conférence de Bandung en 1955,
La vague des décolonisations,
La prise de conscience de la faim dans le monde,
L'inégalité des rapports Nord-Sud,
Le mal-développement.

Dans le monde dit « développé », l'Europe est désormais sortie de la 2^e guerre mondiale.

Mais elle est figée dans la guerre froide: la séparation en deux blocs de l'Est et l'Ouest.

Au plan social c'est non seulement le plein emploi mais encore l'appel à l'immigration comme force de travail. La pauvreté reste, mais aussi la sortie possible de la pauvreté pour de très larges couches de la population.

Les 30 glorieuses, d'autres disent les « golden sixties », des luttes pour la redistribution des fruits du travail et de la richesse, des institutions stables, des Etats providence, des révoltes, Mai 1968...

La convocation du Concile Vatican II par le Pape Jean XXIII et ses répercussions largement au-delà du monde des chrétiens.

La naissance d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales chrétiennes et laïques au Nord, l'expansion des ONG de développement (les organisations humanitaires existaient déjà et agissaient face aux catastrophes naturelles et autres situations d'urgences).

L'ambiance était constructive: on allait arriver à changer la face du monde, à lutter contre la pauvreté, à l'éradiquer, à militer pour le développement et à instaurer des rapports Nord-Sud nouveaux.

Antécédents

Dans ce contexte, à Genève, deux personnes, par ailleurs engagées au plan politique, syndical, ecclésiastique, se rencontrent, échangent, s'interrogent sur le nouveau contexte international qui se dessine. Elles s'efforcent d'identifier et de faire le lien entre « l'ici » et le « là-bas ». Non pas le monde « sous-développé », là-bas, loin de nous, et le monde par conséquent supposé « développé », ici, chez nous. Mais un seul monde, interdépendant, où les causes engendrées par les uns produisent des effets sur les autres. Un monde aux prises avec du « mal développement » où que ce soit. Mais aussi un mal-développement qu'il serait possible de transformer en défi et que nous serions capables de relever.

Petit à petit d'autres personnes rejoignent le duo initial et donnent corps à quelques intuitions: pouvoir disposer d'un « lieu », hors partis, hors syndicats, hors Eglises, tous utiles et nécessaires.

Mais se poser des questions au-delà, réfléchir sans réponses, consignes ou mots d'ordre préconçus, préétablis. Le groupe se constitue sous le nom – provisoire – de CICG (Centre international de coopération de Genève).

Simultanément il regarde autour de lui, identifie d'autres organisations déjà existantes ou en voie de création, exprimant des préoccupations et poursuivant des buts similaires. Des rencontres s'organisent qui prendront la forme de « Tables Rondes » et qui aboutiront à la création de la Fédération genevoise de coopération en 1966.

Naissance et choix initiaux

Le MCI naît formellement en 1962 avec des choix initiaux déterminants, en voici deux :

- Que ses membres soient actifs « ici » et « là-bas » :
 - . ils sont solidaires du « tiers monde » : ils appuieront des efforts de transformation de la société vers des pratiques plus justes sous la forme de « projets »,
 - . ils s'engagent « ici » dans les organisations de leur choix pour agir sur les causes provoquant misères, pauvretés, sous-développement.
- Une des premières actions soutenue par le CICG (qui changera de nom pour devenir MCI) sera de demander que 1%⁸⁰ de la fiscalité des contribuables genevois soit consacré à l'appui au « développement du tiers

monde». La Fédération genevoise de coopération appuiera cette demande.

Principes, objectifs, fonctionnement

Conformément à ses statuts, le MCI vise à promouvoir un esprit de citoyenneté au Nord comme au Sud. Il contribue à la mise en place d'un réseau de solidarité internationale. Il considère important d'agir sur les causes et les conséquences responsables du sous-développement dans les pays du Sud. Il est préoccupé par les aspects de politique générale lorsqu'ils provoquent ou perpétuent des situations de marginalisation. Il cherche à favoriser un meilleur respect des personnes et des groupes se traduisant par la justice et la paix.

Ses objectifs principaux :

- appuyer différents projets de développement émanant d'associations du Sud,
- construire des partenariats solides et durables,
- participer à des réseaux et des plateformes thématiques au Nord,
- réaliser et/ou participer à des actions de sensibilisation et d'information au Nord,
- mener des groupes de réflexion et d'échange sur des thèmes du développement.

Le MCI appuie des campagnes promues par d'autres organisations lorsqu'elles abordent des thèmes requérant des connaissances et compétences spéciales.

Dès sa fondation le MCI fonctionne grâce à l'engagement bénévole de ses membres.

Depuis le début des années 2000, il est secondé par un civiliste lorsque cela s'avère nécessaire.

Notes

- 1 Source : « A temática indígena na escola » p. 174, 178, 179
- 2 « Bandeirantes » : nom donné aux colons de São Paulo qui voulaient s'approprier des terres de l'intérieur du Brésil. « Bandeira », en portugais, signifie « drapeau » ; les « Bandeirantes » étaient ceux qui plantaient un drapeau pour indiquer la prise de possession d'une terre.
- 3 Sources : diverses, Internet et Petit Larousse
- 4 « Perspectives d'un nouveau syndicalisme » en 1979 et « Le travail, la marchandise, l'argent et l'accumulation du capital » en 1980
- 5 « Elaboration de projets communautaires », « Gestion de projets communautaires » et « Évaluation de projets communautaires »
- 6 CECOPES (Centre d'éducation et communication populaire), Vitória, Espírito Santo, 1986.
- 7 « Citoyen pour la Constitution : la saga des amendements populaires », sous la direction de Chico Whitaker, Editions Paz e Terra, 1989
- 8 Désigne une procédure de mise en accusation permettant au pouvoir législatif de destituer
- 9 Plus connu sous le nom de « Sommet de la Terre »
- 10 Guide : pour un Processus de formation permanente de conseillers municipaux de l'emploi, Vidéo : Formation de conseillers de l'emploi, un exercice de citoyenneté.
- 11 « Solidarité et Efficience : parcourant les chemins de la production Communautaire », Elizabete V. do Valle, 1996, publié par le SACTES, CEDAC et AGP.
- 12 Questions pour un syndicalisme des années 1990, Ed. Loyola, 1992
- 13 Conférence internationale de l'éducation de jeunes et d'adultes tenue à Hambourg en Allemagne en juillet 1997
- 14 Campos dos Goitacazes, Itaboraí, Niterói, Duque de Caxias, Nova Iguaçu, Barra Mansa, Resende et Itatiaia
- 15 A savoir : Fédération des associations des habitants de Resende et Barra Mansa, la Pastorale de l'éducation de Barra Mansa, la Caritas diocésaine de Nova Iguaçu, l'ASPAS – Action sociale Paulo VI – de Duque de Caxias, le Secrétariat municipal de l'éducation de Campos dos Goitacazes, le Secrétariat municipal de l'éducation de Resende
- 16 Morro São Carlos, São José Operário, Morro do Querosene, Catumbí, Morro 117, Matinha et Complexo do Turano
- 17 Développement communautaire à Jardim Gramacho
Ce projet a débuté en 2006. Il s'agit d'une communauté pauvre, marquée par des problèmes de chômage, de sous-emploi, d'insécurité alimentaire, de mauvaises conditions de vie, de santé et d'éducation, de la présence de trafic de drogue et de violence. Dans ce contexte, la population vit dans un climat de tension permanente et les organisations sociales qui y opèrent tentent de relever le défi de conjuguer leurs efforts pour le développement de la communauté.
Face à la dégradation croissante de la qualité de vie dans Jardim Gramacho, les organisations sociales ont décidé d'organiser un forum communautaire qui rassemble les organisations sociales du quartier.
Principal résultat de ces actions : les résidents de Jardim Gramacho reconnaissent désormais le Forum communautaire comme espace d'articulation entre les organisations sociales, entreprises privées et instances gouvernementales afin d'élaborer des propositions pour résoudre les problèmes du quartier.
- 18 En 2001, déjà 600 familles vivent dans ce quartier, selon le Programme de santé familiale du Gouvernement fédéral. À la suite de pressions exercées par les résidents, les habitants du quartier ont obtenu de l'éclairage public, de l'eau potable et une école municipale. La population organisée est en train de développer l'élaboration d'un projet de développement local visant à améliorer la qualité de vie des habitants.
- 19 Le montant est évalué au budget d'une année de la France de l'époque, on estime qu'il s'agirait de 21 milliards de \$US actuels
- 20 Cf. compléments et liste chronologique disponible en ligne sur le site du MCI.
- 21 Idem
- 22 Son adversaire, Marc Bazin, est un ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale, ancien ministre des finances sous Duvalier. Bien qu'il soit ardemment soutenu par les Etats-Unis, il est défait.
- 23 Une répression sans précédent s'abat immédiatement, particulièrement sur les quartiers populaires. Au moins 5 000 personnes auraient été tuées pendant la période du coup d'Etat. Plus de 500 000 personnes fuient la capitale. Dans les mois qui suivent, des dizaines de milliers de personnes essaient de fuir, par la mer, sur des embarcations de fortune.
- 24 Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti
- 25 Trois conditions permettent de qualifier une dette d' « odieuse » :
> elle a été contractée par un régime despotique, dictatorial, en vue de consolider son pouvoir ;
> elle a été contractée non dans l'intérêt du peuple, mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeants et des personnes proches du pouvoir ;
> les créanciers étaient en mesure de connaître la destination

- odieuse des fonds prêtés.
- > Il s'agit d'une doctrine théorisée par Alexander Nahum Sack en 1927 dans « Les effets des transformations des Etats sur leurs dettes publiques et autres obligations financières ». Depuis lors, le droit international reconnaît la nécessité de prendre en compte la nature du régime qui a contracté les dettes et l'utilisation qui a été faite des fonds versés. En effet : « si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir ».
- 26 Pour les néolibéraux, les dispositions légales mises en place pour protéger la production du pays, comme des tarifs douaniers élevés, entravent la croissance. Mais si un gouvernement abaisse ses tarifs douaniers, plusieurs répercussions sont alors possibles. Les barrières à l'importation permettent à l'Etat à la fois de protéger la production nationale, mais aussi de lever des fonds. En les abaissant, le gouvernement se prive de ressources financières importantes. Et c'est particulièrement vrai pour les pays dits « en développement », comme l'expérience l'a confirmé dans de nombreux pays et notamment en Haïti.
Dans la logique néolibérale, l'Etat doit se désengager au maximum de l'économie ce qui entraîne une politique de privatisation. L'Etat peut être amené à abandonner son rôle, petit à petit, dans des secteurs clés comme l'éducation ou la santé à travers une diminution relative des ressources nationales. L'Etat peut faire des choix budgétaires, dictés par les créanciers, renforçant les inégalités et aggravant les conditions de vie de la population.
- 27 Le Fonds monétaire international avec l'aide de la Banque mondiale et plus tard de l'Organisation mondiale du commerce. Pendant plusieurs décennies, les institutions internationales de financement ont présenté la libéralisation du commerce comme un élément fondamental de la politique économique qui devait être poursuivie par les pays en développement. Non seulement on encourage ces pays à libéraliser leurs échanges, mais cette mesure constituait en général une condition essentielle à l'octroi de l'aide. En Haïti, la libéralisation du commerce a été poursuivie dans le cadre de l'accord signé par ce pays avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. L'enveloppe de l'aide accordée au pays a été conditionnée par la libéralisation du commerce et le gouvernement n'avait d'autre choix que d'ouvrir son économie, dans le sens des réformes proposées.
- 28 On parlera plus loin du terrible séisme du 12 janvier 2010
- 29 Un ouvrage écrit par un ami du MCI traite de cette question : FRANCOIS Pierre Enocque, "Avoir 16 ans à l'école primaire, les sur-régés dans le système éducatif haïtien", L'Harmattan, 2004, 217 p.
- 30 En 1982, la crise de la dette des pays en développement éclate sous l'effet conjugué de la hausse des taux d'intérêt imposée par les Etats-Unis et de la forte baisse des prix des matières premières d'exportation. L'épicentre de la crise se trouve au Sud (pour mémoire, les crises de la dette du Brésil, de l'Argentine, du Mexique) et les premiers touchés en sont les pouvoirs publics, obligés de rembourser des sommes énormes avec des revenus en baisse.
- 31 Pour une compréhension plus complète de la problématique de la dette extérieure haïtienne, cf. Perchellet Sophie, "Construire ou reconstruire Haïti ?" 39 p.
- 32 Elle commence le 1^{er} mai 1982 au Môle St-Nicolas dans le Nord-Ouest et finit le 15 juin 1983 dans la pointe sud du pays
- 33 Une publicité commerciale invitant les éleveurs à vendre par anticipation leurs porcs avant l'abattage officiel pour pouvoir en retirer plus d'argent avait facilité la vente sur le marché de 213 000 têtes
- 34 Cf. "Le massacre du cochon" créole www.cochon.creole
- 35 Cette situation se reproduit d'ailleurs dans 35 pays du Sud
- 36 Respectivement la Police nationale d'Haïti et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti
- 37 Cet aspect est amplement documenté par ailleurs : voir notamment le site de la Plate-Forme Haïti Suisse
- 38 Organisation des Etats américains
- 39 a) La MICIVIH : Mission internationale civile en Haïti (février 1993-décembre 1999); b) la MINUHA : Mission des Nations Unies en Haïti (septembre 1993-juin 1996); c) la MANUH : Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (juin 1996-mai 1997); d) la MITNUH : Mission de transition des Nations Unies en Haïti (juillet 1997-novembre 1997); e) la MIPONUH : Mission de police des Nations Unies en Haïti (novembre 1997-mars 2000); f) la MICAH : Mission civile internationale d'appui en Haïti (mars 2000 -janvier 2001) et g) la MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (2004 à nos jours).
- 40 Des estimations indiquent plus de 1,2 million aux Etats-Unis, près de 1 million en République dominicaine, plus de 200 000 pour le Canada, suivi de la France, la Suisse, les Bahamas et aussi quelques pays africains
- 41 "Comprendre le déficit de participation des ONG haïtiennes au CLIO (Cadre de liaison inter-ONG-Haïti)"
Etude réalisée par MATHURIN Ernst, Port-au-Prince, décembre 2008, 40 p.
- 42 Dont Madame Gisèle Gaudet était la vice-doyenne
- 43 Malheureusement nous avons perdu le nom de cette Suissesse qui travaillait dans cette faculté à Port-au-Prince
- 44 Correspondant au Département missionnaire en Suisse romande
- 45 Concrétisation d'une relation entre la Fédération protestante de France et la Fédération protestante d'Haïti

- 46 Pendant la décennie 2000, ce rapport est resté de 10% pour le secteur public et de 90% pour le secteur privé. Les chiffres depuis le tremblement de terre restent à connaître
- 47 MCI à Genève, Centre Lebreton à Paris
- 48 Entraide protestante des Eglises de Suisse romande
- 49 Conseil œcuménique des Eglises à Genève
- 50 La publication du rapport «Les relations entre la société civile et les pouvoirs publics en Haïti», Gressier, 20-22 juin 2006 est disponible au Centre International Lebreton-IRFED en français, créole, anglais, espagnol. Enocque sera partie prenante de l'enquête de terrain préalable qui sera présentée à l'ouverture de l'atelier.
- 51 CASEC: Conseils d'administrations des collectivités territoriales (instance exécutive); ASEC: Assemblées des sections communales (instance législative)
- 52 En effet, la faiblesse, voire l'absence d'Etat a conduit au sein de bien des ONG à une culture de «se passer de l'Etat» et de «faire à la place de.»
- 53 À raison de 100 gourdes par mois, soit 2,5 \$US
- 54 Mission effectuée par Sarah Lachat début 2009
- 55 Mario et Joëlle Pasqualone-Cornut avec leur petit enfant, Léo
- 56 Avec Edith Kolo-Favoreu chargée de projet pour Haïti après Sarah Lachat
- 57 Pays également désigné sous le nom de Timor Lorosa'e en tetum (langue vernaculaire), et connu sous celui de Timor-Oriental. Nous employons ici le nom figurant sur l'en-tête des documents officiels du pays, rédigés en portugais. Le terme de Timor fait référence à l'ensemble de l'île
- 58 Les estimations oscillent entre 200 000 et 300 000 Timorais tués entre 1975 et 1991, soit entre un quart et un tiers de la population totale du pays
- 59 INTERFET: INTERNATIONAL Force for East Timor
- 60 D'après une interview retranscrite par Jean Piel dans "Questions internationales. La misère en attendant le pétrole", 04/04/07 consultable sur: <http://www.rfi.fr/fichiers/mfi/politiquediplomatique/2046.asp>
- 61 Constitution de la République démocratique de Timor-Leste – Section 13, articles 1 & 2, p. 15 – traduction personnelle
- 62 D'après l'enquête de l'Asia Foundation, 2001
- 63 Ibid.
- 64 Pendant toute la durée du conflit très méconnu entre le Timor-Oriental et l'Indonésie, des associations de solidarité s'étaient formées dans différents pays d'Europe pour informer et faire connaître cette cause considérée par beaucoup comme «perdue».
- 65 En 2007, les ONG d'appui et de financement et plus particulièrement le CCFD sont demandeurs d'une évaluation globale du CDC, d'une nouvelle mise en perspective et d'une première planification à un horizon de cinq ans, ce qui s'avèrera une gageure.
- 66 Esprit de courage, d'entreprise et de travail communautaire
- 67 MISEREOR en Allemagne et le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) en France
- 68 Ce n'est d'ailleurs que lors de leur mission fin 2010 que les représentantes du MCI et de Lebreton-IRFED (respectivement Nicoletta Regazzoni et Isabelle Duquesne) achèveront avec le CDC les changements statutaires nécessaires à sa pleine autonomie, longuement préparés ensemble au préalable à distance.
- 69 Il s'agit de Carlos Roque du Mozambique.
- 70 Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) en France, Catholic Fund for Oversea Development (CAFOD) en Angleterre, Mouvement pour la coopération internationale (MCI) en Suisse.
- 71 Ceci est aussi le cas du MCI vis-à-vis de la FGC.
- 72 Dans la concertation entre les ONGs d'appui, mais aussi auprès de la FGC.
- 73 Longuement préparée par des échanges électroniques de textes et réalisée enfin pendant une mission commune du MCI et du Centre Lebreton-IRFED, fin 2010. En effet, à ses débuts le projet s'appelait «IRFED Timor» puisqu'il n'y avait pas encore de droit associatif. Au nombre des modifications statutaires apportées, chaque groupe de production lancé avec l'aide et l'accompagnement du CDC peut désormais être membre de plein droit de l'association.
- 74 Le MCI comme le Centre Lebreton ont, à cette occasion, expérimenté plus que d'habitude les problèmes de langue posés par des textes formels. Certaines normes de droit sont courantes au Nord mais différentes de celles en voie d'élaboration au Timor. Des efforts spéciaux de traduction ont été nécessaires pour faire circuler des textes écrits en bahasa (langue de la domination indonésienne), commentés en tetum local (idome local ne permettant pas de conceptualiser mais néanmoins nécessaire pour l'expression des membres), traduits en anglais, deuxième langue commune à tous, puis en français pour le MCI et le Centre Lebreton.
- 75 Selim Benaïssa fin 2008 puis Nicoletta Regazzoni fin 2010

76 Carlos Roque en 2009 pour aider au lancement d'une unité de recherche et de documentation, puis pour réfléchir, avec le CDC, aux défis posés par le projet de « municipalisation » des pouvoirs publics et quelle orientation prendre dans ce processus.

77 Par Selim Benaissa

78 Association de solidarité Timor-Oriental
Ces deux organisations étaient parmi les premières à être en contact avec le Timor-Oriental, dès 1976, après le retrait du Portugal et l'invasion par l'Indonésie.

79 La CONAES, rassemble des acteurs de l'économie solidaire, des mouvements sociaux, des ONG et des gestionnaires gouvernementaux qui développent ou prétendent développer des politiques d'appui à l'économie solidaire.

80 Jamais entièrement réalisé, devenu plus tard la revendication du 0,7% pas non plus réalisée.

